



HAL
open science

Le Bronze final 3

Joël Vital, Jacques Buisson-Catil, André D'Anna, André Muller, René Coutel,
Xavier Margarit, Jean-Claude Ozanne

► **To cite this version:**

Joël Vital, Jacques Buisson-Catil, André D'Anna, André Muller, René Coutel, et al.. Le Bronze final 3. Âges du Bronze en Vaucluse, Editions Barthélemy; Département de Vaucluse, pp.200-257, 2002, Notices d'Archéologie Vauclusienne 5. hal-04576509

HAL Id: hal-04576509

<https://hal.science/hal-04576509>

Submitted on 15 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Bronze final 3

COMME LA FIN DU BRONZE ANCIEN et le dernier stade du Bronze moyen, le terme de l'âge du Bronze final représente une période bien documentée par toute une série de découvertes, parmi lesquelles figurent en bonne place celles opérées par A. Dumoulin dans les cavités du Luberon occidental.

Le Bronze final 3 est subdivisé en deux sous-phases regroupées ici, non par commodité, mais parce que leurs mobiliers représentatifs semblent assurer une certaine continuité, que l'on peut d'ailleurs suivre pour partie durant les premières décennies de l'âge du Fer. Cette tradition céramique du Bronze final 3, entre 1050 et 800 av. J.-C. environ, est immédiatement appréhendable à l'examen des séries successives de Vaucluse illustrées, des grottes du Castellaras à Monieux et de la Cupule à Buoux, d'une part (fig. 76 et 89), des cavités du vallon de Vidauque pour le stade le plus récent d'autre part (fig. 90 à 96). Les comparaisons nous permettent d'interpréter les différences entre ces deux ensembles en termes chronométriques.

Nous n'avons pu conduire un nouvel examen des mobiliers rassemblés à la suite de toute une série d'interventions qui ont eu lieu dans la ville d'Avignon au cours des années 1960-1970 (quartier de La Balance, place du Palais, rue Ferruce...) (Gagnière et Granier 1970). Cette tâche dépasse bien largement les préoccupations du seul âge du Bronze et réclame un travail de synthèse conjoint sur toutes les périodes de la Préhistoire, hors de portée des possibilités ouvertes par la réalisation de ces *Notices*.

Les faciès mobiliers du Bronze final 3 de Vaucluse diffèrent quelque peu de ceux de Provence centrale, tels qu'ils sont connus sur l'habitat du Touar aux Arcs-sur-Argens, sur celui du Bastidon à Sillans-la-Cascade, ou encore dans la couche 3 de la grotte Murée de Montpezat, du plus ancien au plus récent (Berato, Magnin *et al.* 1989 ; Berato, Degaugue et

coll. 1999 ; Lagrand 1968). Les affinités sont plus nettes avec les sites rhodaniens et du Languedoc oriental, comme nous pouvions l'attendre de par la position géographique des sites.

Totalement ignoré en Vaucluse jusqu'alors, le Bronze final 3a peut être considéré comme une phase de développement des caractéristiques typologiques antérieures, mêlée de probables influx provenant de l'aire jurassienne. Ce faciès céramique donne naissance ensuite aux styles régionaux du Bronze final 3b. Les affinités sont d'ailleurs plus nombreuses avec les céramiques de ces dernières décennies du Bronze final qu'avec les productions du Bronze final 2b.

Parmi les formes plus spécifiques du Bronze final 3a, on relèvera les jarres à profil peu segmenté de la grotte de la Cupule à Buoux (fig. 89/2 à 4), proches des exemplaires ardéchois et gardois, les gobelets cannelés et les jattes décorées de séries de doubles incisions horizontales de la grotte du Castellaras (fig. 76/10 à 12, 13 et 14), communs aux régions précédentes et à la Provence occidentale, ainsi qu'une grande jarre à décor cannelé et incisé (fig. 76/16) qui évoque à nouveau la rive ouest du Rhône.

Les coupelles (fig. 76/18 et 19) sont plus fréquentes au Bronze final 3b mais peuvent apparaître dès la phase qui précède. Un fragment de jarre cannelée de la grotte du Pot Peigné à Buoux (fig. 89/1) pourrait être aussi rattaché à cette période par sa facture.

Le Bronze final 3b a laissé en Vaucluse de plus nombreux témoins. Les grottes du pied ouest du Luberon en fournissent de bons exemples. La typologie des céramiques est bien documentée.

Les grandes coupes coniques présentent à cette période des rebords bien individualisés, dont certains peuvent porter un décor peint, en rouge ou bistre (fig. 90/1 et 2 ; fig. 93/1 et 3). La face interne de celles-ci est également le support de décors inci-

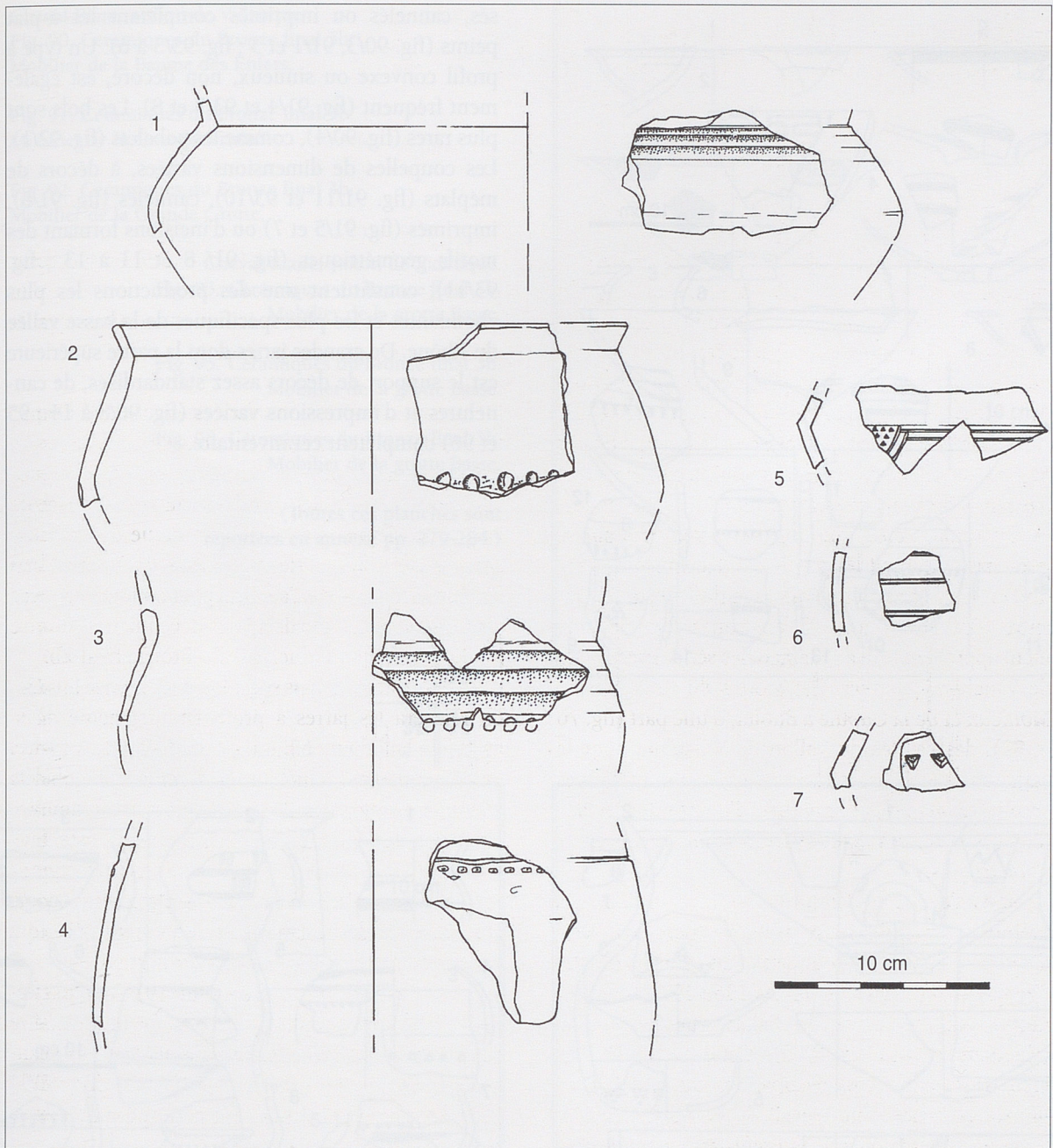
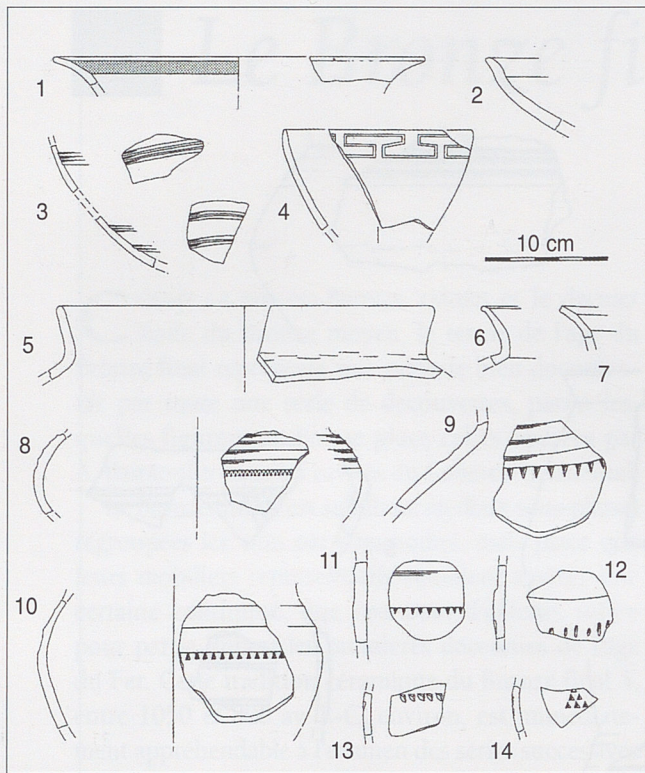
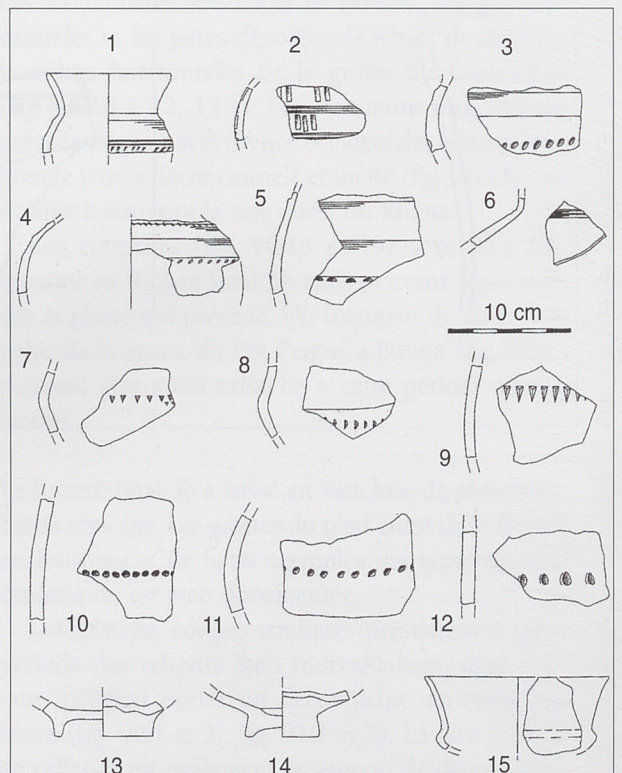
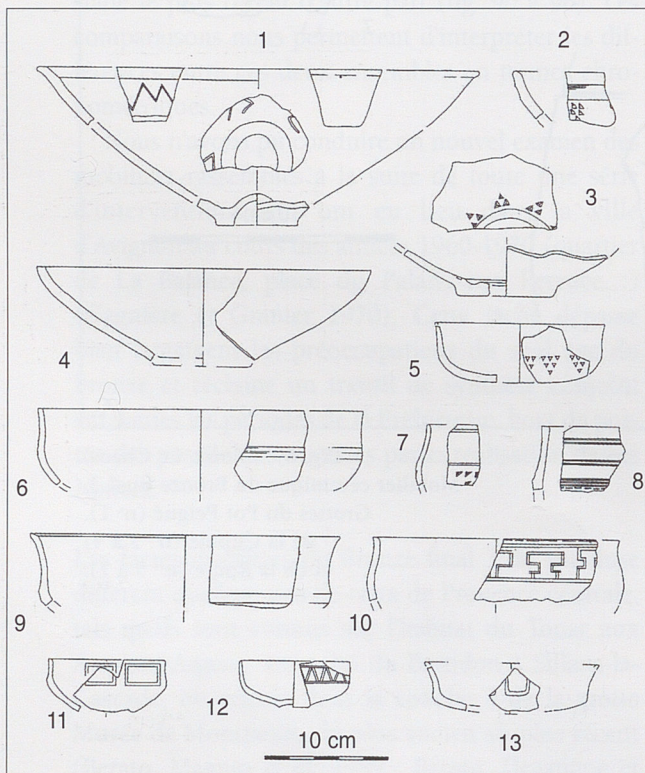


Fig. 89. Buoux, Le Chaos.
 Mobilier céramique du Bronze final 3.
 Grottes du Pot Peigné (n° 1),
 de la Cupule (n°s 2 à 4)
 et de la Route (n°s 5 à 7).



sés, cannelés ou imprimés complétant les à-plat peints (fig. 90/3, 91/1 et 3 ; fig. 93/3 à 6). Un type à profil convexe ou sinueux, non décoré, est également fréquent (fig. 91/4 et 93/7 et 8). Les bols sont plus rares (fig. 90/4), comme les gobelets (fig. 92/1). Les coupelles de dimensions variées, à décors de méplats (fig. 91/11 et 93/10), cannelés (fig. 91/6), imprimés (fig. 91/5 et 7) ou d'incisions formant des motifs géométriques (fig. 91/ 8 et 11 à 13 ; fig. 93/11), constitue une des productions les plus abondantes et les plus spécifiques de la basse vallée du Rhône. De grandes jarres dont la partie supérieure est le support de décors assez standardisés, de cannelures et d'impressions variées (fig. 90/8 à 14 ; 95 et 96) complètent cet inventaire.

90	
91	92



Cheval-Blanc, vallon de Vidauque.
 Fig. 90. Céramiques du Bronze final 3b.
 Mobilier de la Baume des Enfers.

Fig. 91. Céramiques du Bronze final 3b.
 Mobilier de la Grande Grotte.

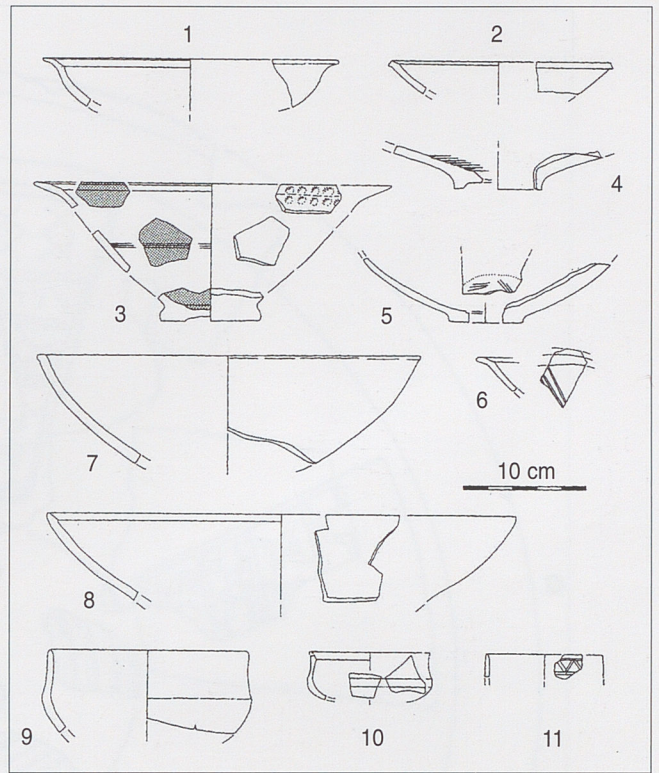
Fig. 92. Céramiques du Bronze final 3b.
 Mobilier de la Grande Grotte.

Cheval-Blanc, vallon de Vidauque.
 Fig. 93. Céramiques du Bronze final 3b.
 Mobilier de la grotte Basse.

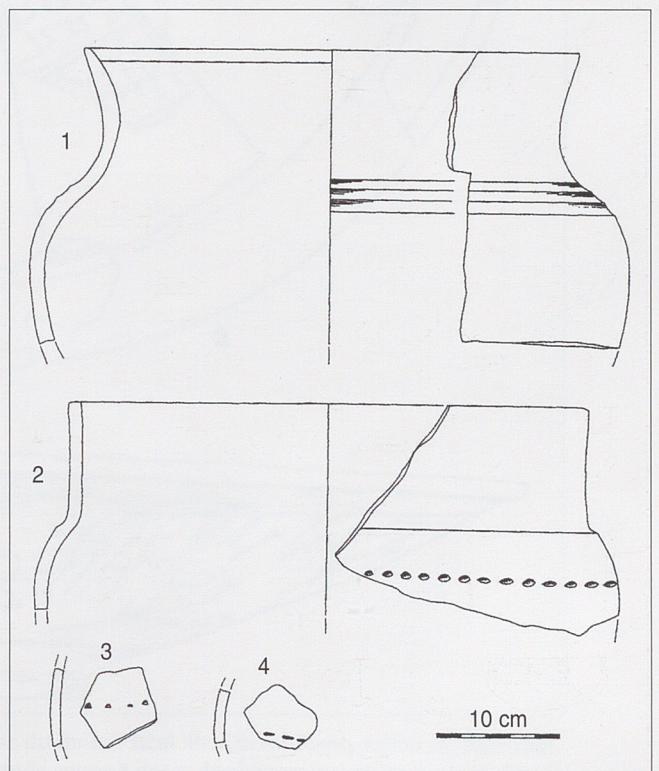
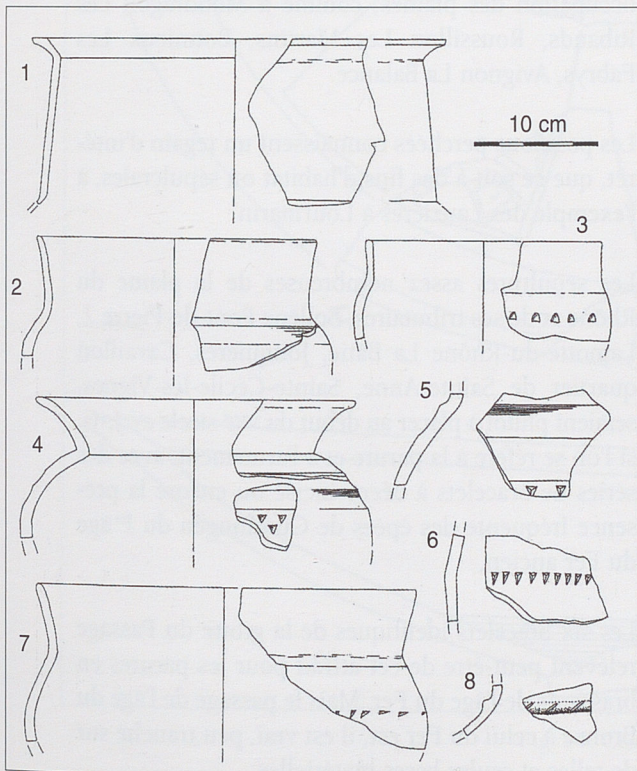
Fig. 95. Céramiques du Bronze final 3b.
 Mobilier de la grotte Basse.

Fig. 96. Céramiques du Bronze final 3b.
 Mobilier de la grotte Basse.

(Toutes ces planches sont
 reportées en annexe pp. 279-284.)



	93
95	96



La rareté des travaux de terrain consacrés au Bronze final en Vaucluse ne permet pas de vérifier si l'évolution de l'occupation du sol illustrée en Languedoc par de nombreuses fouilles récentes est applicable en rive gauche du Rhône. B. Dedet (1990b) a en effet pu mettre en évidence la recherche de positions difficiles d'accès au Bronze final 3, mais, simultanément, une désaffection des cavités et terrasses peu spacieuses occupées au BF3a pour des positions de rebord de plateau et de sommet de colline, plus étendues au BF3b, ainsi qu'un plus grand nombre de gisements entre massifs et zone littorale.

L'économie vivrière connaît des pratiques diversifiées, parmi lesquelles le pastoralisme pourrait expliquer une certaine mobilité, en une sorte de sédentarisation inachevée selon l'expression de M. Py (1990), comme une certaine densité des gisements, à moins que cette dernière ne soit liée qu'à des questions de longueur chronologique mal maîtrisée.

Les données actuellement à disposition permettent cependant de constater que le Bronze final 3 correspond aussi en Vaucluse à une phase d'intense occupation des plaines, comme à Mondragon Les Ribauds, Roussillon Les Martins, Bonnieux Les Fabrys, Avignon La Balance.

Les positions perchées connaissent un regain d'intérêt, que ce soit à des fins d'habitat ou sépulcrales, à l'exemple des Lauzières à Lourmarin.

Les sépultures assez nombreuses de la plaine du Rhône et de ses tributaires, Bollène Pont-de-Pierre 2, Lamotte-du-Rhône La Bâtie, Jonquières, Cavaillon quartier de Sainte-Anne, Sainte-Cécile-les-Vignes, seraient plutôt à placer au début du VIII^e siècle av. J.-C. si l'on se réfère à la parure et à l'armement, avec des séries de bracelets à décor incisé ou encore la présence fréquente des épées de Gündlingen du I^{er} âge du Fer ancien.

Les six bracelets identiques de la grotte du Passage relèvent peut-être de cet attrait pour les parures en brassards de l'âge du Fer. Mais le passage de l'âge du Bronze à celui du Fer est, il est vrai, peu tranché sur de telles et seules bases matérielles.

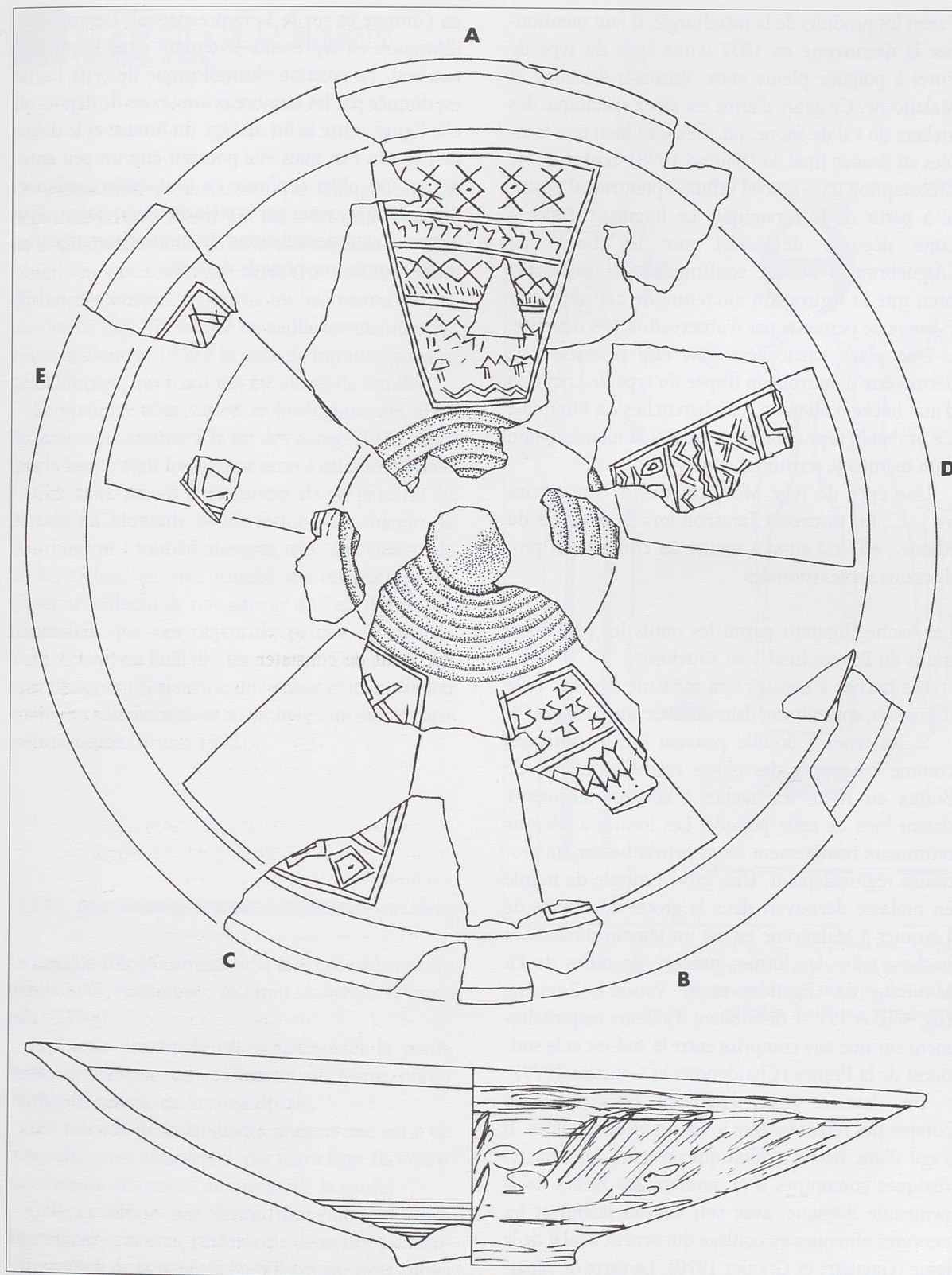


Fig. 94. Céramique du Bronze final 3b. Cheval-Blanc, vallon de Vidauque.
Grande coupe à décor de champs incisés de la grotte Basse.

Parmi les produits de la métallurgie, il faut mentionner la découverte en 1837 d'une épée du type de Forel à poignée pleine entre Vaison-la-Romaine et Malaucène. Ce genre d'arme est assez spécifique des ateliers du val de Saône, où elles sont bien représentées au Bronze final 3a (Boulud 1998), renforçant la présomption d'un nouvel influx septentrional postulé à partir de la céramique. Le fragment d'épée à lame décorée découvert sur les bords de l'Aiguebrun, à Buoux, confirmerait ce diagnostic, bien que la figuration ancienne de cet objet par F. Sauve ne permette pas d'observation très détaillée.

Une place particulière doit être réservée à la découverte d'un tronçon d'épée du type de Locras et d'une hache à ailerons à Richerenches La Mourade. Ce probable dépôt correspondrait à la manifestation d'un marquage territorial et social.

Une épée de type Mörigen, des IX^e-VIII^e siècles av. J.-C., fut trouvée à Tarascon lors de dragages du Rhône ; elle est aussi à mettre au compte des productions septentrionales.

Les haches figurent parmi les outils les plus communs du Bronze final 3 en Vaucluse.

Les haches à constriction médiane, comme celle d'Avignon, apparaissent dans un stade ancien (fig. 4/9).

Si les types à douille peuvent être postérieurs, comme l'ensemble des objets recueillis au fort de Buoux en 1873, les haches à ailerons terminaux datent bien de cette période. Les formes à ailerons terminaux relativement longs peuvent avoir été produites régionalement. Une valve centrale de moule en molasse découverte dans la grotte du Levant de Leunier à Malaucène en est un témoin direct. Ces haches, telles les formes proches de celles de La Mourade, de Gigondas et de Vaison-la-Romaine (fig. 4/10 et 11), se distribuent d'ailleurs majoritairement sur une aire comprise entre le sud-est et le sud-ouest de la France (Chardenoux et Courtois 1979).

Une dernière pièce, d'Avignon, est à mettre au compte des relations avec le Bassin méditerranéen. Il s'agit d'une hache à talon qui présente des caractéristiques communes à de nombreuses pièces de la péninsule Ibérique, avec son anneau latéral et les nervures obtenues au coulage qui ornent le plat de la lame (Gagnière et Granier 1970). La carte de répartition qu'en donne C. Giardino (1995) indique leur origine nord-ouest ibérique, ainsi que leur diffusion

en Gironde et sur le Levant espagnol. L'exemplaire d'Avignon en représente le témoin situé le plus au nord-est. La position chronologique de cette hache est donnée par les nombreux contextes de dépôts où elle figure, entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer, mais elle pourrait être un peu antérieure. Cet objet confirme en tout cas la tendance, illustrée auparavant par la stèle de Buoux Salen, d'un élargissement des relations circumméditerranéennes au BF3 après une période de repli.

J. V.

LE « DÉPÔT » DE LA MOURADE (Richerenches)

On pourra trouver sans doute que le qualificatif de dépôt est un peu abusif. En effet, les circonstances de la découverte nous privent d'observation sur les conditions exactes de gisement. On sait néanmoins que les deux objets présentés, un fragment d'épée et une hache (fig. 97) ont été recueillis fortuitement au cours des années 1950 à la suite de travaux agricoles de défonçage, qui n'ont pas été suivis de fouille.

La première observation archéologique des deux bronzes a été réalisée à la fin des années 1970, alors que la hache avait longtemps servi à caler un portail.

Ces deux pièces proviennent d'une parcelle du lieu-dit La Mourade située le long du chemin de Bourbouton, immédiatement au sud-ouest de Richerenches, en rive gauche du ruisseau de La Coronne, affluent de rive gauche du Lez. Il n'est pas impossible que des objets de petites dimensions aient échappé à l'œil du découvreur. Cependant, les opérations de prospection de surface et de détection conduites ultérieurement n'ont livré que des vestiges gallo-romains (Bruno 1992).

L'ÉPÉE

Le tronçon d'épée correspond à une lame à languette tripartite (L. conservée : 262 mm ; l. max. : 55 mm ; pds : 273 g).

La partie proximale est échancrée et la partie médiane présente un renflement de forme plutôt elliptique, proche de la zone distale.

Les rebords de la languette portent une série de stries obtenues, semble-t-il, par martelage. Ils s'écartent ensuite nettement au niveau de la garde.

Celle-ci affecte une forme triangulaire à côtés légèrement concaves, perforée de deux trous d'assujettissement de la poignée complétés par trois autres perforations dans la partie médiane, l'une conservant encore un rivet.

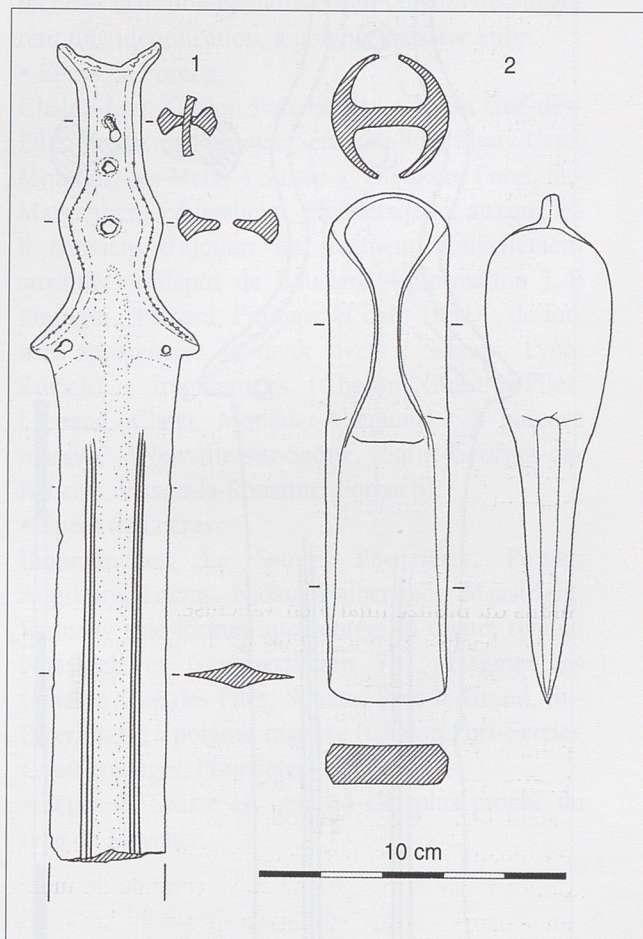


Fig. 97. Richerenches, La Mourade.
Mobilier métallique du « dépôt » du Bronze final 3a :
fragment d'épée du type de Locras (n° 1)
et hache à ailerons terminaux (n° 2).

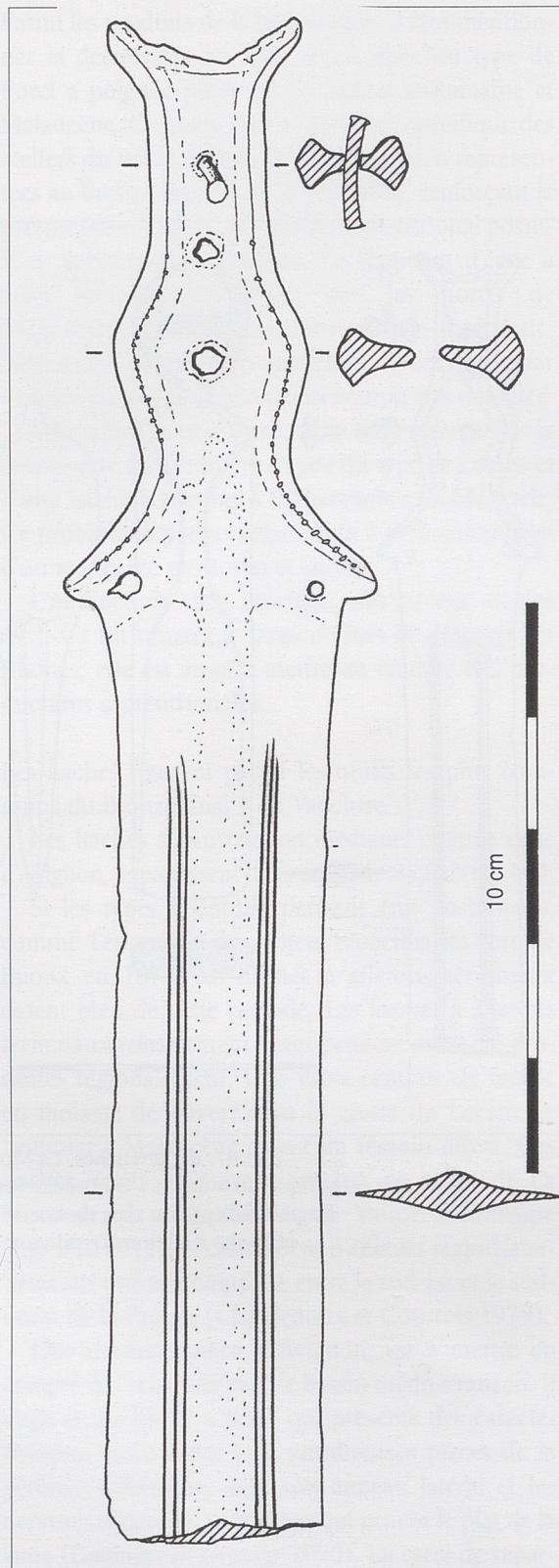


Fig. 97/1. Richerenches, La Mourade.
Fragment d'épée du type de Locras.

La partie intermédiaire du talon, située entre la languette et la partie tranchante de la lame, montre deux ricassos très peu marqués et non décorés, pour autant que l'état légèrement altéré du tranchant nous permette d'en juger.

La lame montre, dans la section proximale qui nous est parvenue, une tendance peu marquée vers un contour pistilliforme, de section sub-losangique. Elle est décorée de deux séries de trois filets parallèles.

L'extrémité brisée est légèrement incurvée, indiquant que l'épée a été ployée lors de sa fragmentation.

Cette arme peut être rattachée au type de Locras (Schauer 1971 ; Gaucher et Mohen 1972) par la présence de deux rivets dans la partie distale de la languette et par la forme elliptique de cette dernière. Elle ne possède pas cependant les ricassos à cran souvent caractéristiques dans la zone du talon.

Elle diffère du type contemporain de Forel par un nombre inférieur de rivets, l'absence d'étranglement et d'appendice proximal rectangulaire sur la languette, bien qu'en possédant la forme distale triangulaire à base large.

La position des trois rivets sur la languette constitue le seul point commun avec le type de Mayence.

Cette épée de Richerenches est comparable par bien des points (forme de la partie proximale, nombre et position des rivets de la poignée) à l'exemplaire découvert dans la grotte de la Violette à Salavas (Ardèche) rapportée quant à elle au type de Forel (Bonnamour et Combiar 1972 ; Barth *et al.* 1996). Cette contradiction indique assez bien que la combinatoire des traits typologiques distinctifs des types Locras et Forel n'est pas totalement univoque et que des formes intermédiaires existent pour ces armes d'affinités continentales. Ce constat, antérieurement fait d'ailleurs par P. Schauer lors de l'étude du dépôt de Salavas, permet de revenir sur l'une des propositions alors induites pour considérer finalement que ces deux formes sont technologiquement très apparentées, ce que suggéraient déjà leurs tendances morphologiques générales. Il convient toutefois de noter à partir des inventaires disponibles (Schauer 1971 ; Bonnamour et Combiar 1972 ; Gaucher et Mohen 1972 ; Bonnamour et Mordant 1988 ; Brun et Mordant 1988 ; Boulud 1995 et 1998) que quatre critères morphologiques de la languette sont très

fréquemment associés deux à deux : partie médiane sub-circulaire et partie distale à quatre rivets (critère Forel : 14 cas, pour 3 cas divergents), parties médianes plus elliptiques et partie distale à deux rivets (critère Locras : 9 cas, pour 2 cas divergents). Les autres caractères morphologiques (forme de la partie proximale et répartition des rivets sur la partie médiane de la languette) se distribuent indifféremment, confirmant les bases classiques de leur distinction.

La dispersion géographique de ces armes est assez significative, notamment pour la forme Forel très bien représentée dans l'Hexagone (fig. 98). Les épées de ce type se concentrent dans le val de Saône, ce qui ouvre la possibilité d'ateliers régionaux de productions, dans le Chalonnais notamment (Bonnamour et Mordant 1988 ; Boulud 1998). Elles se répartissent plus largement dans un quadrilatère Rhin moyen-Bassin parisien-Suisse orientale-axe Saône-Rhône.

Certaines pièces possèdent une partie massive coulée sur la languette, ce qui ne permet pas sans radiographie d'en distinguer les particularités technologiques et morphologiques masquées.

Parmi celles-ci, une épée du val de Saône de Chalon Port-Ferrier montre une forme de la partie médiane de la poignée qui laisse possible son appartenance au type de Locras.

Dans le même ordre d'idée, l'épée à poignée pleine de Vaison-la-Romaine, trouvée dans le creux d'un rocher entre cette commune et Malaucène (Gagnière, Germand et Granier 1963), a été rapprochée du type de Forel. La classification des autres épées à poignée massive repose sur les mêmes critères (Bonnamour et Mordant 1988 ; Boulud 1998), leur discrimination n'allant cependant pas toujours de soi.

Outre l'épée de Vaison, le Sud-Est livre quant à lui des pièces plus ou moins bien conservées. La combinatoire des critères distinctifs nous autorise cependant à rapporter en toute hypothèse au type de Forel un tronçon issu d'un « tumulus » du Monétier-Allemont au lieu-dit La Queillanne (Hautes-Alpes : Courtois 1960, fig. 29), un fragment de languette de la cachette de la grange de Bros à Claret (Hérault : Roudil 1972, fig. 49/1) et deux des tronçons d'épées du dépôt de Pourrières (Var : Courtois 1957b, fig. 4/1 et 4), le troisième se rangeant dans un type de Locras

à poignée partiellement pleine (*ibid.* fig. 4/3). Une épée de Lyon éventuellement brisée se rangerait-elle dans forme Forel (Millotte 1963, pl. XV/17) ?

L'inventaire que l'on peut dresser de ces armes prend en compte les formes identifiées, apparentées, fragmentées mais dont certains critères distinctifs suggèrent une identification, à poignée massive enfin.

• Épées de Forel :

Chalon-Lux, Chalon Port-Ferrier, Chalon Gué-des-Piles, Saunières-Pontoux, Sens, Guillon, Rigny-Ussé, Montigny-les-Metz, « Suisse », Dietikon, Forel, St.-Margrethen, Eddersheim, Pfeddersheim, auxquelles il convient d'ajouter un fragment nouvellement attribué au dépôt de Bouclans (information J.-F. Piningre ; Passard, Piningre et coll. 1984) ; de formes apparentées (à deux rivets : Salavas, Lyon, Zürich) ; fragmentées (Chalon Gué-des-Piles, Larnaud, Claret, Monétier-Allemont) ; à poignée massive (Neuville-sur-Saône, Saint-Georges-de-Reneins, Vaison-la-Romaine, Forbach).

• Épées de Locras :

Richerenches, La Saône, Pourrières, Pouan, Augsburg, Locras, Nidau, Halberstadt, Maastricht, Vodnany ; de formes apparentées (à quatre rivets : Nussloch et Gammertingen ?) ; fragmentées (Chalon Gué-des-Piles, Souain, Sacy-le-Grand, St.-Peterinsel) ; à poignée massive (Chalon Port-Ferrier, Courdemanges, Pourrières).

• L'épée de Seurre est quant à elle plus proche du type de Mayence.

LA HACHE

Quant à la hache de Richerenches, elle appartient au type des « haches rectangulaires à ailerons terminaux de longueur moyenne » de la classification de M.-B. Chardenoux et J.-C. Courtois (1979) (L. 161 mm ; l. 40 mm ; pds : 727 g). Pour ces auteurs, ce sont des formes spécifiques du sud-ouest et du sud-est de la France. La présence de deux moules dans cette dernière région, à Orpieres et Malaucène, constitue un argument de poids en ce sens, bien que ce soient les régions du Sud-Ouest qui concentrent le maximum des pièces découvertes. Ce paradoxe, signalé par M.-B. Chardenoux et J.-C. Courtois, trouve cepen-

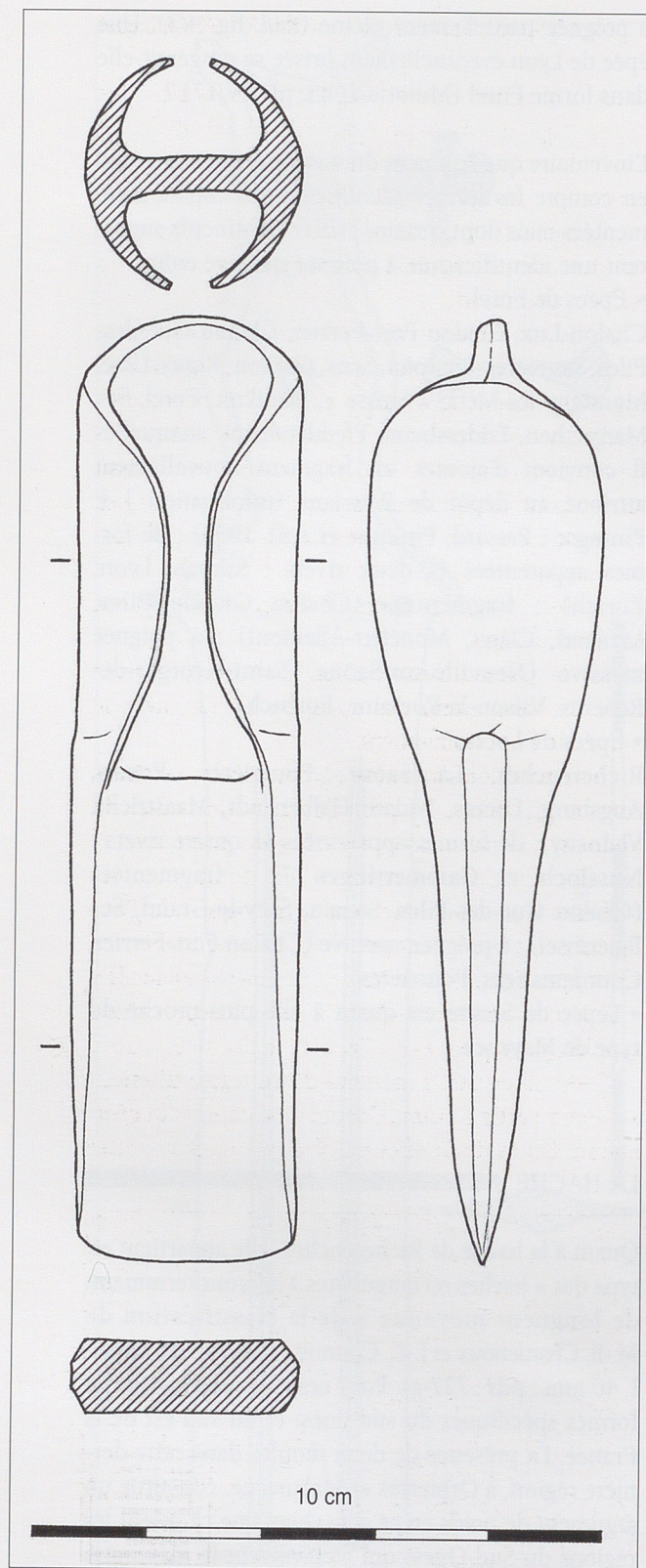


Fig. 9/27. Richerenches, La Mourade.
Hache à ailerons terminaux.

dant un écho dans la répartition des dépôts méridionaux à épingles à collerettes mobiles d'une part (*supra*) et du seul moule méridional connu permettant l'obtention des disques, d'autre part, hors de la zone de répartition de ces parures (Simiane-Collongue, Bouches-du-Rhône).

Le profil de la hache de Vaucluse montre en outre un très léger épaulement à la jonction lame-ailerons, caractère relevé sur la forme « Casse-Rousse » répartie quant à elle des Alpes au centre de la France.

Le meilleur terme de comparaison pour la hache de La Mourade est apporté par un exemplaire découvert dans les environs de Carcassonne. Cette référence sud-occidentale est aussi un trait observé sur la hache qui accompagnait l'épée de Forel du dépôt de la grotte de la Violette à Salavas, évoqué plus haut, alors que la composition métallographique des deux bronzes de cette cavité conduisait à l'hypothèse d'une production à partir de minerais cévenols.

COMPARAISONS

Le parallélisme stupéfiant des découvertes de Salavas et de Richerenches mérite d'être souligné :

- dissimulation du dépôt, en cavité d'accès difficile dans le premier cas et enfoui dans le second ;
- nature des objets, avec une épée et une hache à ailerons sur les deux sites ;
- identité quasi parfaite des formes.

Ces caractères se doublent d'une symétrie géographique assez remarquable vis-à-vis de l'axe rhodanien, à la même latitude, marquant de surcroît la limite nord du groupe méridional des épées de Forel et de Locras.

Ce genre d'association réduite a été interprété dès 1972 comme un équipement de guerrier (Bonnamour et Combier 1972).

Plus récemment, S. Verger a précisé quelques traits distinctifs entre la composition des mobiliers funéraires et celle des dépôts de bronze, les premiers caractérisés par l'armement notamment (Verger 1992). Les exemples demeurent malgré tout assez rares pour considérer qu'il puisse s'agir uniquement pour les dépôts de Salavas et de Richerenches de substituts de tombes. L'inhu-

mation semble de règle à l'époque en moyenne vallée du Rhône (Vital 1988a) et la publication récente de la tombe masculine à épingle, en coffre, de la Calade du Castellet à Fontvieille (Bouches-du-Rhône : Mahieu 1997) ne contredit pas cependant l'hypothèse de déposition d'armement hors sépulture.

CHRONOLOGIE

Quant à la chronologie de ces pièces, les dépôts de Courdemanges et de Bouclans fournissent de bons contextes (Gaucher et Mohen 1972 ; Passard, Piningre et coll. 1984) pour le Bronze final 3a.

Mais le Sud-Est est également l'une des régions où la datation des objets de La Mourade peut être assurée par la présence conjointe des épées de Forel, de Locras, et des haches rectangulaires à ailerons terminaux, comme dans le dépôt de La Farigourière à Pourrières (Courtois 1957b).

En second lieu, le moule de Malaucène (fig. 4/12) associe une hache très comparable à celle de Richerenches à un couteau à dos et tranchant peu sinueux en continuité avec la soie. Cette forme correspond assez bien à un type intermédiaire de la classification obtenue sur la station palafittique helvétique d'Hauterive Champréveyres, dont les contextes datés par dendrochronologie fournissent des points de repère précis dans le temps. Le couteau de type 2 en question (Rychner-Faraggi 1993) provient d'une couche datée de la seconde moitié du XI^e s. av. J.-C. (c. 5-3 entre - 1050 et - 1030), soit du HaB1 de la chronologie palafittique récemment affinée.

La datation du dépôt de Salavas et celle des épées nord-alpines de Locras et de Forel convergent vers le Bronze final 3a (Schauer 1971 ; Bonnamour et Combiar 1972). Le dépôt ardéchois s'est d'ailleurs enrichi de nouveaux objets postérieurement à la publication primaire : couteau à soie repliée, herminette à douille et constriction médiane, anneaux, qui ne font que confirmer la proposition chronologique initiale (Barth *et al.* 1996). Il en est de même pour les haches rectangulaires à ailerons terminaux (Chardenoux et Courtois 1979).

CONCLUSION

Il est à observer que le Sud-Est livrerait ainsi les restes d'au moins sept épées de Forel (Salavas, Vaison, Pourrières, Monétier-Allemont, Claret et peut-être Lyon) et 2 du type de Locras (Richerenches, Pourrières), dont deux à poignée massive, complétant ainsi notablement les inventaires réalisés jusqu'alors.

La cartographie actualisée de ces deux types n'est pas sans intérêt au plan géographique et culturel (fig. 98). En effet, leurs zones de densités maximales tendent à être centrées sur deux aires distinctes suivant une partition est-ouest matérialisée par le massif jurassien et correspondant à deux régions probables de production, l'image se brouillant un peu au sud, comme au nord.

En Bourgogne, les épées de Forel se distinguent par leur nombre.

Sur le plateau Suisse, dans la région des Trois Lacs, se concentrent des épées de Locras, avec le moule de Font notamment.

Cette partition s'accroît encore vers les extrêmes ouest et est. Elle est respectée en moyenne vallée du Rhône si l'on prend en compte l'aspect contextuel et fonctionnel des découvertes de Salavas et de Richerenches, singulièrement symétriques de l'axe fluvial comme l'étaient pour une époque antérieure les dépôts d'épingles de Vers et de Cheval-Blanc. Il y a là à nouveau probablement autre chose qu'une simple coïncidence liée à l'état de la documentation.

Cette observation méritera d'être testée ultérieurement à partir d'autres documents, comme la céramique. On avait en effet pu observer dans la grotte

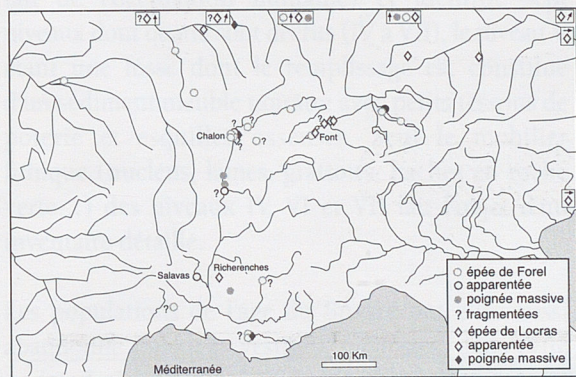
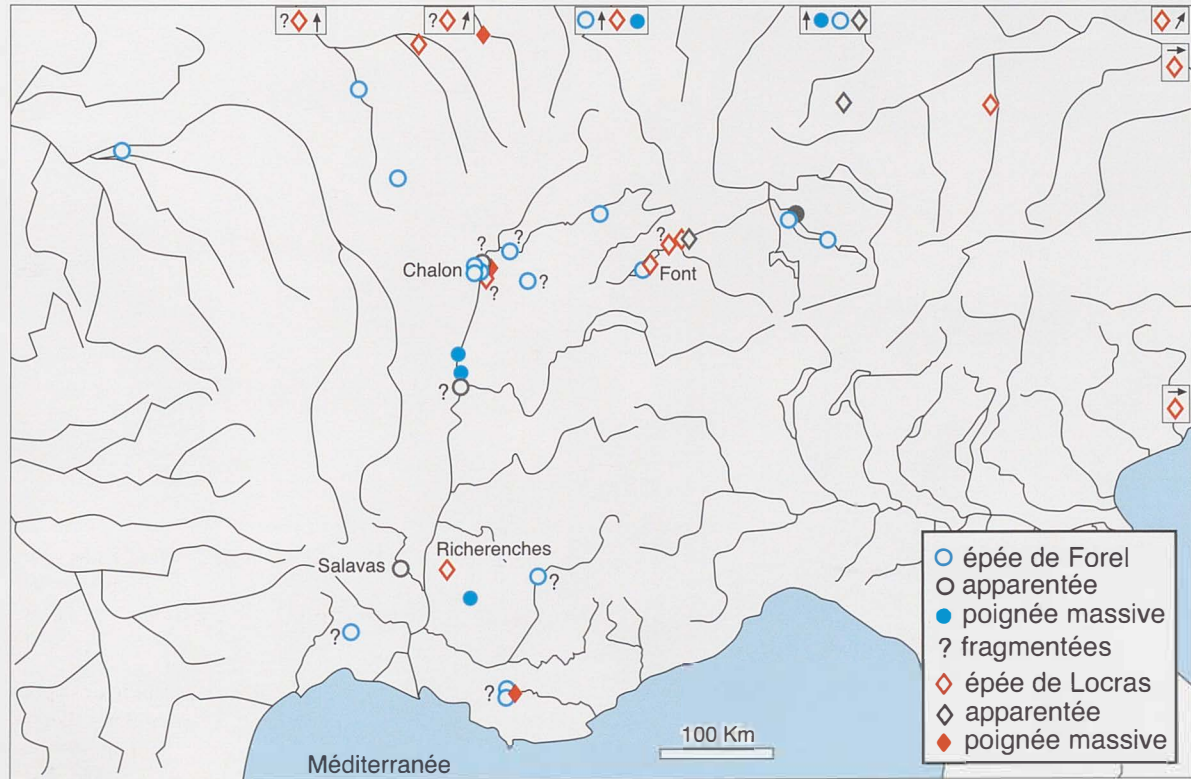


Fig. 98. Cartographie des épées de types Forel, Locras et apparentés (voir p. XIII).

Fig. 98. Cartographie des épées de types
Forel, Locras et apparentés.
(p. 211)



des Cloches, à Saint-Martin-d'Ardèche, la part importante des connexions avec les productions céramiques du Jura au Bronze final 3a. Si l'ordonnement géographique postulé se brouille en Provence, avec la présence conjointe à Pourrières des deux formes d'épées, de Forel et Locras, dans le dépôt de La Farigourière, il faut peut-être en rechercher une explication tout simplement dans le fait que cette région se situe hors de la zone « traditionnelle » d'attraction des cultures septentrionales pour lesquelles la partition est-ouest, comme nord-sud, pouvait relever d'une nécessité identitaire.

Une hypothèse fonctionnelle des deux dépôts rhodaniens à armes du début du Bronze final 3 dans le sens d'un marquage social, combinant le fait funéraire de substitution éventuel (mémorisation d'un personnage particulier) et géographique (tripartition E-O et N-S) pourrait alors prévaloir.

J. V.

LES SITES DE BUOUX

(Buoux)

À Buoux, la fin de l'âge du Bronze est tout aussi chiche en témoins céramiques que la phase du Bronze final 2b.

Les pots et jarres à rebords et décors imprimés ou cannelés sont les plus nombreux (fig. 89). La grotte de la Cupule en a livré trois exemples (fig. 89/2 à 4).

La grotte de la Route a fourni quelques tessons de cette période (fig. 89/5 à 7), à laquelle on doit aussi attribuer une petite jatte ornée de séries parallèles de doubles incisions de style languedocien et rhodanien, de l'abri 1 des Seguin (fig. 39/19). Les comparaisons orientent globalement le diagnostic vers le début de cette phase (Bronze final 3a), bien que deux des tessons de la grotte de la Route puissent être un peu plus tardifs, les séries de triangles poinçonnés sous la carène étant alors fréquentes en Provence.

Les sites du Languedoc oriental et de la rive gauche du Rhône, grotte des Cloches à Saint-Martin-d'Ardèche (Ardèche : Vital 1986), grotte I de Castelvielh à Sainte-Anastasie (Gard : Dedet, Pène *et al.* 1991) fournissent à nouveau des parallèles convaincants pour ces formes également bien présentes localement : grotte du Levant de Leunier, grotte du Castellaras. La grande jarre à cannelures de la grotte du Pot Peigné (fig. 89/1) est rattachée à cette période par défaut.

De Buoux encore, du pied d'un front rocheux de molasse en rive gauche de l'Aiguebrun, provient un tesson de coupe conique à rebord découvert et décrit par A. Carry. Il présente la particularité de porter un décor d'incisions simples profondes représentant des personnages et des signes en forme de T (Carry 1990). Ce tesson est très proche par sa forme et par la composition de pictogrammes de la coupe venant de la grotte Basse de Cheval-Blanc décrite plus loin.

Le bracelet de bronze figuré (fig. 42/6) a été découvert avec cinq pièces identiques dans une trémie de blocs instable d'une des salles de la grotte du Passage. Ces parures forment un ruban, élargi dans

Lieu de dépôt	Collection privée à Grignan.
Bibliographie	Sauzade 1983 ; Bruno 1992.

sa partie centrale et de section plano-convexe. Elles portent à leurs extrémités trois faibles bourrelets obtenus à la coulée. Le décor gravé est très corrodé sur l'ensemble des exemplaires. Le mieux conservé montre une suite de triangles incisés alternes encadrés aux extrémités par des séries d'incisions transversales elles-mêmes séparées par des motifs cruciformes, ou par le tracé au pointeau de leurs terminaisons et de leurs centres.

Un excellent parallèle peut être effectué avec les bracelets des tumulus 4 et 1 du quartier de Beau-regard à Saint-Remèze (Ardèche), bien que les conditions de fouilles n'aient pas permis de juger des associations de mobiliers (Lagrand 1987, fig. 15).

L'attribution chronologique au Bronze final 3b peut être postulée à partir d'un certain nombre de pièces de conception proche, quant au décor tout du moins, découvertes sur les stations littorales de Suisse occidentale (Paszthory 1985, pl. 76). Ces parures confirment la pénétration des modèles ou des produits de la métallurgie septentrionale au Bronze final 3.

J. V.

GROTTE DU LEVANT DE LEAUNIER (Malaucène)

Sondée pour la première fois entre 1920 et 1922 par les frères Auguste et Louis Catelan, cette cavité de dimensions confortables (17 m sur 15 m) est située sur le flanc nord du Rissas, en rive droite de la combe de Leaunier, au centre des ateliers de taille de Veaux-Malaucène. D'autres travaux y seront entrepris : Gauthier (1950), Barthélemy (1955-1960).

Les frères Catelan avaient surtout noté la présence de nombreux récipients de technologie différente et de géométrie variée qu'ils attribuent au Néolithique et à l'âge du Bronze. Concernant le mobilier lithique, l'accent est mis sur la rareté des pièces retouchées et sur le nombre élevé d'éclats et de lames (plusieurs centaines). Dans le même temps, ils signalent la découverte en 1920 de deux valves bifaciales en grès tendre à ciment calcaire et à grains très fins provenant des couches miocènes (Helvétien) proches de la grotte. Ces deux valves appartiennent à un moule multiple. Enfin, ils décrivent plusieurs figures schématiques présentes sur les parois de la cavité.

Trente-cinq ans plus tard, A. Barthélemy décrira le remplissage de la grotte à partir d'un sondage de 2 m² pratiqué au fond de la cavité (carrés D2 et D3) ; le substrat n'a pas été atteint.

Il s'interroge sur l'origine des matériaux qu'il classe en quatre catégories (destruction du plafond, ruissellement, dépôt des eaux d'infiltration et dépôt du fait de l'occupation humaine) et identifie sept niveaux dont quatre sont décrits (IV à VII), le niveau V étant une fosse dont le remplissage est constitué d'un sédiment meuble noirâtre avec petits tessons de poterie et esquilles osseuses. Seul le mobilier lithique (nucléus, lames, grattoirs, haches en roche verte...) des niveaux IV, VI et VII fait l'objet d'un inventaire détaillé.

Les populations de l'âge du Bronze ont elles aussi abandonné quelques vestiges, modestes, dans cette cavité. Trois récipients, dont un assez bien conservé (fig. 64/13 à 15), sont à rapprocher au début du Bronze final. La Baume des Anges à Donzère consti-

tue le meilleur site de référence (Vital 1990a). Il s'agit donc là de productions d'essence rhodanienne.

D'autres tessons semblent relever d'une fréquentation un peu plus tardive (fig. 75/6 à 8), éventuellement à rapprocher du moule qui pourrait en être contemporain. Celui-ci a conservé ses deux valves (fig. 4/2). Il était destiné à la fonte d'une hache à ailerons terminaux relativement longs, comme celui comparable d'Orpierre dans les Hautes-Alpes. Les outils sortis de ces ateliers se répartissent entre le sud-est et le sud-ouest de la France durant le Bronze final 3 (Chardenoux et Courtois 1979). Il n'est peut-être pas innocent que cette pièce ait été découverte sur les lieux même d'un important site d'extraction de silex au Néolithique.

J. B.-C. et J. V.

GROTTE DU CASTELLARAS (Monieux)

Le mobilier céramique de la grotte du Castellaras est dispersé entre plusieurs lieux de dépôt. Une partie rassemblée dans la collection Raymond est conservée au musée des Antiquités nationales. La majorité des pièces est cependant abritée au Musée lapidaire de Carpentras. Les vestiges exclusivement céramiques attestent la fréquentation, sinon constante, tout au moins répétée de ce large abri durant l'âge du Bronze final (fig. 76). Au moins trois périodes sont représentées.

La plus ancienne correspond au Bronze final 1, illustrée par trois types de récipients. La jatte carénée (n° 1), les pots à cordons (n°s 2 et 3) et les pots à segmentation haute digitée (n°s 4 et 5) trouvent des modèles dans l'aven des Fourches I (Buisson-Catil, Sauzade et coll. 1997, fig. 8/4, 10/7..., dans ces *Notices*), ce qui peut s'expliquer par la relative proximité des sites, l'un sur le plateau, l'autre dans la vallée de la Nesque, vers le sud.

Quelques individus sont rapportés au Bronze final 2b (fig. 75/9, 76/ 6 à 9) sur la base des rapprochements opérés avec les inventaires des sites de Laprade à Lamotte-du-Rhône, ou encore de la vallée de la Cèze.

Mais ce sont les passages les plus récents qui ont livré la plupart des céramiques du Bronze final, près de la moitié de l'ensemble de cette période.

L'aspect physique des tessons permet de postuler leur synchronie globale. Les formes se distribuent dans quatre catégories :

- les jattes à décors cannelés, incisés et impressions (n°s 13 à 15) ;
- les jarres aux décors semblables à ceux des précédents (n°s 16 et 17) ;
- les coupelles (n°s 18 et 19).

La proposition de datation au Bronze final 3a repose sur les affinités observées avec les séries de ce stade, encore peu nombreuses dans le Midi, issues d'un tri typologique pour la grotte des Cloches à

Lieu de dépôt	Musée Calvet à Avignon. Collection Gauthier à Sainte-Cécile-les-Vignes. Collection Barthélemy au musée de Mâcon.
Bibliographie	Barthélemy 1956 ; Brusset 1981 ; Catelan 1920a et 1920b, 1922 ; Gagnière 1959, 1961 ; Gagnière et Germand 1961 ; Gagnière, Germand et Granier 1963 ; Gallician 1978.

Saint-Martin-d'Ardèche (Ardèche : Vital 1986) et découvertes dans plusieurs fosses dans la grotte I de Castelvielh à Sainte-Anastasia (Gard : Dedet, Pène *et al.* 1991). C'est notamment le cas pour les jattes à décor incisé, un gobelet cannelé et la grande jarre très décorée. Les premières sont cependant connues en Provence dans la grotte Murée à Montpezat (Lagrand 1968) et sur le site des Salins de Ferrières à Martigues (Legros 1986b). Les coupelles sont plus particulièrement représentatives du Bronze final 3b, mais rien ne s'oppose à une apparition antérieure comme l'indiquent les découvertes de Touar aux Arcs-sur-Argens (Berato, Magnin *et al.* 1989). Quant à leur origine, l'ensemble de ces poteries indique néanmoins des relations privilégiées avec l'axe rhodanien.

J. B.-C. et J. V.

LES LAUZIÈRES (Lourmarin)

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Le site des Lauzières a été découvert en 1965, par René Coutel de Cucuron, à l'occasion de prospections entreprises à la suite d'un incendie de forêt (Courtin 1974, p. 254). Une campagne de reboisement organisée par l'O.N.F. en 1974, à grand renfort d'engins mécaniques, a défoncé les pentes est et une partie de la crête. Un abondant matériel Néolithique final-Chalcolithique et des objets en bronze furent alors recueillis dans les déblais. L'importante partie du site détruite à l'occasion de ces travaux rend l'analyse difficile.

LOCALISATION ET TOPOGRAPHIE

Sur le versant méridional du Lubéron, le gisement de plein air des Lauzières est situé à 1,6 km au nord-ouest de Lourmarin. Il occupe le sommet (331 m) d'un petit plateau de molasse calcaire tertiaire (Burdigalien M1) bordé de hautes falaises. Établi sur la rive gauche de l'Aiguebrun, petit affluent de la Durance, le site domine l'entrée sud de la combe de Lourmarin par des à-pic de plus de 100 mètres.

Le gisement a fait l'objet de fouilles pendant sept campagnes annuelles de 1976 à 1982 dans le cadre de l'activité de l'Association historique cucuronnoise du Luberon (Escalon de Fonton 1978, p. 719 ; 1980 pp. 535-537 ; Courtin 1982, pp. 534-536 ; 1984, pp. 409-410 ; D'Anna *et al.* 1985). Les objectifs de l'opération étaient l'exploration d'un habitat Néolithique final-Chalcolithique comportant un mur d'enceinte partiellement conservé et protégeant une partie de l'établissement (D'Anna *et al.* 1989, pp. 165-180).

En plus de cet habitat, le site comporte une nécropole de la fin de l'âge du Bronze qui fait l'objet de cette notice.

Lieu de dépôt	Saint-Germain-en-Laye, musée des Antiquités nationales (coll. Raymond) ; Carpentras, Musée lapidaire (coll. Gauthier ?)
Bibliographie	Courtin 1974 ; Mistral 1930, 1932, 1955.



Fig. 99. Lourmarin, Les Lauzières.
Plan de localisation du mur d'enceinte du Néolithique final
et répartition des onze ensembles funéraires du Bronze final.

Les sépultures, peu visibles, étaient implantés au sommet et sur le haut de la pente est (fig. 99). Elles ont été bouleversées par les travaux de l'O.N.F. et semblent avoir davantage souffert que le gisement néolithique.

Les fouilles ont permis de relever au moins onze concentrations de mobilier et d'os humains, inégalement conservées. Elles étaient amputées ou complètement déstructurées par le passage des engins mécaniques, mais probablement aussi par d'autres phénomènes plus anciens. Elles peuvent correspondre soit à des tumulus très dégradés et à leurs sépultures périphériques, soit à des sépultures en fosse installées dans les ruines de l'établissement néolithique. Une douzième et probablement une treizième ont été complètement arasées et leur existence est seulement supposée d'après la dispersion du matériel laissé dans les bourrelets des bulldozers.

Tous ces ensembles ont été installés plus ou moins directement sur le substratum, ce qui suppose soit une érosion du site néolithique, soit un nettoyage partiel. Les rares aménagements visibles sont quelques blocs de molasse sans doute prélevés sur les murs néolithiques ou dans leurs ruines, en particulier pour les ensembles 2 et 4.

LE SITE 3

Nous décrivons ici à titre d'exemple le plus représentatif de ces dépôts (anthropologie et archéologie) : l'ensemble n° 3 localisé dans la partie sud du site.

RESTES HUMAINS

Du point de vue anthropologique, il comporte quelques fragments de crâne avec prémolaire supérieure et un fragment de mandibule avec des dents (incisives et prémolaires) très usées, attribués à un individu adulte âgé (étude C. Bouville).

MOBILIER DE BRONZE

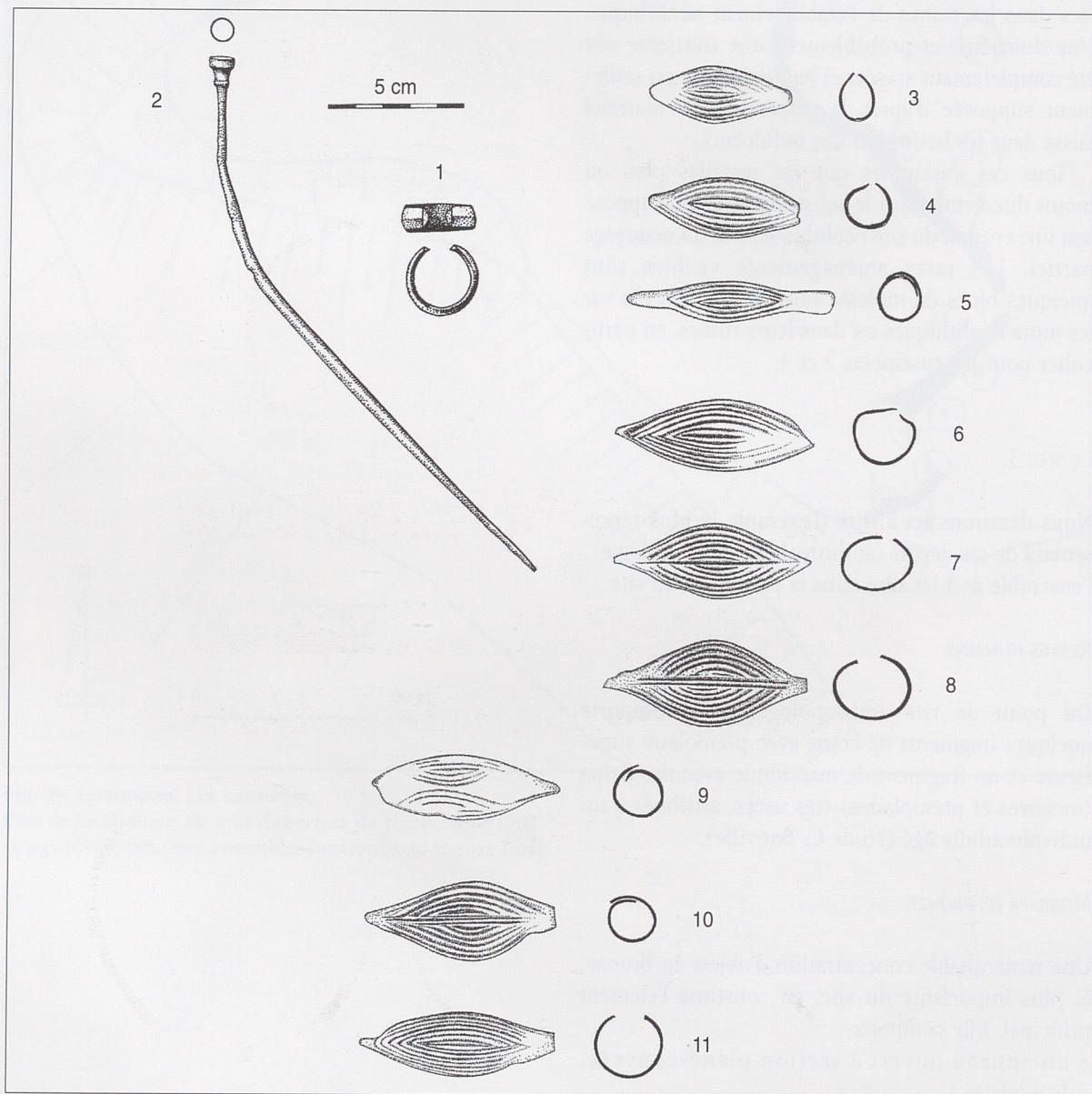
Une remarquable concentration d'objets en bronze, la plus importante du site, en constitue l'élément principal. Elle comporte :

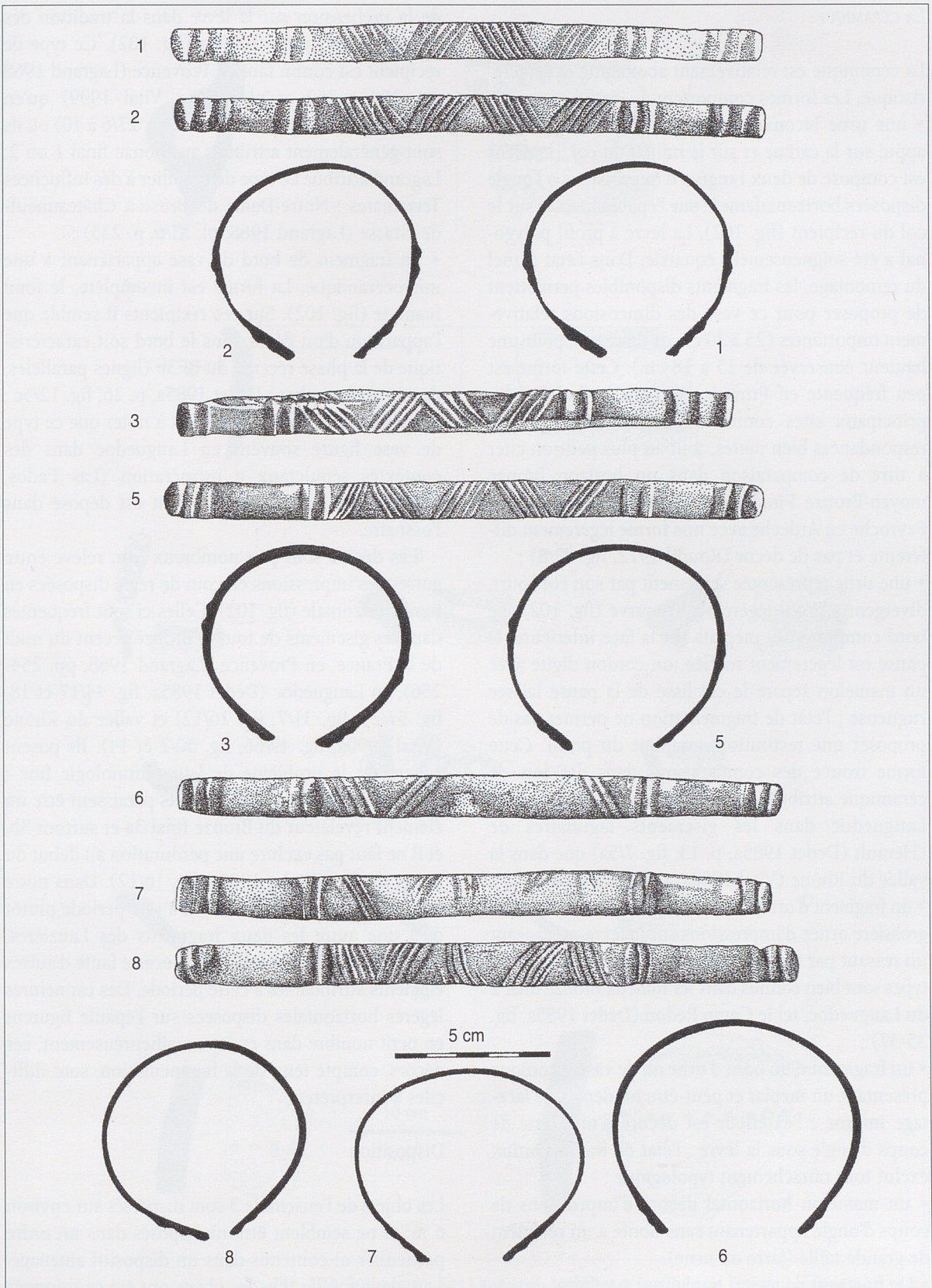
- un anneau ouvert à section plano-convexe, subcirculaire ;

Fig. 100. Lourmarin, Les Lauzières.
 Mobilier métallique de l'ensemble funéraire n° 3,
 épingles et bagues.

- une épingle à tête en clou épaisse, décorée d'une collerette et de cannelures sous la tête (fig. 100) ;
- une bague spiralée comportant trois spires ;
- huit bagues en tôle moulée décorées de nervures et cannelures (fig. 100) ;
- les restes de neuf bracelets moulés, cinq à décor de bandeaux en relief (fig. 101) et quatre à décor incisé de croix de Saint-André et de lignes parallèles. Leur section est plano-convexe et leurs dimensions relativement constantes : longueur déroulée environ 196 mm, épaisseur au bandeau 2,4 mm, largeur max. 12,8 mm, largeur min. 8,7 mm.

Fig. 101. Lourmarin, Les Lauzières.
 Mobilier métallique
 de l'ensemble funéraire n° 3,
 bracelets.





LA CÉRAMIQUE

La céramique est relativement abondante et caractéristique. Les formes comportent :

- une urne biconique avec anse en ruban prenant appui sur la carène et sur le milieu du col ; le décor est composé de deux rangées d'impressions à l'angle disposées horizontalement sur l'épaule et sur le col du récipient (fig. 102). La lèvre à profil polygonal a été soigneusement équarrie. Dans l'état actuel du remontage, les fragments disponibles permettent de proposer pour ce vase des dimensions relativement importantes (25 à 30 cm de diamètre, pour une hauteur conservée de 15 à 18 cm). Cette forme est peu fréquente en Provence et dans le Sud-Est, les principaux sites connus n'ont pas livré de correspondances bien nettes, tout au plus peut-on citer à titre de comparaison dans un horizon Bronze moyen-Bronze Final I l'exemplaire de la grotte de Peyroche en Ardèche avec une forme légèrement différente et pas de décor (Roudil 1972, fig. 82/8) ;
- une urne représentée seulement par son col court, divergent à profil légèrement incurvé (fig. 102) ; le bord comporte des méplats sur la face inférieure, la panse est légèrement renflée, un cordon digité avec un mamelon sépare le col lissé de la panse laissée rugueuse ; l'état de fragmentation ne permet pas de proposer une restitution complète du profil. Cette forme trouve des comparaisons dans des lots de céramique attribués au Bronze final 2, aussi bien en Languedoc dans les gisements lagunaires de l'Hérault (Dedet 1985a, p. 13, fig. 7/5a) que dans la vallée du Rhône (Vital 1990a, p. 64, fig. 72/1 et 2) ;
- un fragment d'urne à cordon digité et un bord d'urne grossière ornée d'impressions sur la lèvre ménageant un ressaut par rapport à l'intérieur du récipient. Ces types sont bien connus dans les milieux Bronze final 2 du Languedoc, tel le Camp Redon (Dedet 1985a, fig. 35-37) ;
- un fragment d'un bord d'urne ou de vase biconique présentant un méplat et peut-être un départ de face-tage interne ; l'extérieur est décoré d'une série de coups d'ongle sous la lèvre ; l'état de fragmentation exclut tout rattachement typologique ;
- un mamelon horizontal décoré d'impressions de coups d'ongle appartenant sans doute à un récipient de grande taille (jarre ou urne).
- Un fragment de tasse à bord évasé avec prise directe

de la préhension sur la lèvre dans la tradition des récipients du Bronze moyen (fig. 102). Ce type de récipient est connu tant en Provence (Lagrand 1968 pp. 350 à 352 et pl. XXV ; Vital 1999) qu'en Languedoc (Dedet 1985a, p. 43, fig. 27/6 à 10) où ils sont généralement attribués au Bronze final 1 ou 2. Lagrand attribue ce type de mobilier à des influences Terramares : Notre-Dame du Brusac à Châteauneuf-de-Grasse (Lagrand 1968, pl. XI/6, p. 235) ;

- un fragment de bord de vase appartenant à une microcéramique. La forme est incomplète, le fond manque (fig. 102). Sur ces récipients il semble que l'apparition d'un décor sous le bord soit caractéristique de la phase récente du BF3b (lignes parallèles, décors zoomorphes : Dedet 1985a, p. 26, fig. 12/5c ; Chevillot 1981 pp. 77-78). Il est à noter que ce type de vase figure souvent en Languedoc dans des contextes sépulcraux à incinération (Las Fados, Millas) dans lesquels le récipient est déposé dans l'ossuaire.

Les décors sont peu nombreux ; on relève entre autres des impressions en coin de règle disposées en ligne horizontale (fig. 102). Celles-ci sont fréquentes dans les gisements de tout le Bronze récent du midi de la France, en Provence (Lagrand 1968, pp. 254-256), en Languedoc (Dedet 1985a, fig. 44/17 et 18, fig. 57/21, fig. 31/7, fig. 16/12) et vallée du Rhône (Vital 1990a, fig. 49/66, fig. 50/2 et 14). Ils posent cependant le problème de leur chronologie fine ; rares au Bronze final 2, ces objets paraissent être un élément révélateur du Bronze final 3a et surtout 3b, et il ne faut pas exclure une perdurance au début du 1^{er} âge du Fer (Dedet 1985a, fig. 16/12). Dans notre cas il est impossible d'attribuer à une période plutôt qu'à une autre les deux fragments des Lauzières, bien que l'âge du Fer puisse être écarté faute d'autres éléments attribuables à cette période. Des cannelures légères horizontales disposées sur l'épaule figurent en petit nombre dans ce lot ; malheureusement, ces décors, compte tenu de la fragmentation, sont difficiles à interpréter.

Disposition

Les objets de l'ensemble 3 sont dispersés sur environ 6 m² et ne semblent être ni disposés dans un ordre particulier ni contenus dans un dispositif aménagé. Lors de la fouille tous les objets ont été coordonnés

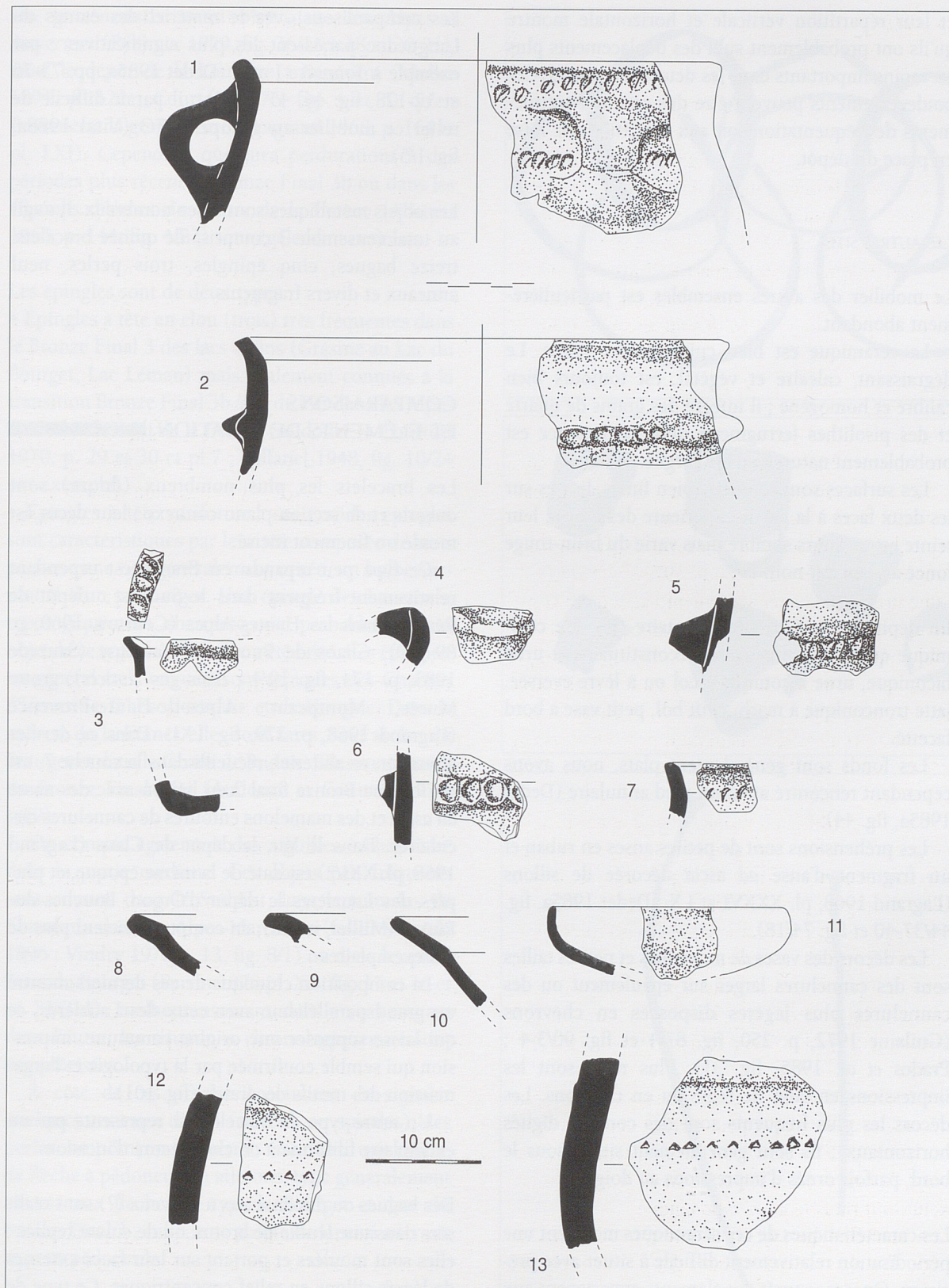


Fig. 102. Lourmarin, Les Lauzières. Mobilier céramique de l'ensemble funéraire n° 3.

et leur répartition verticale et horizontale montre qu'ils ont probablement subi des déplacements plus ou moins importants dans les deux dimensions. Ces bouleversements peuvent être dus soit aux piétinements de fréquentation soit aux conditions de mise en place du dépôt.

LES AUTRES SITES

Le mobilier des autres ensembles est particulièrement abondant.

La céramique est bien cuite et très solide. Le dégraissant, calcaire et végétal, est toujours bien calibré et homogène ; il intègre des grains de quartz et des pisolithes ferrugineux dont la présence est probablement naturelle dans l'argile.

Les surfaces sont soignées, bien finies, lissées sur les deux faces à la partie supérieure des vases ; leur teinte est toujours sombre mais varie du brun-rouge foncé au marron-noir.

En dépit de l'état très fragmentaire de cette céramique quelques formes sont reconstituables : urne biconique, urne biconique à col ou à lèvres éversées, jatte tronconique à marli, petit bol, petit vase à bord facetté.

Les fonds sont généralement plats, nous avons cependant rencontré aussi un pied annulaire (Dedet 1985a, fig. 44).

Les préhensions sont de petites anses en ruban et un fragment d'anse *ad ascia* décorée de sillons (Lagrand 1968, pl. XXXVI et LX ; Dedet 1985a, fig. 44/37-40 et fig. 74/18).

Les décors des vases de moyennes et petites tailles sont des cannelures larges sur épaulement ou des cannelures plus légères disposées en chevrons (Guilaine 1972, p. 250, fig. 87/4 et fig. 90/3-4 ; Prades *et al.* 1985, fig. 31). Plus rares sont les impressions en coin de règle ou en chevrons. Les décors les plus fréquents sont des cordons digités horizontaux ; ils sont généralement situés sous le bord, parfois ornés d'impressions au doigt.

Les caractéristiques de ces céramiques montrent une périodisation relativement difficile à situer avec précision. On y reconnaît des éléments appartenant aux Bronze final 2a et 3.

Les comparaisons avec le matériel des étangs du Languedoc paraissent les plus significatives : par exemple à Tonnerre I et II (Dedet 1985a, pp. 73-76 et 12-128, fig. 44, 45 et 74) ; il paraît difficile de relier ce mobilier au groupe RSFO (Vital 1988a, fig. 1/5).

Les objets métalliques sont assez nombreux. Il s'agit au total (ensemble 3 compris) de quinze bracelets, treize bagues, cinq épingles, trois perles, neuf anneaux et divers fragments.

COMPARAISONS

ET ÉLÉMENTS DE DATATION

Les bracelets les plus nombreux (douze) sont ouverts et de section plano-connexe ; leur décor est moulé ou finement incisé.

Ce type peu répandu en France est cependant relativement fréquent dans le Sud-Est : dépôt de Réallon dans les Hautes-Alpes (Courtois 1960, p. 89-100), Chaos de Buoux en Vaucluse (Sauzade 1983, p. 174, fig. 19/4 ; dans ces *Notices*), grotte Murée, Montpezat, Alpes-de-Haute-Provence (Lagrand 1968, p. 279, fig. LXI). Dans ce dernier gisement, ce matériel, recueilli dans la couche 7, est attribué au Bronze final 2 en liaison avec des anses *ad ascia* et des mamelons entourés de cannelures circulaires. Dans le Var, le dépôt de Clans (Lagrand 1968, pl. XXI/2) est daté de la même époque, et plus près des Lauzières le dépôt d'Orgon, Bouches-du-Rhône (Muller, inédit), en compte à lui seul plus de dix exemplaires.

La composition chimique de ces derniers montre un grand parallélisme avec ceux des Lauzières, ce qui laisse supposer une origine commune, impression qui semble confirmée par la typologie et l'organisation des motifs décoratifs (fig. 101).

Un autre type de bracelet est représenté par un exemplaire filiforme à crochet décoré d'incision.

Des bagues ou des anneaux à cheveux (?) sont réalisées dans une feuille de bronze ou de cuivre repliée ; elles sont moulées et portent sur leur faces externes de légers sillons en relief concentriques. Ce type de bijou est fréquent dans le mobilier du Bronze final 2.

On le rencontre aussi bien dans les Alpes à Auvernier (Rychner 1979, fig. 36/14 à 18 et 20-21), dans le dépôt de la Loubière à Bénévent (Muller 1991, p. 122 ; Courtois 1976, fig. 4 et 6) qu'en Provence à la grotte Murée (Lagrand 1968, p. 164 et pl. LXI). Cependant quelques perdurations à des périodes plus récentes, Bronze Final 3b ou dans les Champs d'Urnes du centre de la France (Abauzit 1965, p. 144, fig. 4/B2) sont également connues.

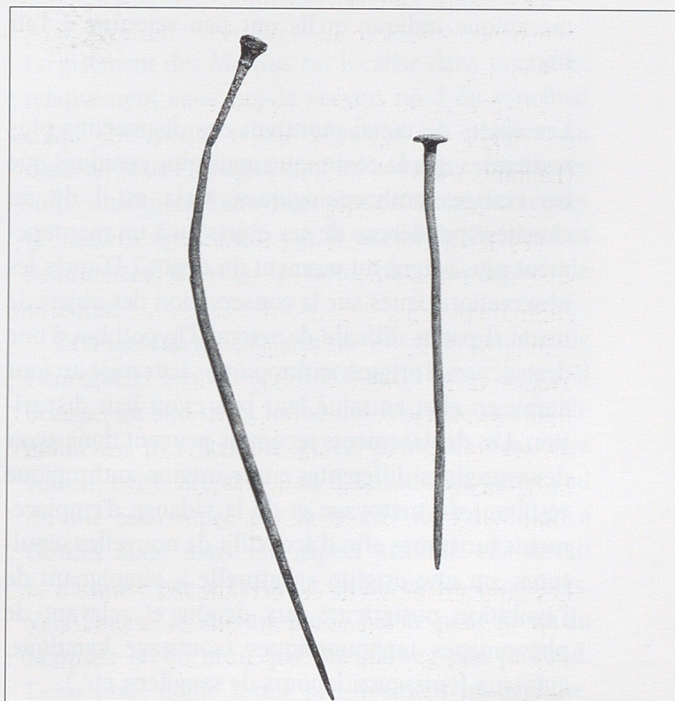
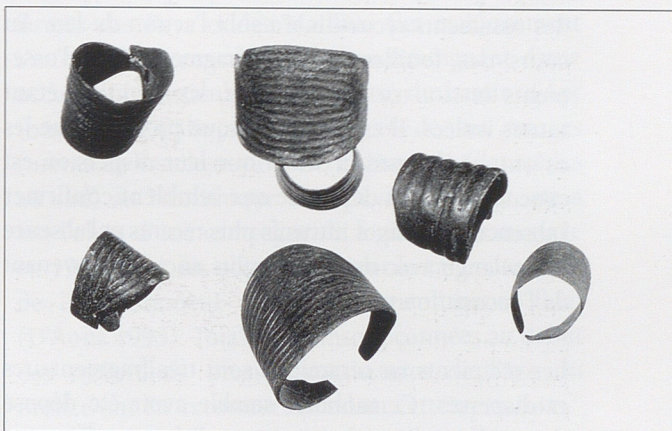
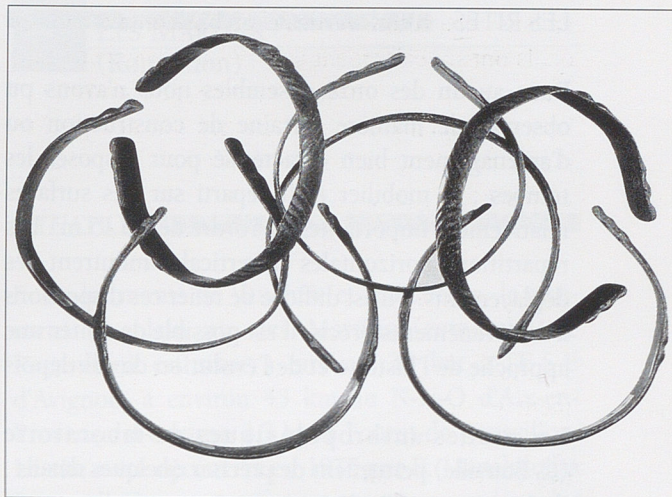
Les épingles sont de deux types :

- Épingles à tête en clou (trois) très fréquentes dans le Bronze Final 3 des lacs alpins (Grésine au Lac du Bourget, Lac Léman) mais également connues à la transition Bronze Final 3b / âge du Fer dans les Alpes du Sud et le midi de la France (Audouze et Courtois 1970, p. 29 et 30 et pl.7 ; Taffanel 1948, fig. 10/24 par exemple).
- Épingles à tête vasiforme : ces grandes épingles sont caractéristiques par leur tête composée de trois parties : une tige généralement ornée, un bulbe surmonté d'un petit ergot. Une épingle des Lauzières, typologiquement aberrante, est probablement un objet de ce type dont le bulbe a été brisé. Ces épingles, en général très longues, sont typiques des Champs d'Urnes de Tchécoslovaquie et de Hongrie. Dans le sud-est de la France elles sont rares, sauf au lac du Bourget et dans le Chaos de Buoux. Elles sont datées du Bronze Final 2/3a (Audouze et Courtois 1970, p.49).

On compte également des aiguilles à chas situé dans la partie médiane. Ces objets peu fréquents sont connus dans le Sud-Est dans le tumulus de Canneaux dans les Alpes-Maritimes (fouilles Bottin 1896 : Vindry 1978 p. 13, fig. 8/1) ou dans les palafittes du Bourget (Perrin 1870 pl. XII, fig. 15 et 16 et pl. XIX/11) ; malheureusement, dans un cas comme dans l'autre, les situations chronologiques ne sont pas précisées.

À côté de ces objets, il convient de signaler quelques anneaux divers (ouverts ou spiralés), des perles, un poinçon de section circulaire, une pointe de flèche à pédoncule et ailerons, type généralement associé aux flèches de type le Bourget et daté du Bronze Final 3 ; enfin, une pointe de lance à ailerons et petit pédoncule.

Lourmarin, Les Lauzières.
Mobilier métallique.



Dans aucun des onze ensembles nous n'avons pu observer de manière certaine de construction ou d'aménagement bien caractérisé pour disposer les tombes ; le mobilier était réparti sur des surfaces relativement importantes de l'ordre de 6 à 15 m². Les répartitions horizontales et verticales montrent des déplacements. S'il est difficile de relier ces dispersions à des événements précis, il est possible de tenter une approche de l'histoire et de l'évolution de ces dépôts

Les études anthropologiques de laboratoire (C. Bouville) permettent de préciser quelques détails : il n'y a pas eu d'incinération même partielle, aucun des ossements recueillis n'a subi l'action du feu. Au cours des fouilles, aucune fragmentation d'ossements *in situ* n'a été observée, les esquilles étant toutes isolées. Il est donc plus que probable que les os ont été déposés brisés et que leur dispersion est concomitante du dépôt, ce que semblent confirmer l'absence de vestiges intrusifs plus récents et l'absence de mélange avec des objets plus anciens provenant de l'occupation néolithique.

Les récipients en céramique sont très fragmentaires et dispersés. Ce mobilier semble avoir été déposé déjà réduit à l'état de tessons, et l'absence d'érosion mécanique indique qu'ils ont peu séjourné à l'air libre.

Les objets de métal montrent des dispersions plus restreintes que la céramique mais plus étendues que les vestiges anthropologiques. Cela est-il dû au caractère pondéreux de ces objets ou à un regroupement plus soigné au moment du dépôt ? D'après les observations faites sur la conservation des objets de métal il paraît difficile de retenir l'hypothèse d'une destruction d'origine anthropique : leur mise au jour aurait en effet entraîné leur bris et/ou leur disparition. Les déplacements reconnus peuvent donc avoir deux origines différentes : une origine anthropique résultant du nettoyage et de la vidange d'emplacements funéraires afin d'accueillir de nouvelles sépultures, ou une origine « naturelle » témoignant de l'évolution postérieure aux dépôts et relevant de phénomènes taphonomiques (soutirage karstique, animaux fouisseurs, labours de sangliers, etc.).

Les corps n'ont pas été déposés en connexion anatomique, la céramique est peu abondante et très fragmentaire, le mobilier métallique a été regroupé avec un soin particulier et il est généralement bien conservé. Ces sépultures pourraient donc correspondre à un dépôt en deux temps : le défunt mis en attente, avec probablement un mobilier funéraire, jusqu'au décharnement total ; puis, dans un deuxième temps, les restes sont recueillis et enterrés, le long des ruines du mur néolithique ou dans son éboulis à faible profondeur.

De telles pratiques ont été reconnues en Languedoc par exemple dans la nécropole de Cazeville : tumulus A3, B6, C4, E3 et F4 (Dedet 1992, pp. 74-76 et 258-260) ; en Ardèche (Louis 1960, pp. 5, 49, 50 et 110-113) ; et, en Provence, au Grand Ségriès à Moustiers-Sainte-Marie dans les Alpes-de-Haute-Provence (Courtin 1991, p. 283).

La nécropole des Lauzières constitue un ensemble exceptionnel en Provence. Parmi les problèmes soulevés, se pose celui de l'habitat dont elle dépendait. À proximité, deux gisements sont actuellement connus : l'un à l'est du site, près de la ferme des Cavaliers (Bronze final 2), l'autre à l'ouest, en rive droite de l'Aiguebrun, au pied de Castelsarrasin (prospections inédites de L.-F. Gantès et J. Courtin). On notera que ces deux gisements sont situés dans les zones basses, en lisière de la plaine de Lourmarin, alors que la nécropole est en position perchée. On rappellera également que la combe de Lourmarin, par la vallée de l'Aiguebrun, la combe des Cavaliers et le vallon de Serre, débouche sur l'important gisement de Buoux, environ 6 km au nord-est, avec lequel les points de comparaison sont nombreux (Sauzade 1983, p. 173, 174 fig. 19/1 à 3 et fig. 20 ; D'Anna *et al.* 1985 ; Vital, dans ces *Notices*).

La plupart des ensembles analysés fournissent des indices chronologiques cohérents qui permettent de situer le fonctionnement de cette nécropole au cours du Bronze final 2, avec sans doute soit des aménagements, soit des circulations très ponctuelles au Bronze Final 3. Ces propositions sont corroborées en particulier par la chronologie bien établie du mobilier métallique (bracelets, épingles, bagues-anneaux de tresses, etc.) et par la série céramique dont les décors de cannelures, coins de règle,

impressions digitées, les bords équarris, et les urnes présentent les caractères de leurs homologues des sites lagunaires du Languedoc.

A. D'A., A. M., R. C. et J. C.

LES MARTINS (Roussillon)

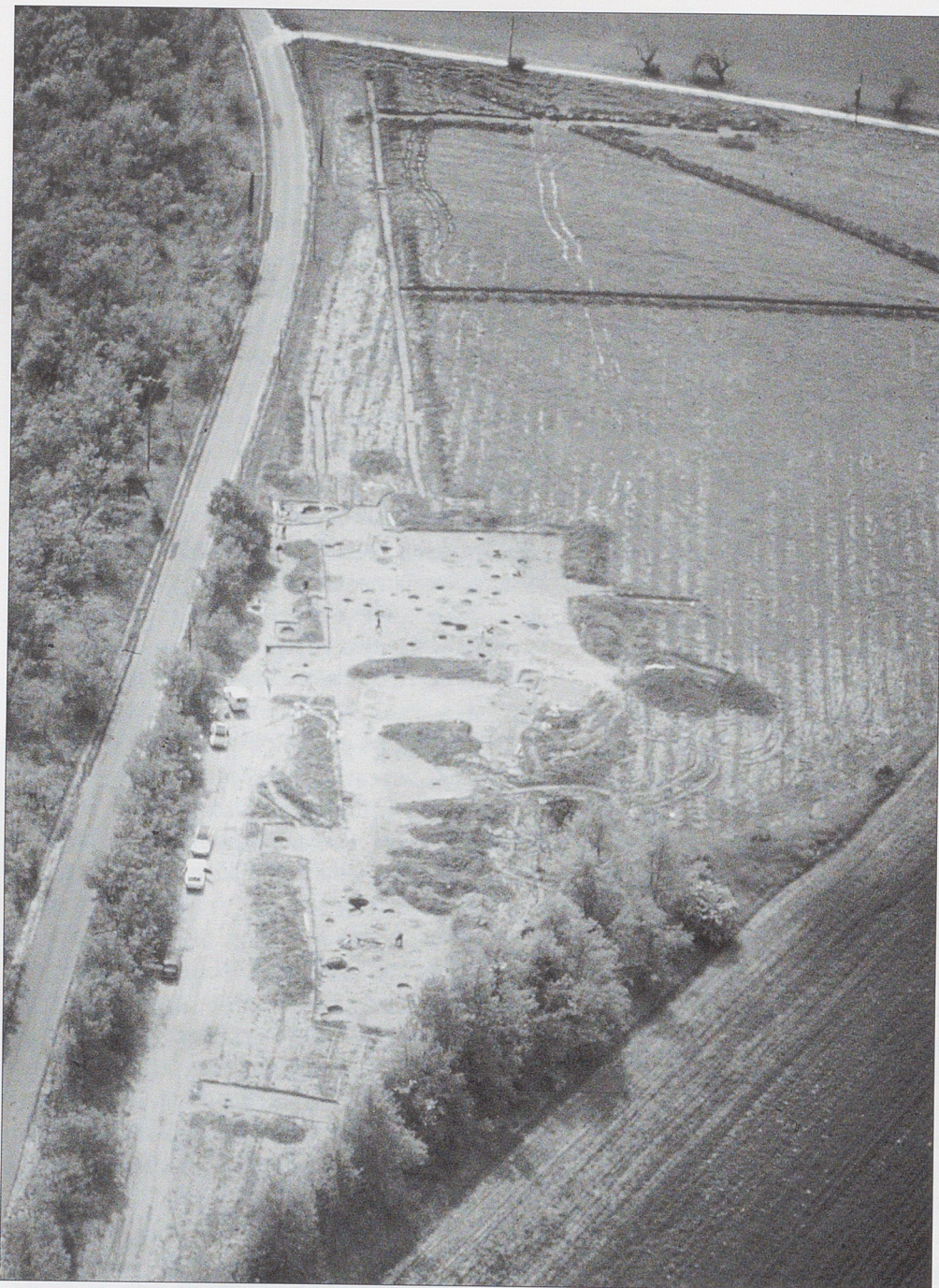
SITUATION

Entre les monts de Vaucluse et le Luberon, le gisement de plein air des Martins (commune de Roussillon) est situé à environ 38 km à l'E-S-E d'Avignon, à environ 45 km au N-N-O d'Aix-en-Provence et environ 2,3 km à l'ouest de Roussillon. Le site a été découvert en 1975 par B. Manahiloff à l'occasion de prospections systématiques autour des fermes des Reys et des Martins. Cet établissement s'intègre à un ensemble de sites témoignant d'une occupation particulièrement dense du bassin d'Apt (bassin du Calavon-Imergue), et de ses marges (monts de Vaucluse au nord, Luberon et Claparèdes au sud) au Néolithique (Marchesi 1990). Le site a fait l'objet d'une campagne de fouilles de sauvetage en 1986, dont les objectifs étaient la caractérisation de l'établissement chasséen et néolithique final (D'Anna 1993). Totalement insoupçonnées au début des recherches, plusieurs structures de l'âge du Bronze ont été reconnues pendant cette opération.

Le gisement des Martins est localisé dans une zone relativement basse sur le versant nord du synclinal d'Apt. De petits reliefs séparent les plaines du Calavon et de l'Imergue dont les zones les plus basses sont constituées d'alluvions plus ou moins anciennes et limitées vers l'ouest par le massif de Gordes-Les Beaumettes et vers le nord par les monts de Vaucluse.

L'établissement est localisé en rive gauche de l'Imergue et à environ 350-400 m du cours d'eau ; il occupe, au sud de la ferme des Martins, une faible éminence très étendue et en pente de l'est vers l'ouest, entre 220 et 200 m d'altitude. La partie sud du site est coupée par la D 169 de Roussillon à Gordes mais, dans son aspect primitif, elle devait être limitée par le ravin de Gallas et des Escoubets. Vers l'ouest, le site est bordé par le petit ravin du Marinier et, au nord, par un thalweg peu profond. L'ensemble, d'une forme sensiblement triangulaire,

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques de Cucuron.
Bibliographie	Courtin 1982, 1984 ; D'Anna <i>et al.</i> 1985, 1989.



Roussillon, Les Martins. Vue aérienne du site.

couvre une superficie d'environ cinq hectares. Du fait de cette vaste étendue, le gisement est situé sur des substratum de différentes natures.

On peut enfin remarquer qu'il est implanté, sensiblement, à la limite de deux vastes secteurs : d'une part, vers le sud et le sud-est, l'ensemble des petits massifs liés aux sables ocreux et aux buttes tertiaires qui culminent vers 320 m à Roussillon et 335 m à La Gardi, et d'autre part, vers le nord, la plaine de l'Imergue, entre 170 et 190 m, coupée de petits ravins qui lui confèrent un aspect mamelonné.

Les vestiges des occupations préhistoriques sont uniquement constitués par des structures en creux. Plusieurs d'entre elles ont été datées de l'âge du Bronze : structures 37, 82, et 124. Les deux premières sont localisées à l'est, dans la partie la plus haute du gisement et la dernière en lisière nord de la zone explorée.

Seules les structures 37 et 82 ont été entièrement fouillées. Ce sont deux grandes fosses profondes aux dimensions nettement supérieures à toutes les autres structures reconnues sur le site. Leur remplissage est très complexe avec des niveaux anthropiques, des petits cailloutis, des coulées et des effondrements de sédiment sableux encaissant. Ce type de structure est particulièrement original et peu connu en Provence où les seuls éléments de comparaison sont les fosses de Beaulieu à Rognes (Muller 1985, fig. 1), d'Alleins (fouilles G. Sauzade et A. Carry) et des Rivaux du Marinas à Peyrolles (Jacob 1990, pp. 184-186), tous sites dans les Bouches-du-Rhône.

La structure 124 n'a pas été fouillée mais seulement reconnue après le décapage mécanique. Elle présente un diamètre d'environ 4 m, ce qui laisse supposer que nous avons là une installation différente des deux premières, connue par ailleurs en Languedoc (Guilaine 1986, pp. 179-180).

LA FOSSE S.37

Nous présentons à titre d'exemple la fosse S.37 pour illustrer ce site. C'est une grande fosse profonde : diamètre maximum à l'ouverture 185 cm, profondeur conservée 120 cm, l'ouverture est subcirculaire. Les parois sont irrégulières et le remplissage

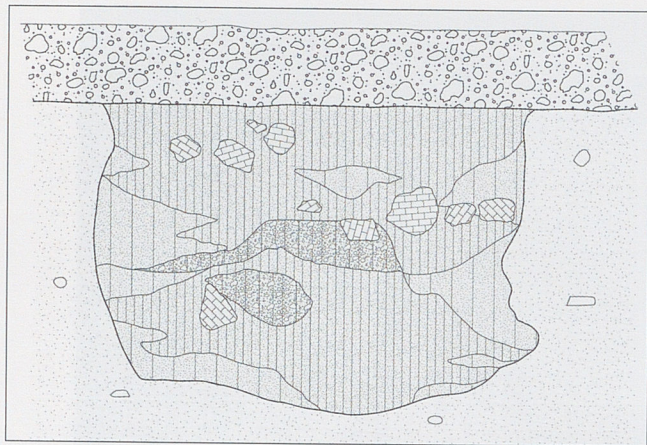


Fig. 103. Roussillon, Les Martins.
Structure 37, coupe du remplissage.

complexe avec une alternance de niveaux limoneux gris-brun cendreaux, de niveaux de petits cailloutis et de lentilles sableuses jaune-orangé provenant de l'éboulement des parois ; on note quelques gros cailloux isolés, plus nombreux à la partie supérieure (fig. 103).

Cette forme est à rattacher à des utilisations de type silos mais les déformations dues aux effondrements et l'absence de traces matérielles des produits stockés rendent cette proposition tout hypothétique (Guilaine 1986, pp. 180-183).

Le mobilier est très abondant, il se compose essentiellement de céramique, de débris de silex et de quelques fragments de meules. Ces derniers sont difficiles à attribuer avec certitude à cette fosse et proviennent probablement du gisement néolithique.

Il est à remarquer l'absence de faune (dans les deux fosses intégralement vidées), observation en opposition avec toutes les découvertes faites dans les fosses néolithiques du site.

LA CÉRAMIQUE

La céramique comporte 305 tessons intensément fragmentés (70 % ont une taille inférieure à 8 cm² et seulement 0,7 % d'entre eux a une surface supérieure à 80 cm²). C'est dire que les vestiges découverts ne se prêtent pas à des restitutions et à des analyses très poussées. Ils témoignent que l'utilisation dernière de ces structures a été réservée aux rejets domestiques d'un établissement proche.

Cette céramique présente deux catégories de pâtes :

- L'une réservée aux vases fins avec un dégraissant micacé calibré (moins de 2 mm) relativement abondant ; la cuisson a donné des couleurs foncées marron-orangé à noir, l'extérieur des récipients est généralement lustré voire poli sur quelques exemplaires ;
- L'autre, réservé aux jarres, contient un dégraissant très abondant et de forte taille (2 à 6 mm) ; la pâte semble identique à la précédente avec une introduction de calcite et de calcaire pillés ; la couleur de ces vases varie de l'orangé au rouge brique.

Plusieurs formes sont restituables.

- Les gobelets carénés sont les plus nombreux (vingt), leur état de fragmentation rend difficile la reconstitution de leurs formats (fig. 104). On observe de petites lèvres en gouttière plus ou moins facetées se raccordant à la panse après un angle ouvert. La partie supérieure du récipient est laissée lisse dans la plupart des cas (17 fois) tandis que le seul fond présent est plat et légèrement dépressionnaire. Un seul récipient (fig. 104/18) comporte un épaulement orné de cannelures.
- Les coupes couvercles sont un peu moins nombreuses (dix exemplaires : fig. 104/1, 2, 3, 4) et elles présentent de nombreux caractères communs qui en font un ensemble homogène : formes tronconiques, généralement très évasées, frustes à l'extérieur, soigneusement lustrées à l'intérieur et parfois décorées de cannelures concentriques ; les marlis sont facetés ou moulurés, un exemplaire porte un trou de suspension. Un seul vase de cette série peut être restitué (fig. 104/1).
- Des petits bols tronconiques (cinq exemplaires) ont des parois peu évasées, munies de lèvres de divers types, généralement aplaties et facetées, et présentant dans un cas un marli comme sur les coupes couvercles (fig. 104/5 à 9).
- On notera enfin un vase micro céramique en forme de jatte carénée à bord rentrant munie d'une lèvre divergente (fig. 104/14).

Les préhensions sont représentées par un seul exemplaire : un petit mamelon perforé dont l'appartenance à l'horizon Bronze final n'est pas assurée. L'état de conservation et l'absence d'autre élément caractéristique pourrait tout aussi bien faire penser à une préhension du Néolithique final (fig. 104/15).

Deux fragments appartenant à des jarres portent au niveau du départ du col, à l'emplacement du ressaut, une double rangée d'impressions. Sur l'un des récipients elles ont été faites à l'ongle, tandis que, sur l'autre, une baguette ou un objet quadrangulaire a été utilisé (fig. 104/20 et 21). Ces deux tessons appartiennent à des récipients de grandes dimensions et sont réalisés dans un pâte plus grossière que celle des autres vases.

L'ensemble du mobilier découvert dans cette fosse révèle une homogénéité typologique et chronologique indéniable.

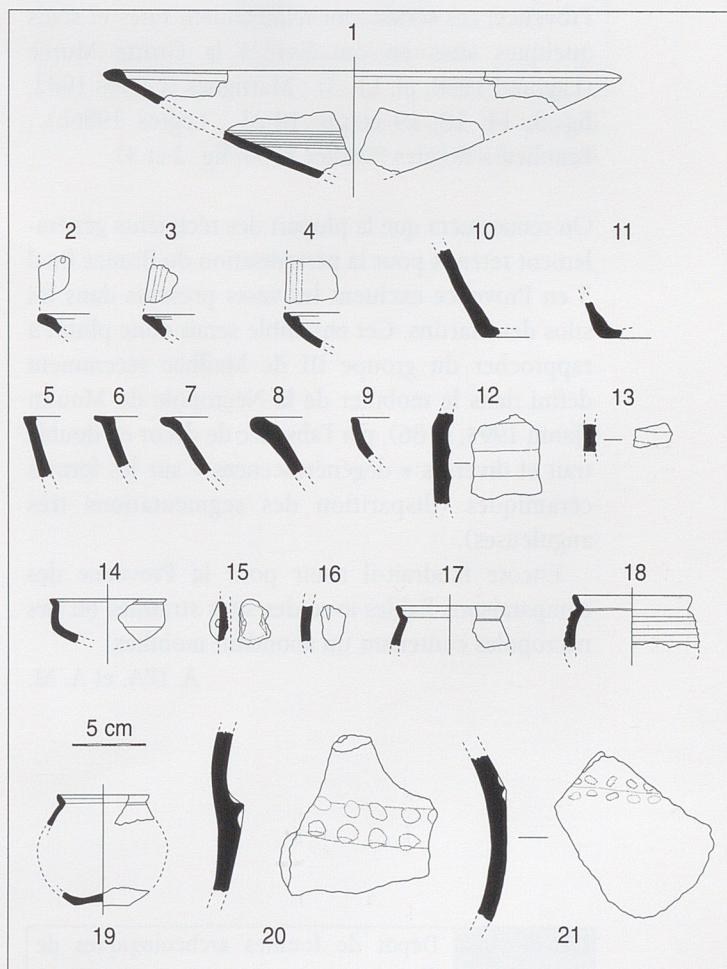


Fig. 104. Roussillon, Les Martins. Structure 37, mobilier céramique.

Les gobelets, les coupes couvercles les coupes tronconiques et le petit vase caréné permettent de dater cette fosse du Bronze final 3b.

Les gobelets sont bien connus dans les mobiliers du Bronze final 3b tant en Languedoc (Guilaine 1972, p. 322, fig. 128/4 et 5 ; Dedet 1985b, p. 23 et fig. 11/4.) qu'en Provence (silo de Beaulieu à Rognes, 13, par exemple : Müller 1985, fig. 4/11 à 13).

Les coupes couvercles et les coupes tronconiques sont elles aussi connues dans des milieux similaires par exemple dans les stations lagunaires du Languedoc (Camp-Redon ou Tonnerre II : Dedet 1985a, p. 37, fig. 14 et Dedet 1985b, p. 25 et fig. 12/6 et 6a, 7 et 7a). Dans ces sites, ils sont fréquemment associés à des vases portant des décors en doubles traits dans la plus pure tradition des productions du Mailhac I (géométriques et anthropomorphes). En Provence, ces séries sont relativement rares et seuls quelques sites en ont livré : la Grotte Murée (Lagrand 1968, pl. LII-3) ; Martigues (Legros 1982, fig. 3, 14, 18, 19 et pp. 19-23 ; Legros 1986b) ; Beaulieu à Rognes (Müller 1985, fig. 3 et 4).

On remarquera que la plupart des récipients généralement retenus pour la périodisation du Bronze final 3 en Provence excluent les vases présents dans les silos des Martins. Cet ensemble serait donc plutôt à rapprocher du groupe III de Mailhac récemment défini dans le mobilier de la Nécropole du Moulin (Janin 1994, p. 86), par l'absence de décor en double trait et diverses « dégénérescences » sur les formes céramiques (disparition des segmentations très anguleuses).

Encore faudrait-il avoir pour la Provence des comparaisons fiables avec des sites stratifiés ou des nécropoles contenant un abondant mobilier.

A. D'A. et A. M.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques de Cucuron.
Bibliographie	Marchesi <i>et al.</i> 1990 ; D'Anna 1993.

LES RIBAUDS (Mondragon)

Le site des Ribauds à Mondragon, entre le canal de Donzère et la rive gauche du Rhône, a été signalé en 1995, et diagnostiqué l'année suivante dans le cadre de l'opération TGV-Méditerranée (AFAN).

Différents niveaux ou témoins d'occupation ont été reconnus, du Néolithique final au haut Moyen Âge, sur un terrain d'alluvions würmiennes de cailloutis de galets.

Une occupation de l'âge de Bronze final évaluée à plus de 1 500 m² a été mise en évidence dans la partie médiane d'un léger versant, tandis que la partie méridionale, en amont, recelait des éléments divers de mobiliers érodés. Le matériel archéologique de cette occupation est essentiellement céramique, mais concerne aussi de très rares éléments de faune (Bos) ainsi qu'un petit rivet de bronze (Margarit 1997).

UNE IMPORTANTE AIRE DE CUISSON

Outre deux trous de poteaux isolés et un petit foyer domestique en cuvette, la principale structure mise en évidence est une importante aire de cuisson. Elle se présente sous la forme d'une croûte de terre cuite de 2 à 5 cm d'épaisseur, conservée sur 5 m², et correspondant au sol induré et rubéfié sous l'action de la chaleur.

Les contours de cette structure, particulièrement irréguliers, témoignent de son démantèlement partiel, par arrachements ponctuels, et sa dimension originelle peut être évaluée entre 8 et 10 m² (fig. 105).

Le centre de cette aire de cuisson correspond à la zone la mieux conservée, la plus indurée et la plus épaisse. C'est probablement là le résultat de l'activité thermique qui est toujours la plus intense dans la partie centrale d'un foyer. La stratigraphie témoigne d'ailleurs de l'activité d'un foyer unique, avec une cuisson uniforme du sédiment, réductrice à la base et oxydante en surface.

Quelques charbons ont été recueillis principalement en périphérie, ainsi que de petites esquilles

d'os brûlés dont la teinte ivoire témoigne d'un feu de forte intensité.

En outre, un amas circulaire de sédiment charbonneux situé 1,5 m à l'est de l'aire de cuisson, peut être interprété comme une vidange ponctuelle de résidus de combustion, et de nombreux fragments de galets résultant d'éclatements thermiques ont été recueillis épars sur l'ensemble du niveau. Un remontage de ces galets a été tenté à partir d'éclats coordonnés, dans le but d'obtenir des axes de remontages dont l'orientation, éventuellement rayonnante autour du foyer, nous aurait permis de reconnaître une structure chauffante à empierrement, mais aucun élément n'a permis d'étayer cette hypothèse.

La présence de plusieurs tessons recuits associés à cette surface indurée ne permet pas d'argumenter non plus l'idée d'une structure de cuisson de poterie. En effet, la situation, dans un petit foyer domestique en cuvette, de plusieurs tessons recuits d'une même jarre (fig. 107/11) montre que la présence de tels éléments dans un foyer est davantage liée à une activité de rejet plutôt qu'à une activité de cuisson de céramique.

Enfin, l'hypothèse d'un foyer dans le but d'assainir ou de préparer l'aménagement d'un espace préalablement à son occupation n'est pas pleinement satisfaisante : comment expliquer en effet que l'on retrouve encore épars sur cette surface les déchets immédiatement postérieurs à la combustion (tessons recuits, charbons) sur un espace que l'on vise justement à assainir ou à occuper ?

- Cette aire de cuisson a donc été préparée à même le sol, sans aménagement préalable de la base, et a développé, en milieu aéré, une forte intensité, ce qui correspond à un type de foyer « en meule ouverte » dont il n'est pas possible de préciser la fonction. Une datation paléomagnétique de cette structure (Ian Hedley, Université de Genève) permet de situer celle-ci au IX^e siècle av. J.-C.

LA CÉRAMIQUE

Cette céramique est relativement bien conservée. Les pâtes sont denses, compactes et bien cuites, majoritairement sombres, voire noires ; les surfaces sont généralement soignées, parfois polies intérieure-

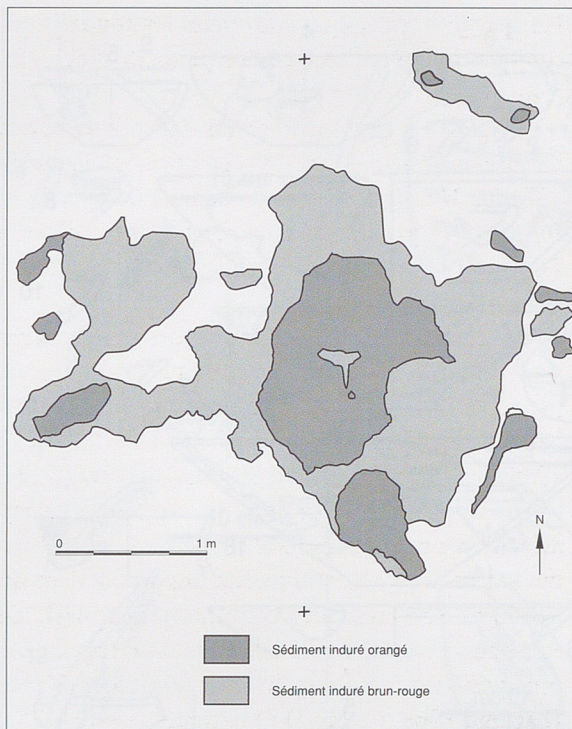


Fig. 105. Mondragon, Les Ribauds.
Plan du sol induré de l'aire de cuisson.

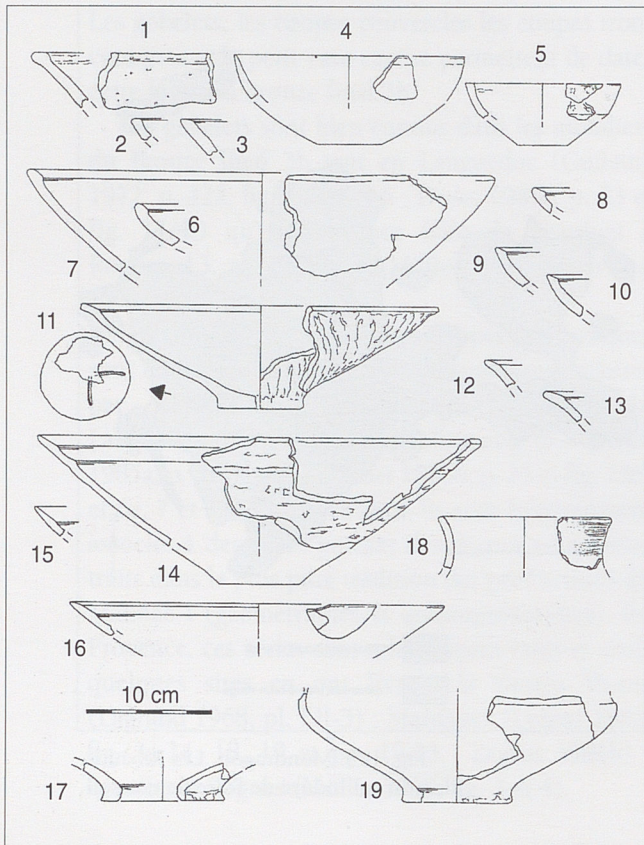


Fig. 106. Mondragon, Les Ribauds.
Mobilier céramique, coupes, jattes et gobelet.

rement au brunissoir, mais rarement brillantes ; le dégraissant est à large dominante calcitique, avec des proportions réduites de mica noir ou doré et de feldspath, ainsi que des traces d'hématite.

La série constitue un ensemble typologiquement cohérent. Elle s'inscrit dans les IX^e-VIII^e siècles av. J.-C. et correspond à une phase tardive d'un horizon du Bronze final 3b. Cette observation est conforme à la datation paléomagnétique et permet de situer l'ensemble vers la fin du IX^e siècle av. J.-C.

Les coupes sans rebords à profil continu sont généralement tronconiques, non segmentées et sans décor. Les traitements de surface sont soignées (lissage fin) pouvant aller jusqu'au polissage interne. Les diamètres peuvent être importants, comme sur l'exemplaire à lèvre arrondie peu débordante et bord plat (fig. 102/1), avec 56 cm à l'ouverture.

Parmi les formes à panse plus arrondie, une coupe à bord aminci trouve des similitudes à la Baume des Angès (Vital 1990a, fig. 4/9).

Les coupes à lèvre biseautée-arrondie (fig. 106/2, 6 et 7) ou à biseau plat (fig. 106/3, 8 à 10) sont bien représentées.

Une tendance vers le bord rentrant se constate sur quelques éléments (fig. 106/6 à 8).

Régionalement, elles connaissent une bonne répartition : Les Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas, dans les grottes de la Chauve-Souris, des Cloches à Saint-Martin-d'Ardèche, de la Baume des Angès à Donzère ; Grotte du Pontiar à Vallon-Pont-d'Arc ou, plus éloigné, à Sinzelles (Drôme : Daumas et Laudet 1985, fig. 10 ; Vital 1984, pl. 142/1 ; 1986, fig. 15 ; 1990a, fig. 42/15 à 18 ; Ardèche : Héritier *et al.* 1980, fig. 78 ; Haute-Loire : Houdré et Vital 1981, fig. 3).

Une coupe sans rebord à profil discontinu (fig. 106/5) et bord plat, porte de nombreuses traces digitées. C'est un récipient que l'on situe à la fin du Bronze final sur l'oppidum de Triple-Levée à Beaucaire ou à la Baume des Angès (Dedet *et al.* 1978, fig. 45/30 ; Vital 1990a, fig. 41/10).

Une coupe à rebord et profil continu munie d'une lèvre amincie biseautée, (fig. 106/16) se distingue par son lissage externe. La surface interne, polie, présente un facetage et au moins une cannelure.

Les coupes à rebord et profil discontinu présentent une nette différence de façonnage entre des extérieurs volontairement rugueux (raclage ou lissage très sommaire) et des intérieurs souvent polis.

Certaines possèdent une lèvre interne biseautée qui surmonte un marli (fig. 106/11 à 13). Le premier exemplaire a le fond plat « signé » d'une croix, motif fréquemment rencontré au Bronze final 3b à l'habitat des Gandus ou à la grotte des Cloches (Daumas, Laudet 1985 : fig. 21/15 et 16 ; Vital 1986, fig. 14/8 et 10).

D'autres se caractérisent par un marli interne qui souligne une large cannelure peu saillante et une lèvre biseautée amincie (fig. 106/14 et 15).

Les gobelets et les jattes sont très discrets dans le corpus. Un seul col haut, peu divergent et à bord arrondi, appartient à un gobelet dont l'intérieur est poli (fig. 106/18).

Une forme de jatte (fig. 106/19), à panse inférieure convexe et rectiligne et carène inversée médio-

sommitale très prononcée, offre de nombreuses analogies, principalement aux Gandus et à la Baume des Anges (Daumas, Laudet 1985 : fig. 12/4 et 7 ; Vital 1990a, fig. 45/15). Ce type de récipient, souvent décoré d'incisions horizontales, est un élément typologique caractéristique de la fin du Bronze final 3b en vallée du Rhône. Un fond (fig. 106/17) est à rapprocher de cette forme.

Les jarres, remarquées en bon nombre sur ce site, arborent parfois des diamètres particulièrement importants (fig. 107/6 : 86 cm au point le plus externe [PSE] ; fig. 107/11 : 70 cm à la jonction col-panse ; fig. 107/2 : 47 cm au PSE).

Très fragmentées, c'est par association de certains critères (formes, décors...) que les comparaisons ont pu s'effectuer. Les bords rencontrés peuvent posséder un simple biseau interne (fig. 107/1), quelquefois complété par un facettage pseudo-concave (fig. 107/2).

Les décors plastiques ne sont connus que par un cordon simple à la base d'un col (fig. 107/3). Cette rareté a été observée par ailleurs au Bronze final 3b à la grotte des Cloches et aux Gandus (Vital 1986, fig. 20/8 ; Daumas, Laudet 1985, fig. 21/15 et 16).

Hormis un fragment non décoré en céramique fine (fig. 107/5), à col peut-être parallèle comme sur les jarres méridionales, la quasi-totalité des grands récipients est décorée sous le col.

On peut distinguer des jarres à panse arrondie de moyenne et grande contenance, dont les décors, unitaires, sont impressionnés en triangles pointes en bas (fig. 107/6) ou à la spatule ovale (fig. 107/4 et 7). La première trouvera des ressemblances toujours très régionalisées comme aux Gandus, ou associée à un cordon digité, à la Baume des Anges ou à la grotte des Cloches (Daumas, Laudet 1985, fig. 17 et 18 ; Vital 1990a, fig. 50/2 ; 1986, fig. 20/8).

L'autre catégorie est constituée par des jarres à rebord, à col plus divergent et panse globulaire. Les décors sont essentiellement composés de deux cannelures larges et peu saillantes sous le col marqué d'un ressaut (fig. 107/9), le plus souvent soulignées par des impressions ovalaires ou des petits triangles (fig. 107/10 et 11), motifs fréquemment rencontrés sur les sites médio-rhodaniens précités, en Languedoc et en Provence.

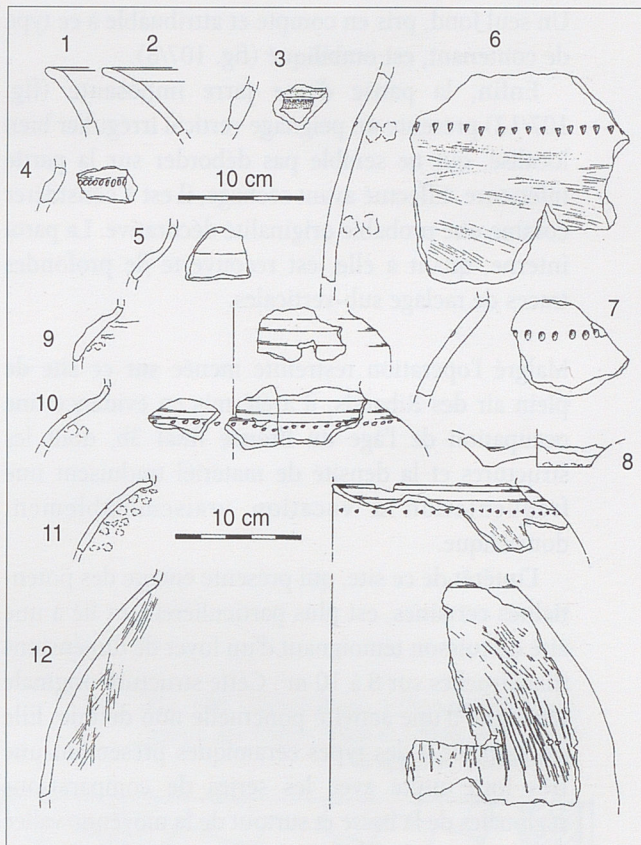


Fig. 107. Mondragon, Les Ribauds. Mobilier céramique, pots et jarres.

Un seul fond, pris en compte et attribuable à ce type de contenant, est ombiliqué (fig. 107/8).

Enfin, la panse d'une jarre imposante (fig. 107/12) présente un peignage vertical irrégulier bien localisé, qui ne semble pas déborder sur la partie inférieure. Effectué avant séchage, il est à considérer comme une probable originalité décorative. La paroi interne, quant à elle, est recouverte de profondes traces de raclage sub-verticales.

Malgré l'opération restreinte menée sur ce site de plein air des Ribauds, il a été mis en évidence une occupation de l'âge du Bronze final 3b, dont les structures et la densité de matériel traduisent une fréquentation à vocation vraisemblablement domestique.

L'intérêt de ce site, qui présente encore des potentialités certaines, est plus particulièrement lié à une aire de cuisson témoignant d'un foyer de dimensions inhabituelles sur 8 à 10 m². Cette structure originale témoigne d'une activité ponctuelle non définie. Elle est associée à des types céramiques présentant une très forte unité avec les séries de comparaisons régionales de la basse et surtout de la moyenne vallée du Rhône, et plus diffuse avec les séries de Provence.

Ainsi, les coupes à rebord facetté, les jattes carénées, les pots et jarres à décors associés de cannelures et impressions appliquées sur la partie supérieure de l'épaule, le raccord panse-col marqué par un ressaut, sont des caractères typologiques inconnus dans les céramiques des domaines septentrionaux (Jura, plateau Suisse, nord des Alpes...). Cet ensemble renforce, si besoin était, l'opposition entre ces deux complexes et traduit une autonomie régionale certaine, renforcée d'une occupation maintenant attestée des plaines alluviales du couloir rhodanien à la fin du IX^e siècle avant J.-C.

X. M. et J.-C. O.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques de Donzère ; MMSH, Aix-en-Provence.
Bibliographie	Margarit 1997 ; Margarit et Ozanne 2002.

LES GISEMENTS DU VALLON DE VIDAUQUE (Cheval-Blanc)

Ce vallon entaille profondément le flanc ouest du Luberon, à peu près à égale distance des localités des Taillades et de Cheval-Blanc, à 4 km environ au sud-est de Cavaillon. Dans ce vallon se trouvent, à peu de distance les unes des autres, trois cavités : la Baume des Enfers, la Grande Grotte et la Grotte Basse.

1 BAUME DES ENFERS (Cheval-Blanc)

Fouillée par A. Dumoulin entre 1942 et 1944, cette cavité s'ouvre au sud-ouest, au pied d'une falaise abrupte, à 25 m environ du thalweg. Elle comprend une salle unique de 28 m de long, 8 m de large et 4 à 6 mètres de haut. L'intérieur est divisé en deux compartiments (est et ouest) par une bande calcaire formée par une irrégularité du substrat (fig. 108). Deux grands rochers plats barrent l'entrée.

L'épaisseur du remplissage diminue progressivement de l'ouverture vers le fond de la cavité, passant de 1,05 m à 0,15 m (fig. 108). Dans une coupe réalisée dans le secteur de l'entrée, A. Dumoulin a pu faire quelques observations stratigraphiques.

Sous un niveau d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (couche I) constitué de débris végétaux, des vestiges notamment céramiques d'époques antique et médiévale sont présents, sur 20 cm d'épaisseur, dans un horizon jaunâtre qui montre plusieurs lits cendreux et charbonneux (couche II).

Sous cet ensemble, on trouve un sédiment à nombreux foyers contenant des meules, des silex taillés, des haches polies, des outils en os, des éléments de parure, des déchets culinaires et de nombreux fragments céramiques attribuables au Néolithique supérieur (couche III).

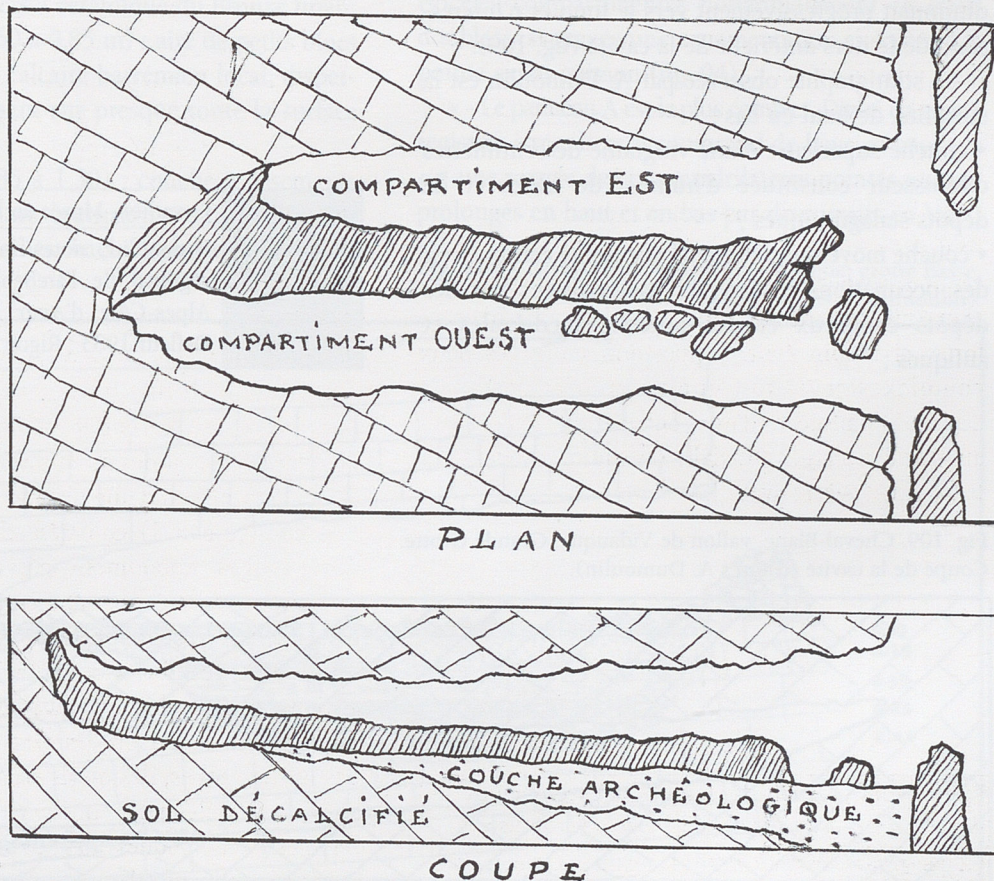
Au sommet de cette couche de 75 cm d'épaisseur, le mobilier est uniquement représenté par des tessons de l'âge du Bronze (Courtin 1974, pp. 35, 87, 131, 282, 313 ; Courtin 1976, p. 259 ; Sauzade 1983, pp. 178-179 ; Defleur 1983, p. 177, n° 179).

Deux périodes sont identifiables : le début (fig. 67) et la fin du Bronze final (fig. 90).

J. B.-C. et J. V.

Lieu de dépôt	Cavaillon, Musée archéologique.
Bibliographie	Dumoulin, notes manuscrites (Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; Courtin 1974, 1976 ; Defleur 1983 ; Rigoir 1988 ; Sauzade 1983.

Fig. 108. Cheval-Blanc, vallon de Vidauque, grotte des Enfers. Plan et coupe de la cavité (d'après A. Dumoulin).



2 GRANDE GROTTE (Cheval-Blanc)

Fouillée par A. Dumoulin entre 1940 et 1942, la Grande Grotte s'ouvre à l'ouest de la Baume des Enfers, au flanc de la même falaise. Son entrée, large et bien exposée à l'ensoleillement, est dissimulée par la végétation et, par conséquent, invisible du fond du vallon. Cette cavité comprend une seule salle de 32 m de long, 18 m de large et 4,50 m de haut. La voûte est tectiforme et les parois fortement faillées.

Les fouilles ont mis en évidence une importante occupation Néolithique supérieur et final, mais aussi Bronze final, époque gallo-romaine, Antiquité tardive et Moyen Âge. On notera les nombreuses similitudes stratigraphiques et chronologiques entre la Grande Grotte et la Baume des Enfers.

Le remplissage, d'une épaisseur de 1,20 m à l'entrée, diminuait progressivement vers le fond et n'intéressait que le tiers antérieur de la cavité (fig. 109).

La stratigraphie observée par A. Dumoulin est la suivante, de haut en bas :

- couche supérieure d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur constituée d'humus, de blocs et de dépôts stalagmitiques ;
- couche moyenne contenant, sur trente centimètres, des occupations historiques matérialisées par des dépôts cendreux et des poteries médiévales et antiques ;

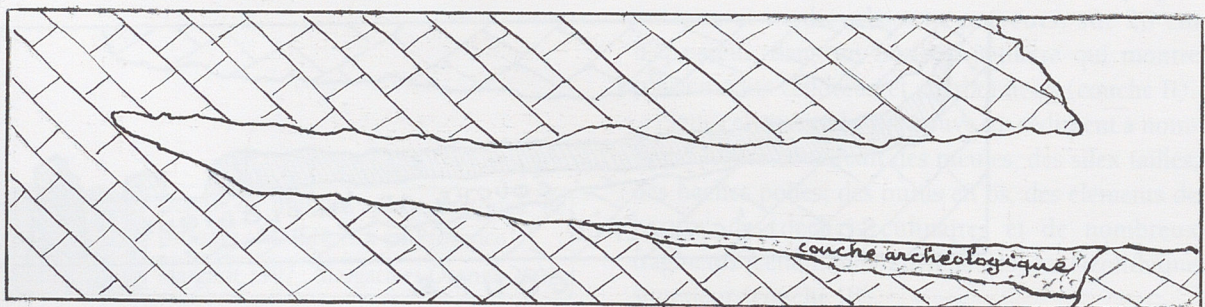
- couche inférieure, épaisse de 70 cm, constituée de terres cendreuse et de foyers contenant dans sa partie supérieure des fragments céramiques de l'âge du Bronze final. De sa partie inférieure ont été exhumés des vestiges d'industrie lithique et osseuse ainsi que de nombreuses poteries chasséennes (Courtin 1974, p. 131 et 318 ; Defleur 1983, p. 178, n° 180).

Trois périodes sont attestées parmi les mobiliers céramiques de l'âge du Bronze découverts au sommet de la couche inférieure : le Bronze final 1, le Bronze final 2b et la Bronze final 3b (fig. 73, 91 et 92).

J. B.-C. et J. V.

Lieu de dépôt	Cavaillon, Musée archéologique.
Bibliographie	Dumoulin, notes manuscrites (Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; Courtin 1974 ; Defleur 1983 ; Rigoir 1988.

Fig. 109. Cheval-Blanc, vallon de Vidauque, Grande Grotte. Coupe de la cavité (d'après A. Dumoulin).



3 GROTTES BASSE (Cheval-Blanc)

Cette grotte, fouillée par A. Dumoulin entre 1942 et 1944, s'ouvre au nord à la base d'une falaise très abrupte de 40 m. Deux énormes rochers flanquent l'accès de la cavité qui se trouve au ras du sol. Cette grotte comprend une salle presque semi-circulaire de 10 m de long sur 7 m de profondeur et seulement 1,50 m de hauteur.

La séquence stratigraphique relevée par l'inventeur comprend cinq couches totalisant 1,30 m d'épaisseur. Il a été observé la succession suivante, de haut en bas (fig. 110) :

- couche I (de 0 à 0,10 m) : terre fine à nombreux éboulis, poteries modernes, foyers de chasseurs ;
- couche II (de 0,10 à 0,35 m) : terre marron avec foyers à poteries médiévales et antiques ;
- couche III (de 0,35 à 0,60 m) : terre graveleuse et cendreuse avec foyers à céramique du Bronze final ;
- couche IV (de 0,60 à 0,85 m) : aire de petits blocs plats irréguliers en calcaire barrémien local, dispersés intentionnellement sur presque toute la surface de la grotte ;
- couche V (de 0,85 à 1,30) : couche à ossements humains épars (une quinzaine d'individus au moins) avec silex taillés, hache polie et poteries du

Néolithique final. De nombreux ossements pris dans une brèche sont visibles à l'approche des parois (Courtin 1974, p. 197, 256 ; Sauzade 1983, p. 178 ; Defleur 1983, p. 176, n° 178).

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

DE LA COUCHE III

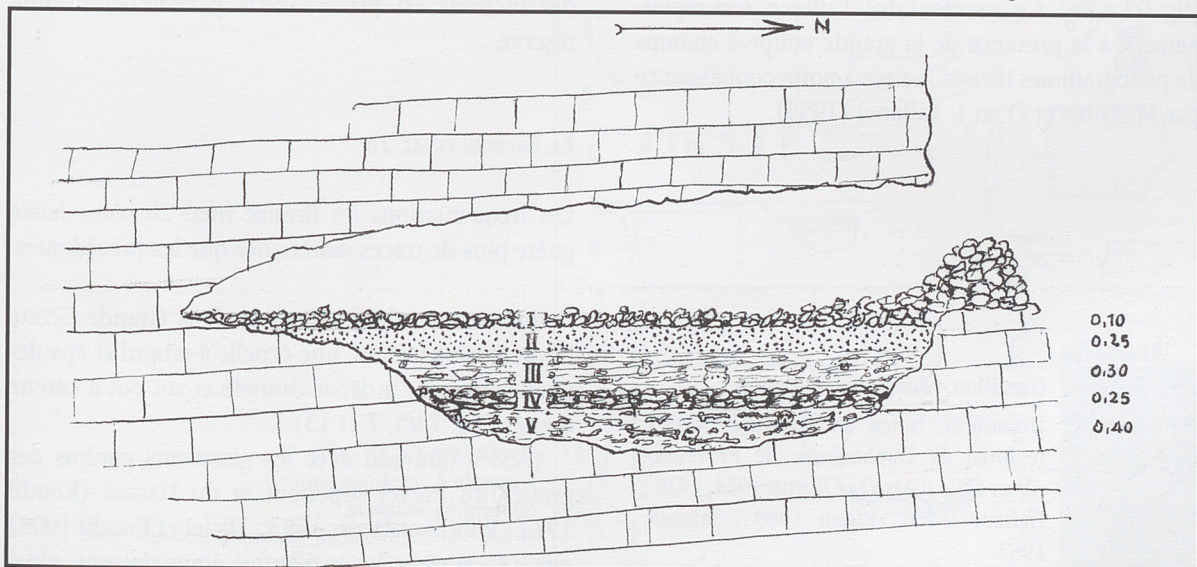
Vers le milieu de la cavité, au-dessus de la nappe caillouteuse recouvrant l'ossuaire sous-jacent, entre 0,60 et 0,70 m de profondeur dans une terre cendreuse, plusieurs récipients très fragmentés ont été découverts.

L'un d'eux, une coupe conique, a fait l'objet d'une tentative de reconstitution. A. Dumoulin en fait la description suivante : « ...il mesure 36 cm de diamètre et 8 cm de haut. À l'intérieur, autour du fond bombé, s'élève une série de huit sillons circulaires lisses, concentriques ; au-dessus, dans cinq grands trapèzes isocèles compartimentés horizontalement en traits doubles, est gravée une ornementation exécutée à la pointe avant cuisson (fig. 94).

« - Le panneau A est le plus complet. Divisé en quatre registres irréguliers il comprend de haut en bas :

- une rangée de cinq quadrilatères pointés ou non prolongés en haut et en bas par deux traits en V ;

Fig. 110. Cheval-Blanc, vallon de Vidauque, grotte Basse. Coupe de la cavité (d'après A. Dumoulin).



- « • une série de onze signes alphabétiformes composés de trois lignes brisées ;
- « • une suite de losanges irréguliers formant guirlande sur un sol de petits traits obliques ;
- « • enfin, soulignés par une double ligne brisée, un groupe de six figures ornithomorphes, oiseaux stylisés de profil à droite (échassiers ?).

« - Le panneau B est divisé en trois registres. De celui du haut il ne reste rien. Celui du milieu comporte un chœur de danse ; figures anthropomorphes stylisées vues de face, se tenant par la main... Celui du bas comprend sept signes rappelant beaucoup l'oméga majuscule.

« - Le panneau C est très incomplet : en haut, quatre quadrilatères irréguliers pointés à côtés doubles ; en dessous, on voit le point de départ d'une chaîne de danseurs semblable à celle du panneau B ; à la base, signe cruciforme...

« - Du panneau D il reste presque toute la partie gauche. Le décor, tout en traits doubles, comprend de haut en bas : une frise de grecques, des signes cruciformes avec deux petits angles obtus opposés, des lignes brisées et des motifs géométriques divers.

« - Le cinquième panneau est représenté seulement par le départ d'un rang de méandres. »

Un bol, un gobelet, plusieurs coupelles et de nombreuses jarres décorées accompagnaient cette coupe.

La grotte Basse est la seule cavité du vallon de Vidauque à n'avoir livré des mobiliers que d'une seule période de l'âge du Bronze : le Bronze final 3b (fig. 93 à 96). Ce gisement dut d'ailleurs son rayonnement à la présence de la grande coupe à champs de pictogrammes incisés, portée à notre connaissance par M. Louis et O. et J. Taffanel (1955).

J. B.-C. et J. V.

Lieu de dépôt	Cavaillon, Musée archéologique.
Bibliographie	Dumoulin, notes manuscrites (Service régional de l'archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur) ; Courtin 1974, 1976 ; Defleur 1983 ; Rigoir 1988 ; Sauzade 1983.

LES MOBILIERS DE L'ÂGE DU BRONZE

LE BRONZE FINAL 1

Cette période est très modestement représentée à Cheval-Blanc.

Le tri typologique des céramiques de la Baume des Enfers (fig. 67) révèle la présence de grands récipients à cordons et prises horizontales digités, ainsi qu'un pot à carène haute soulignée par des impressions obtenues avec un outil dièdre.

Ces formes sont fréquentes en Vaucluse comme en domaine rhodanien : Sault aven des Fourches I, Buoux Le Chaos, Donzère Baume des Anges.

Une probable coupe à décor cannelé vertical et une curieuse pyxide profondément incisée complètent ce lot, sans trouver de comparaison valable.

Les écuelles à rebord et méplat de la Grande Grotte (fig. 73/1 et 2) sont tout à fait superposables aux productions hors contexte de la Baume des Anges à Donzère, mais bien calées en chronologie dans l'aven des Fourches I à Sault. Il en est de même du fragment de bord de jarre à cordon et lèvres digités (n° 4).

Un tesson à décor de triangles excisés jouxtant une double ligne d'impressions au poinçon limitée par des incisions est placé à cette période sous toute réserve.

LE BRONZE FINAL 2b

Les fréquentations du Bronze final 2b n'ont laissé guère plus de traces matérielles que les précédentes.

Parmi un ensemble de tessons de la Grande Grotte figurent trois formes, une écuelle à rebord et épaulement, une jatte à décor cannelé et un pot à carène digitée (fig. 73/5, 7 et 13).

C'est à nouveau avec les gisements gardois des grottes du Prével supérieur et du Hasard (Roudil 1972 ; Roudil et Dedet 1993 ; Dedet et Roudil 1994) que s'établissent les meilleures comparaisons, ainsi

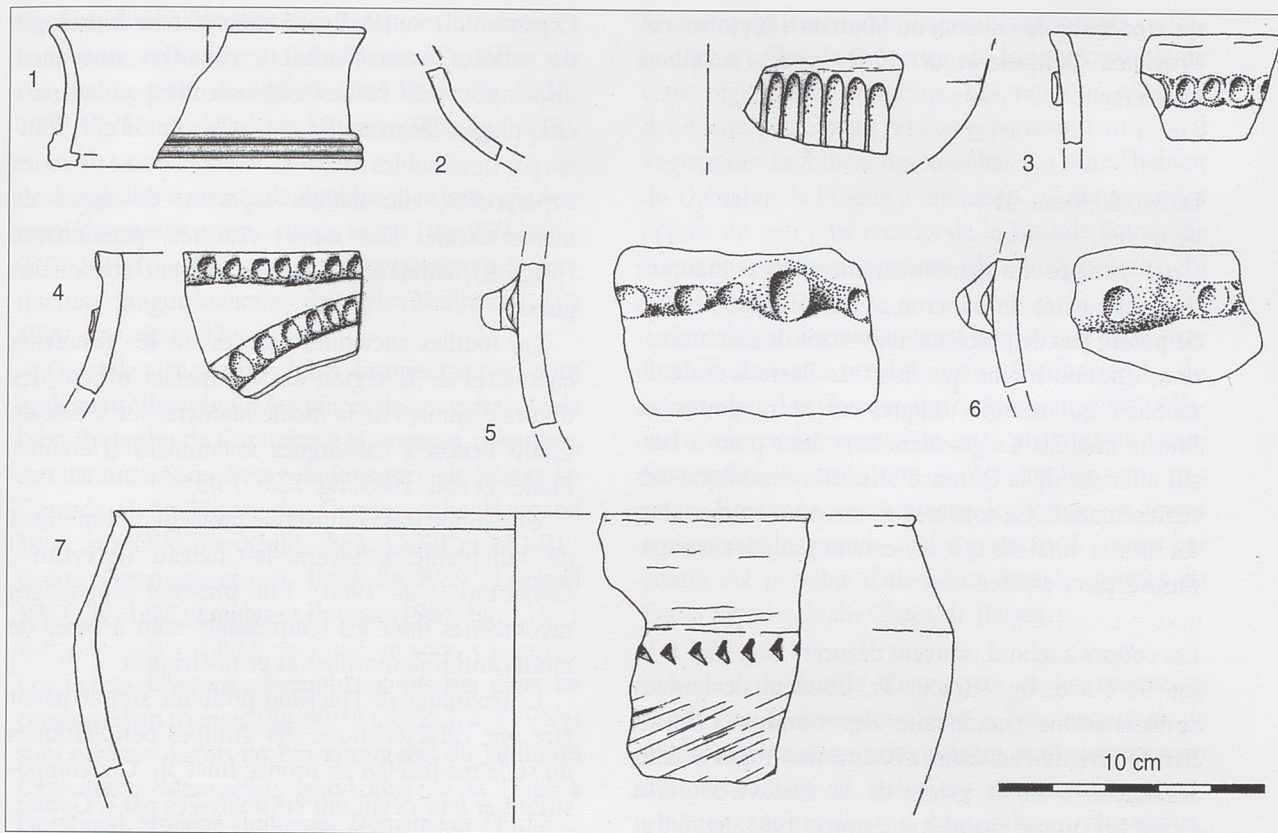


Fig. 67. Cheval-Blanc, Baume des Enfers.
Mobilier céramique du début du Bronze final.

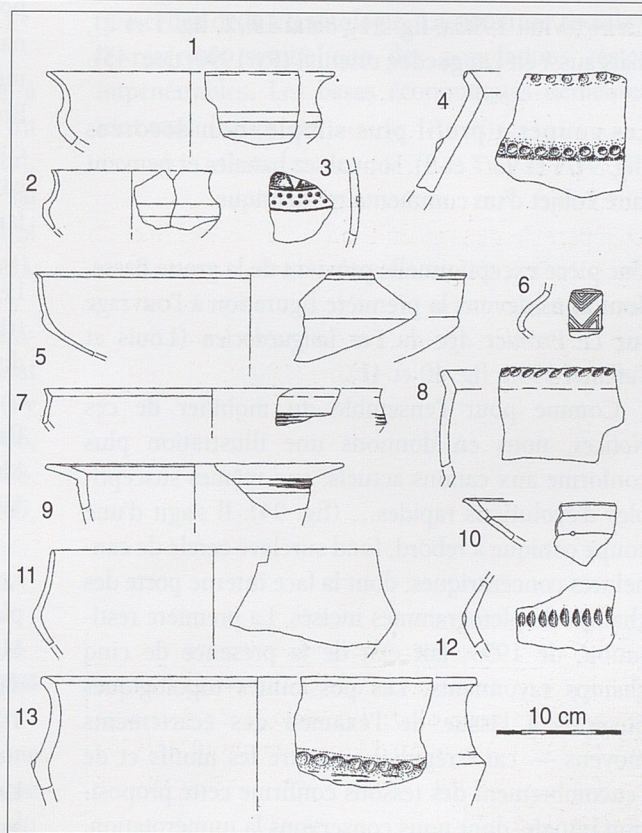


Fig. 73. Cheval-Blanc,
Grande grotte de Vidauque.
Mobilier céramique
du début du Bronze final (n^{os} 1 à 4)
et du Bronze final 2b (n^{os} 5 à 13).

qu'avec le site des Rivaux du Marinas à Peyrolles-en-Provence (Sauzade *et al.* 1981) pour l'écuille à épaulement.

LE BRONZE FINAL 3b

Cette période est particulièrement bien marquée dans les cavités du Luberon occidental. Les vestiges ne posent pas de problème important de discrimination, d'autant moins que la grotte Basse fournit un mobilier qui semble uniquement se rapporter au Bronze final 3b. Ce gisement livre donc pour le bassin inférieur de la Durance une série céramique très représentative. Ce sont très souvent les mêmes sites du Bronze final 3b qui reviennent dans les comparaisons pièce à pièce.

Les coupes à rebord, souvent décorées (fig. 90/1 à 3 ; fig. 93/1 à 6, fig. 91/1 et 3), trouvent de bonnes confrontations sur le site des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas, dans la Baume des Anges et dans la couche 9 de la grotte de la Chauve-Souris à Donzère (Drôme : Laudet et Dumas 1985, fig. 9/8 et 23/14 ; Vital 1990a, fig. 41 ; Vital 1992, fig. 1 et 2), mais aussi en Languedoc oriental (Py 1990, doc. 45).

Les coupes à profil plus simple, non décorées (fig. 91/4 et 93/7 et 8), sont assez banales et peuvent faire l'objet d'un commentaire identique.

Une pièce exceptionnelle provient de la grotte Basse, dont nous devons la première figuration à l'ouvrage sur *Le Premier âge du Fer languedocien* (Louis et Taffanel 1955, fig. 40 et 41).

Comme pour l'ensemble du mobilier de ces *Notices*, nous en donnons une illustration plus conforme aux canons actuels, eux-mêmes susceptibles d'évolutions rapides... (fig. 94). Il s'agit d'une coupe conique à rebord, fond surélevé cerclé de cannelures concentriques, dont la face interne porte des champs de pictogrammes incisés. La première restitution, de 1955, fait état de la présence de cinq champs rayonnants. Les possibilités topologiques ouvertes à l'issue de l'examen des écartements moyens — car irrégulier — entre les motifs et de l'encombrement des tessons confirme cette proposition initiale, dont nous conservons la numérotation.

Cependant, l'examen des colorations et des façonnages de surfaces nous conduit à envisager une autre disposition relative des tessons correspondant aux cinq plages décorées (fig. 94). Chacune d'elle, limitée par des doubles incisions, est constituée de séries superposées, elles-mêmes séparées, de signes de même nature. Des motifs réalistes, personnages (plage B), animaux (plage A) peuvent être distingués.

Les fouilles anciennes menées sur les gisements lagunaires de la région de Montpellier offrent des décors organisés de la même manière, sur le site de Camp Redon à Lansargues notamment (Hérault : Prades et coll. 1985, fig. 72/8, 75/3).

Une coupe très comparable provient du tumulus I de Villeplaine à Séverac-le-Château (Aveyron : Costantini *et al.* 1986). Elle présente sept plages rayonnantes dont les remplissages sont à bases de motifs anthropomorphes et géométriques.

La technique de l'incision profonde simple paraît être une caractéristique des groupes périphériques du style mailhacien au Bronze final 3b. Ces compositions et leur détail ont été analysées par J. Gomez, pour qui elles témoignent d'une certaine communauté idéologique dans une grande moitié centro-méridionale de l'Hexagone à la fin de l'âge du Bronze. Quant à la signification de ce qui semble constituer un langage, elle demeure incertaine, l'organisation et les finalités de cette symbolique ne se laissant pas saisir aisément (Gomez 1993).

Le seul bol connu porte un décor de méandres symétriques anguleux, à l'image de la production languedocienne du Bronze final 3b (Py 1990, doc. 46 et 47).

La forme est attestée aux Gandus (Laudet et Dumas 1985, fig. 16/12) et dans la grotte Murée de Montpezat (Alpes-de-Haute-Provence : Lagrand 1968, pl. L).

Le gobelet (fig. 92/1) est à rapprocher d'un exemplaire sans contexte de la grotte des Cloches à Saint-Martin-d'Ardèche (Vital 1986, fig. 17/9) ou de jarres de plus grand volume du Languedoc oriental (Py 1990, doc. 44/3).

Les nombreuses coupelles trouvent des parallèles assez proches.

Les formes non décorées (fig. 93/9) sont présentes en Languedoc, à Donzère et Saint-Martin-d'Ardèche, aux Gandus (Py 1990, doc. 46/19 ; Vital 1990a, fig. 43/20 ; 1987, fig. 16/16 ; Laudet et Daumas 1985, fig. 12/19).

Les coupelles à décors de doubles incisions, qui forment des motifs géométriques variés (fig. 93/11 ; fig. 91/7, 8 et 10 à 13) renvoient directement à la production languedocienne de style Mailhac 1 (Py 1990, doc. 46 et 47).

Ce style décoratif et leurs formes support sont également illustrés sur les pièces de comparaison de l'abri du Jardin du Capitaine à Montpezat, d'Antibes, de Glanum à Saint-Rémy-de-Provence, de Sillans-la-Cascade et du Pègue, des Gandus enfin (Lagrand 1968, pl. XXXIX/4, XLI/8, 29/2, LXXII et LXXIII ; Berato, Degaugue et coll. 1999, fig. 8/89 ; Lagrand 1987, fig. 17/2 ; Laudet et Daumas 1985, fig. 11).

Les décors imprimés pyramidaux inscrits dans les contours d'un triangle (fig. 90/14 ; 91/2, 3, 5, 7 ; 95/4) sont plus abondants en Provence : abri du Jardin du Capitaine à Montpezat, grand abri de la Plage à Baudinard, Simiane-Collongue Domaine de l'Étoile... (Lagrand 1968, pl. V/6, XXXIX/4 ; 1987, fig. 11...).

Les formes à cannelures (fig. 93/10), comme à méplats (fig. 91/9), peuvent perdurer au début du VIII^e siècle av. J.-C. : grotte Murée de Montpezat, couche F de l'oppidum du Pègue, grotte de la Chauve-Souris, Antibes (Lagrand 1968, pl. 31/3 et pl. XLI/8 ; 1987, fig. 17/8 ; Vital 1992, fig. 4/12 et 4/4).

Les grandes jarres décorées de cannelures et d'impressions variées (fig. 90/8 à 14 ; 95 et 96) sont superposables à celles de la région nîmoise (Py 1990, doc. 44), de la grotte des Cloches (Vital 1986, fig. 18 à 21) de Fontvieille La Calade (Lagrand 1968, pl. XXVIII) et des Gandus (Laudet et Daumas 1985, fig. 6/1 et 5 ; 7/1, 4 et 5 ; 8/2, 8, 11, 23).

CONCLUSION

Comme nous pouvons le constater, les productions céramiques des trois cavités du vallon de Vidauque offrent bien des affinités avec celles de la vallée du

Rhône et du Languedoc oriental, supérieures en fréquence à celles de Provence, de la zone centrale de cette région tout le moins. Les rapports avec les deux sites principaux restent cependant ténus, qu'il s'agisse des mobiliers des couches 6 à 4 de l'habitat du Domaine de l'Étoile à Simiane-Collongue ou des dépôts un peu plus récents de la Grande Baume de Gémenos, contemporains du Suspendien du Languedoc oriental.

Le calage chronologique est bien assuré au Bronze final 3b classique, synchrone du « Mailhacien 1 » du Languedoc. Les formes qui pourraient éventuellement relever des termes de cette phase et du faciès Suspendien de transition à l'âge du Fer sont très rares. Il manque notamment les coupes à lèvres épaissies et les grands cols d'urnes qu'il nous a par contre été possible d'identifier dans les grottes du Fer et Sépulcrale du Chaos de Buoux.

L'absence de fouille d'envergure et les mauvaises conditions d'observation liée à l'ancienneté de la plupart des travaux nous privent malheureusement des possibilités de tester ces connexions géographiques et culturelles sur d'autres bases, plus riches, que celles de la céramologie. La structure sociale et le réservoir symbolique des populations restent impénétrables. Les bases économiques demeurent tout aussi inconnues.

J. V.

PONT-DE-PIERRE 2 NORD (Bollène)

Fouillé lors des travaux d'archéologie préventive sur le tracé de la ligne nouvelle LN5 du TGV Méditerranée, le site haut vauclusien de Pont-de-Pierre 2 Nord est situé à 3 km à l'ouest de l'agglomération de Bollène. Localisé dans la partie méridionale de la plaine du Tricastin sur un cône détritifique Holocène lié à la confluence du Rhône et de rivières préalpines (le Lauzon et le Lez), il est actuellement bordé par la RN7 et la ligne ferroviaire Paris-Lyon-Marseille (fig. 111).

Le tumulus se trouve en bordure d'un puissant paléo-chenal tardiglaciaire, de 15 m de largeur et 4 m de profondeur, qui a piégé un certain nombre de niveaux archéologiques datés du Néolithique ancien au Bronze final 3b. L'ensemble est recouvert de 2 m de colluvions, liés à un dérèglement hydrologique qui s'est produit au 1^{er} âge du Fer.

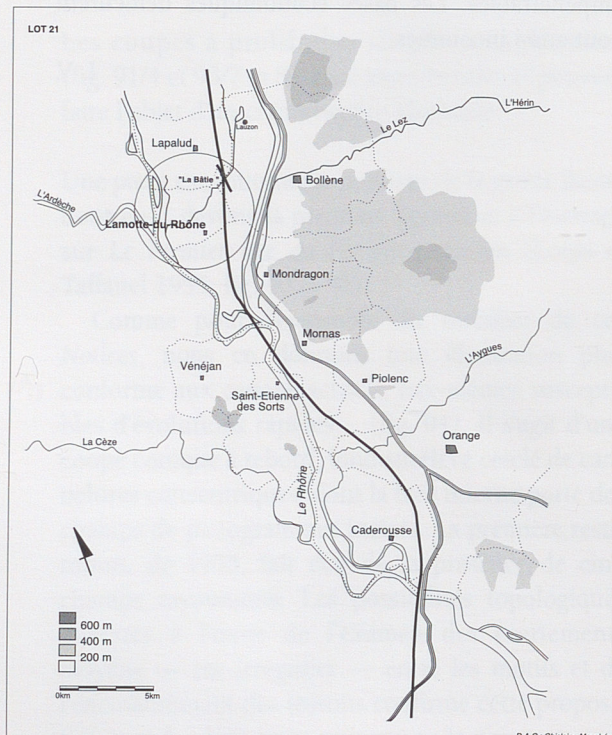
Dès la mise au jour d'un grand vase accolé aux membres inférieurs d'un squelette, une équipe interdisciplinaire s'est mise en place.

L'approche géo-archéologique, avec un décapage planimétrique de plus de 50 m², a révélé plusieurs anneaux de terre concentriques, se distinguant les uns des autres par des différences d'aspect (couleurs, structures, textures...). Leurs morphologies et leurs situations autour d'une inhumation permettent de les considérer comme appartenant à un tumulus de terre de 12 m de diamètre fortement tronqué (hauteur subsistante : 40 cm en moyenne).

Une première observation du matériau terrigène de l'édification (par apports successifs) conclut à une provenance d'horizons pédologiques locaux, plus anciens et sous-jacents au tumulus. L'inclusion de quelques vestiges néolithiques épars, identifiés parallèlement par les archéologues semble confirmer cette hypothèse.

Diverses coupes stratigraphiques ont montré que la surface qui a servi d'assise a été préparée : d'abord surcreusée légèrement puis nivelée par un apport de sédiment observé sous la sépulture.

Fig. 111. Bollène, Pont-de-Pierre 2 Nord.
Carte de situation.



Ces constats autorisent la proposition du schéma de construction suivant (fig. 112) :

- un tertre central a été édifié, délimité par une structure verticale en matière périssable ;
- il a été recouvert par trois autres tertres emboîtés, le dernier étant matérialisé à sa périphérie par des galets rhodaniens calibrés ;
- un creusement borde l'ensemble. Il se rétrécit et s'estompe de part et d'autre d'une excroissance qui s'inscrit au sud-ouest, pouvant être interprété comme les vestiges d'un vestibule.

Le premier tertre renferme l'inhumation primaire d'un sujet adulte de sexe masculin en decubitus dorsal, la tête au nord-ouest et les pieds au sud-est.

Aucune fosse n'a été mise en évidence.

Une coupe sous le squelette révèle qu'il reposait sur une couche de terre différenciée du sédiment environnant par une couleur plus foncée.

Un fin niveau charbonneux est remarqué sous cette couche. Ces derniers et le niveau sous-jacent (premier apport de terre pour mise à plat) sont perforés, au sud-est et au nord-ouest, par deux creusements circulaires de 3 cm de diamètre remplis d'un sédiment foncé, qui ont été interprétés comme les fantômes d'éléments verticaux en matière périssable.

Au sud-est, à l'intérieur du négatif vertical précité, il en existe un autre, de section circulaire, mais orienté, cette fois, horizontalement.

Le squelette étant séparé de la couche charbonneuse par 10 cm de terre, ces éléments ne peuvent être interprétés comme les vestiges d'un dispositif éventuel de dépôt du corps. L'hypothèse d'un rituel de préparation du sol avant l'inhumation semble la plus plausible.

L'analyse taphonomique du squelette a permis de discuter le mode d'inhumation de l'individu. Plusieurs observations sont incompatibles avec l'hypothèse d'un contenant dont les parois seraient rectilignes (de type coffre de bois), sauf si celui-ci était très large. Il faut alors envisager un contenant d'un autre type, à paroi non linéaires, ayant exercé des contraintes au niveau des épaules, et peut-être du coude gauche qui est orienté en dedans.

La structure funéraire ne renfermait qu'une céramique, placée aux pieds du défunt, contre laquelle

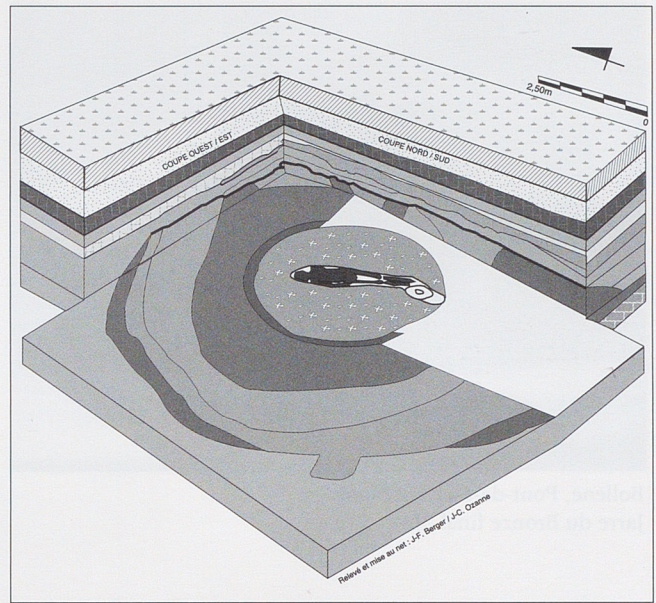


Fig. 112. Bollène, Pont-de-Pierre 2 Nord. Bloc-diagramme du tumulus du Bronze final 3b.



Bollène, Pont-de-Pierre 2 Nord.
Jarre du Bronze final 3b.

sa jambe droite s'appuyait. C'est une jarre en pâte fine, à grand col, aux décors cannelé et incisé. Haute de 19 cm, le diamètre est de 31 cm et de 26 cm à l'ouverture. De typologie Bronze final 3b, ce vase a été rencontré sur les sites drômois de Donzère tels que les grottes de la Baume des Anges (Vital 1990a), de la Chauve-Souris (couche 9 attribuée au premier quart du VIII^e s. av. J.-C. : Vital 1990a) ou l'habitat des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas (couche 2 datée entre 830 et 800 av. J.-C. : Daumas et Laudet 1985). En Ardèche, la grotte des Cloches à Saint-Martin-d'Ardèche en livre une bonne comparaison (Vital 1986).

Le vase a été fracturé intentionnellement sur place : son remontage a mis en évidence deux hiatus, l'un dans la panse, de 6 par 14 cm, et l'autre correspondant au tiers du bord. Ceux-ci, non retrouvés sur le sol d'inhumation induisent l'antériorité de leurs cassures avec la mise en place du tertre central. D'autres fragments de bord du vase ont été retrouvés autour du squelette, certains en contact direct avec les os. Ces tessons ne proviennent pas d'un fragment arraché en une seule fois, mais de la fracturation volontaire en petits morceaux du bord et de leur disposition en alternance près du corps et sur le vase. Ce récipient a donc été brisé au moment du dépôt, certains fragments prélevés et d'autres soigneusement disposés, illustrant un rituel funéraire bien particulier.

Les limites sédimentaires sombres, nettement localisées sur le pourtour du squelette et celui du récipient, pouvaient représenter l'enveloppe renfermant le corps et le vase. Mais l'action des thanatophages peut produire des phénomènes équivalents (Duday *et al.* 1991), ce qui rend délicate l'interprétation de ce sédiment.

La fouille fine du tumulus de terre du site de Pont-de-Pierre 2 Nord a permis de mettre en évidence un rituel funéraire inédit à ce jour, en liaison directe avec le vase d'accompagnement de typologie Bronze final 3b, qui, par ailleurs, date la superstructure.

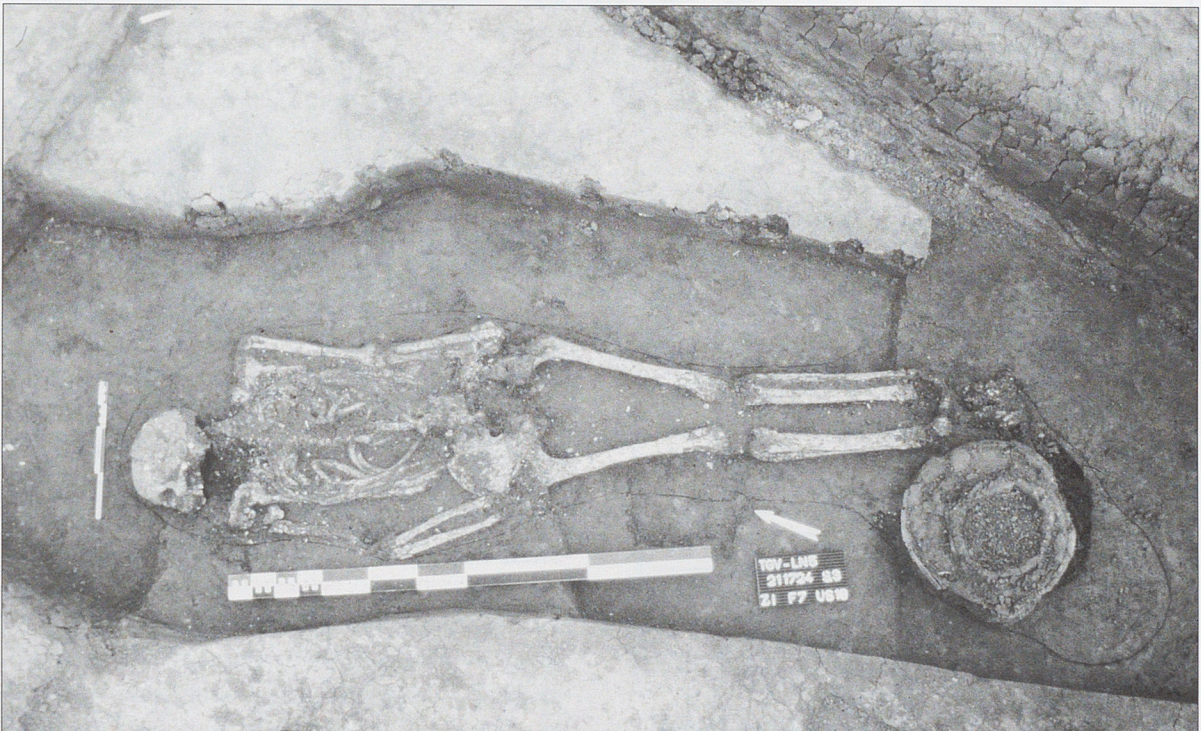
Celle-ci rencontre actuellement peu de comparaisons : en Ardèche, nous n'avons connaissance que du tumulus de l'Abeillou à Grospierres (Gros 1972) ; en Languedoc oriental, trois tertres du Bronze final 3b sont recensés (Dedet 1995) ; en Provence, les

récents travaux de 1995 au lieu-dit Le Moullard à Lambesc ont livré une inhumation sous terre de terre du même horizon ; mais le recouvrement alluvial conséquent des plaines de la vallée du Rhône ne favorise assurément pas les découvertes de ce type.

J.-C. O.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques de Donzère.
Bibliographie	Ozanne, Blaizot et Berger 1996 ; Ozanne et Blaizot 2002.

Bollène, Pont-de-Pierre 2 Nord.
Inhumation en décubitus dorsal
avec, à ses pieds,
le vase d'accompagnement.



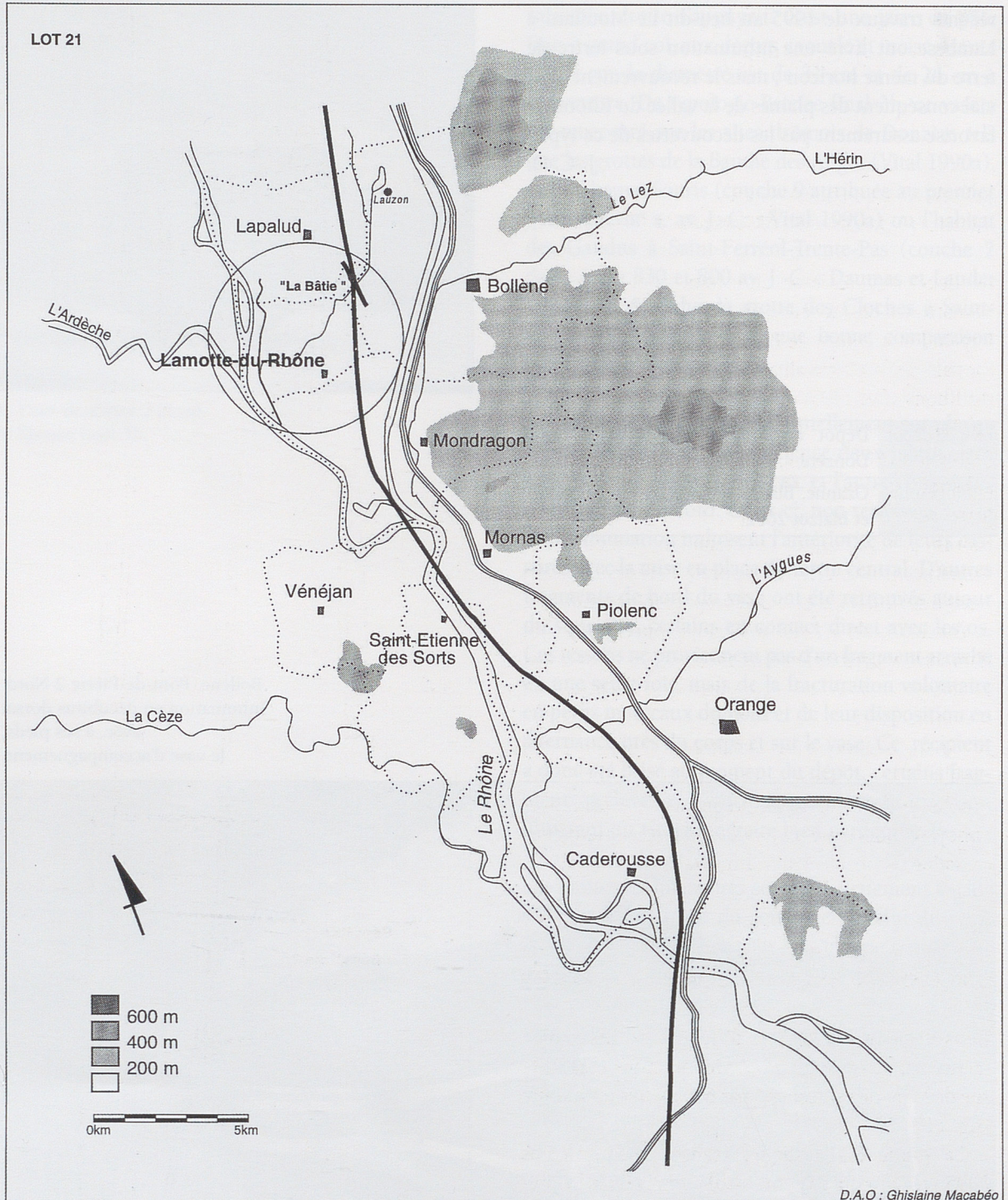


Fig. 113. Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Implantation du site dans la plaine du Tricastin.

LA BÂTIE

(Lamotte-du-Rhône)

SITUATION GÉOGRAPHIQUE
ET HISTORIQUE

Le lieu-dit La Bâtie se situe sur la commune de Lamotte-du-Rhône au sud de l'agglomération de Lapalud et à l'ouest de Bollène, dans la partie méridionale de la plaine alluviale du Tricastin en vallée du Rhône (fig. 113). Une croûte carbonatée formée au Tardiglaciaire (datée 9000 B.P.), qui résulte de l'assèchement de la nappe phréatique, constitue le substrat. Cet ensemble géographique subira une forte accrétion à l'Holocène, recouvrant plus ou moins profondément les témoins d'occupation humaines préhistoriques ou protohistoriques, selon leurs implantations et la paléotopographie ambiante.

Au milieu du ^{xx}e siècle, la zone concernée a subi d'importants remaniements mécaniques qui en ont accentué la planimétrie, à des fins agricoles insolites : la culture du riz et de la cacahuète.

Irrigation locale ne faisait pas défaut, avec la canalisation par fossés de la rivière Lauzon toute proche et les remontées fréquentes de la nappe, ennoyant alors cette partie de la plaine, conséquence du faible recouvrement sédimentaire.

CIRCONSTANCES DE LA DÉCOUVERTE

Dans le cadre des travaux d'archéologie préventive menés sur le tracé du TGV Méditerranée (LN5), le site de La Bâtie est recoupé par 680 mètres du linéaire (fig. 114).

La phase diagnostique, réalisée au printemps 1995 (responsable G. Alfonso), avait révélé la présence de fragments de céramique non tournée et d'une structure de combustion, indices qu'il convenait de vérifier.

Une phase d'évaluation d'un mois eut lieu entre décembre 1995 et janvier 1996 (responsable M. Taras), dans des conditions météorologiques particulièrement difficiles. Les précipitations incessantes ont

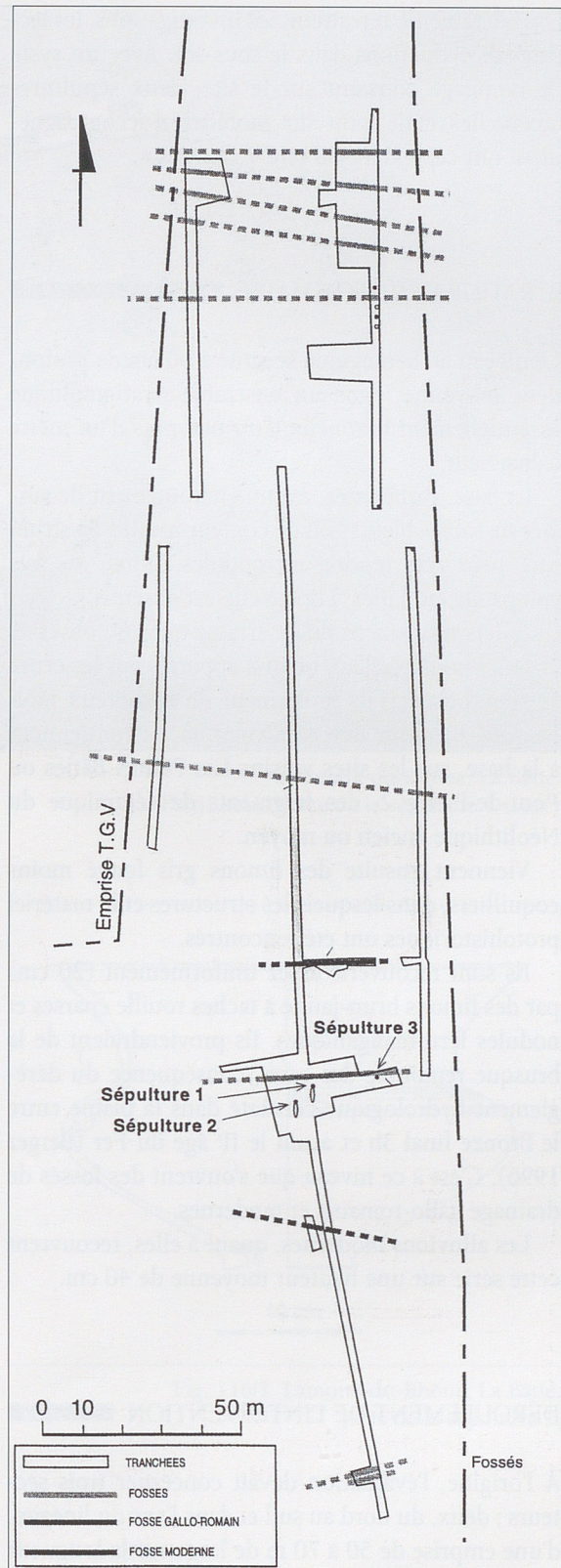


Fig. 114. Lamotte-du-Rhône, La Bâtie. Localisation des structures funéraires sur le plan général.

considérablement restreint les investigations, les lectures et déductions dans le sous-sol. Avec un système de pompage constant sur le site, deux sépultures auxquelles était joint du mobilier d'accompagnement ont cependant pu être « sauvées ».

STRATIGRAPHIE SOMMAIRE

Le niveau archéologique se situe à 60 cm de profondeur moyenne, dans un ensemble stratigraphique essentiellement limoneux d'un peu plus d'un mètre d'épaisseur.

La base, carbonatée, est un encroûtement de surface de sables bleutés ou de couleur rouille. Sa structure peut être tendre, en nodules diffus, ou très compacte, en dalles. Lorsqu'elle est absente, ce sont les galets rhodaniens de la terrasse que l'on observe.

Des limons sableux ou gris apportés par les crues se superposent ; ils renferment de nombreux mollusques. Bien que non confirmés ici, ils contiennent à la base, sur les sites voisins Les Petites Bâties ou Pont-de-Pierre 2, des fragments de céramique du Néolithique ancien ou moyen.

Viennent ensuite des limons gris foncé moins coquilliers, dans lesquels les structures et le matériel protohistoriques ont été rencontrés.

Ils sont recouverts assez uniformément (20 cm) par des limons brun-jaune à taches rouille éparses et nodules ferromanganiques. Ils proviendraient de la brusque remontée des eaux, conséquence du dérèglement hydrologique constaté dans la plaine entre le Bronze final 3b et avant le II^e âge du Fer (Berger 1996). C'est à ce niveau que s'ouvrent des fossés de drainage gallo-romains et modernes.

Les alluvions modernes, quant à elles, recouvrent cette série sur une hauteur moyenne de 40 cm.

DÉROULEMENT DE L'INTERVENTION

À l'origine, l'évaluation devait concerner trois secteurs : deux, du nord au sud et dans l'axe du linéaire, d'une emprise de 50 à 70 m de large sur la longueur totale précitée, et un troisième, plus excentré à l'ouest, sur une bande de 30 m de large et une lon-

gueur de 550 m, correspondant au raccordement avec l'ancienne ligne SNCF. L'ensemble représentait une superficie de 59 100 m². Des raisons administratives (achat de terrain, droit de passage non réalisés) n'ont pu permettre l'accès que sur 42 600 m².

Les fortes précipitations rencontrées tout au long de l'intervention ont assurément ralenti les choix stratégiques, sous peine d'inondation rapide et totale. Ainsi majoritairement en tranchées, et rarement en fenêtres, 10 % à peine des terrains ont pu être décapés à la pelle mécanique. Un surcreusement est à l'origine de la découverte d'une sépulture.

LES STRUCTURES FUNÉRAIRES (Fig. 115)

LA SÉPULTURE 1

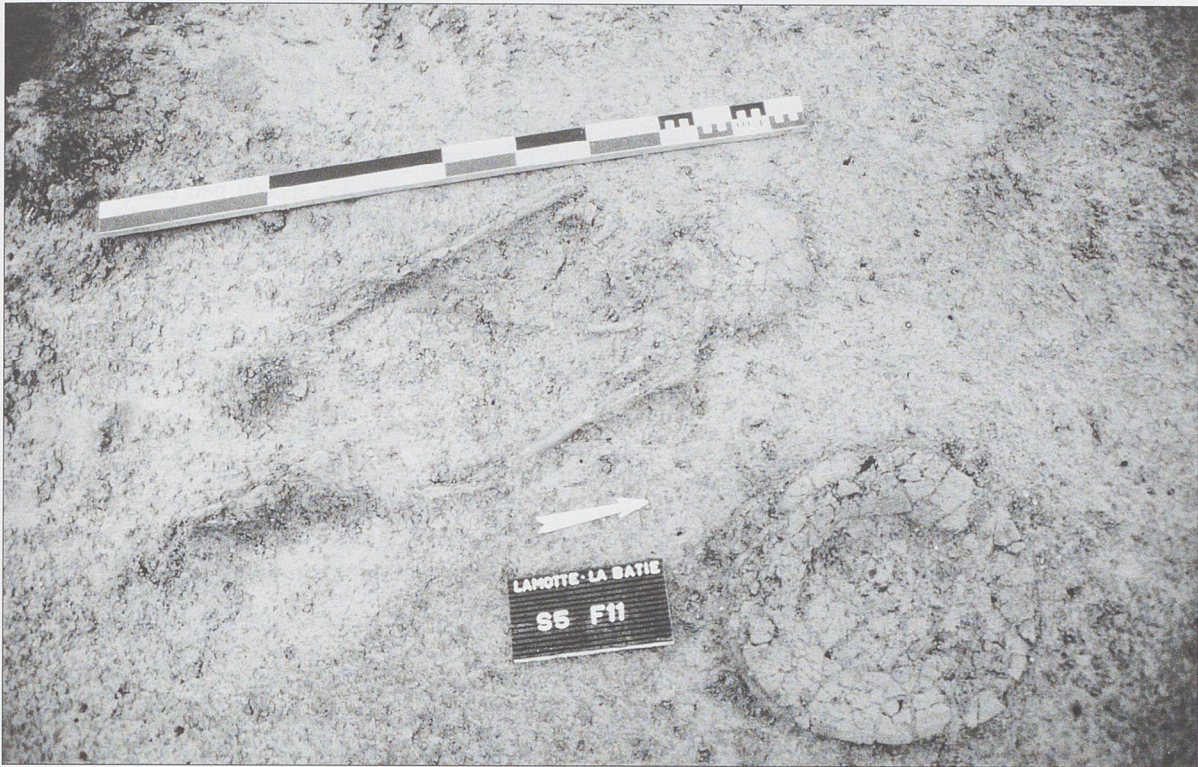
L'inhumation d'un individu adulte ou adolescent, en decubitus dorsal, la tête au nord et les pieds au sud a malheureusement été mise au jour dans un limon détrempe et avec d'énergiques moyens mécaniques (puisque la moitié inférieure du squelette a été arrachée), nous privant de nombreuses informations : environnement et différences sédimentaires, lecture taphonomique à partir des os, implications multiples, âge et sexe du défunt, etc.

Les ossements qui subsistent montrent une fragmentation importante et un état de dégradation avancé, avec quasi absence des épiphyses. La verticalisation des clavicules et les effets de contrainte au niveau des épaules sont-ils suffisants pour traduire une possible décomposition en espace vide ?

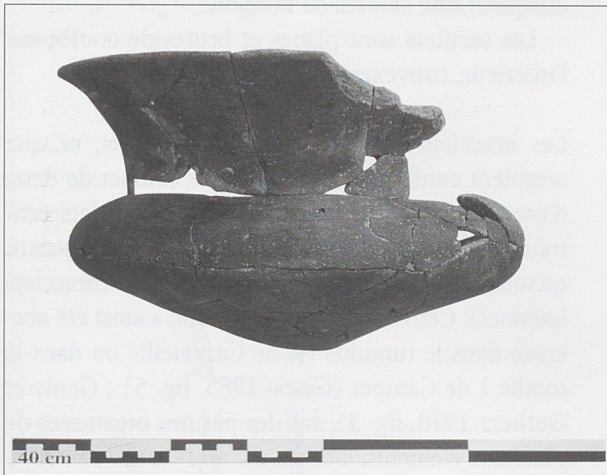
LA CÉRAMIQUE

Un vase était placé à 20 cm à l'est de la tête. Il s'agit d'une grande jarre en céramique fine non tournée, à panse très galbée, haut col divergent et pied annulaire (fig. 116/1).

Altérée, la surface externe, marron foncé à noir, porte encore quelques traces de polissage, tandis que l'intérieur marron-brun, desquamé, apparaît sommairement lissé, avec des digitations sous le col résultant du montage. La pâte, de couleur grise, est sableuse.



Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Partie subsistante de la sépulture 1 (vase)



Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Grande jarre retrouvée dans la sépulture 1.

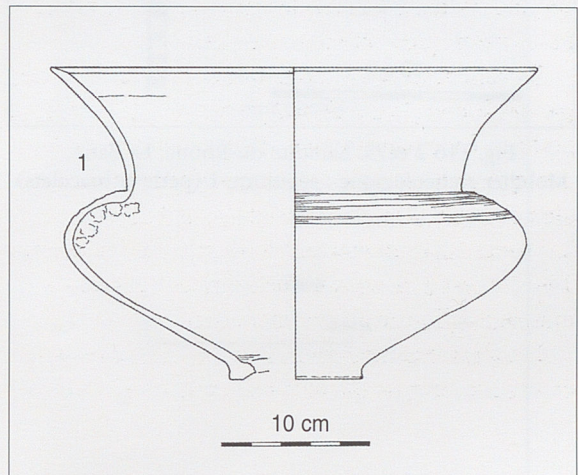


Fig. 116/1. Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Jarre de la sépulture 1.

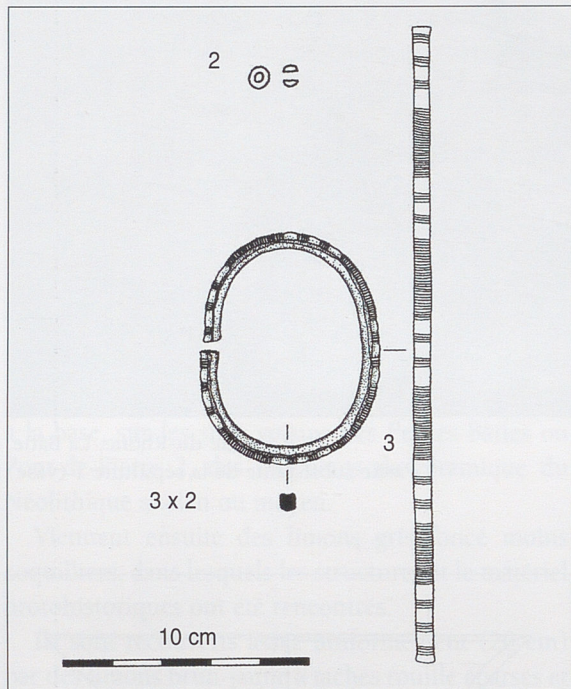


Fig. 116 2 et /3. Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Mobilier archéologique : sépulture 1 (perle et bracelets)

La partie supérieure de la panse est décorée de quatre cannelures horizontales, irrégulières et très peu marquées, larges de 5 à 6 mm et de 12 mm pour la troisième.

Elles sont surmontées d'un décrochement à la jonction col-panse. Un rebord peu marqué termine le col à l'extérieur et la lèvre interne, amincie, présente un méplat horizontal.

LES PARURES

Une petite perle en ambre a été retrouvée sur les côtes droites (fig. 116/2). Elle est de forme discoïde, en ambre rouge, opaque ; l'extérieur présente une forte altération. Large de 9 mm et haute de 6 mm, elle montre une perforation parfaitement circulaire de 4 mm.

Six bracelets ouverts et décorés, en bronze (fig. 116/3), ont été aperçus sur les membres inférieurs, assemblés trois par trois, puis récupérés avec les os en vrac après le décapage mécanique !

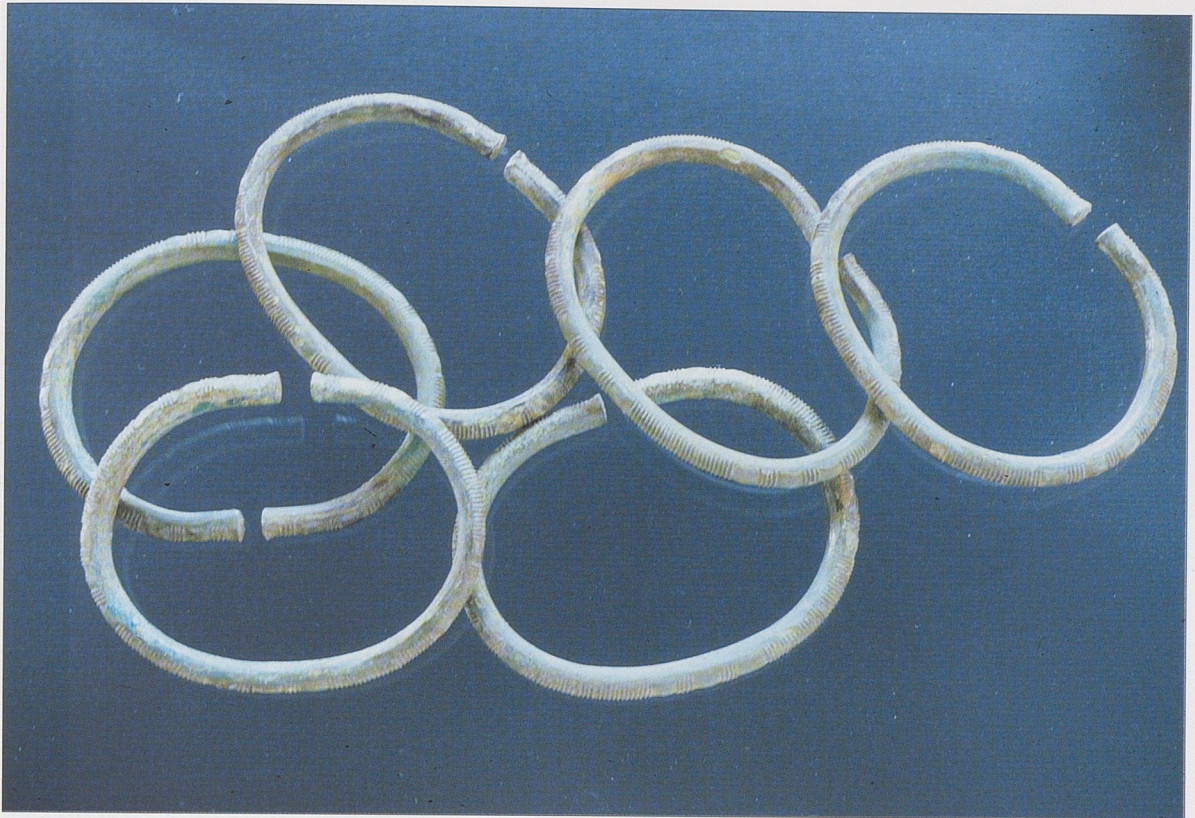
Ils sont tous de forme elliptique ; leurs extrémités, presque jointives, sont légèrement décalées avec un évasement naissant sur la partie externe du jonc, évoquant une amorce de tampon.

Les sections sont planes et brutes de coulée sur l'intérieur, convexes à l'extérieur.

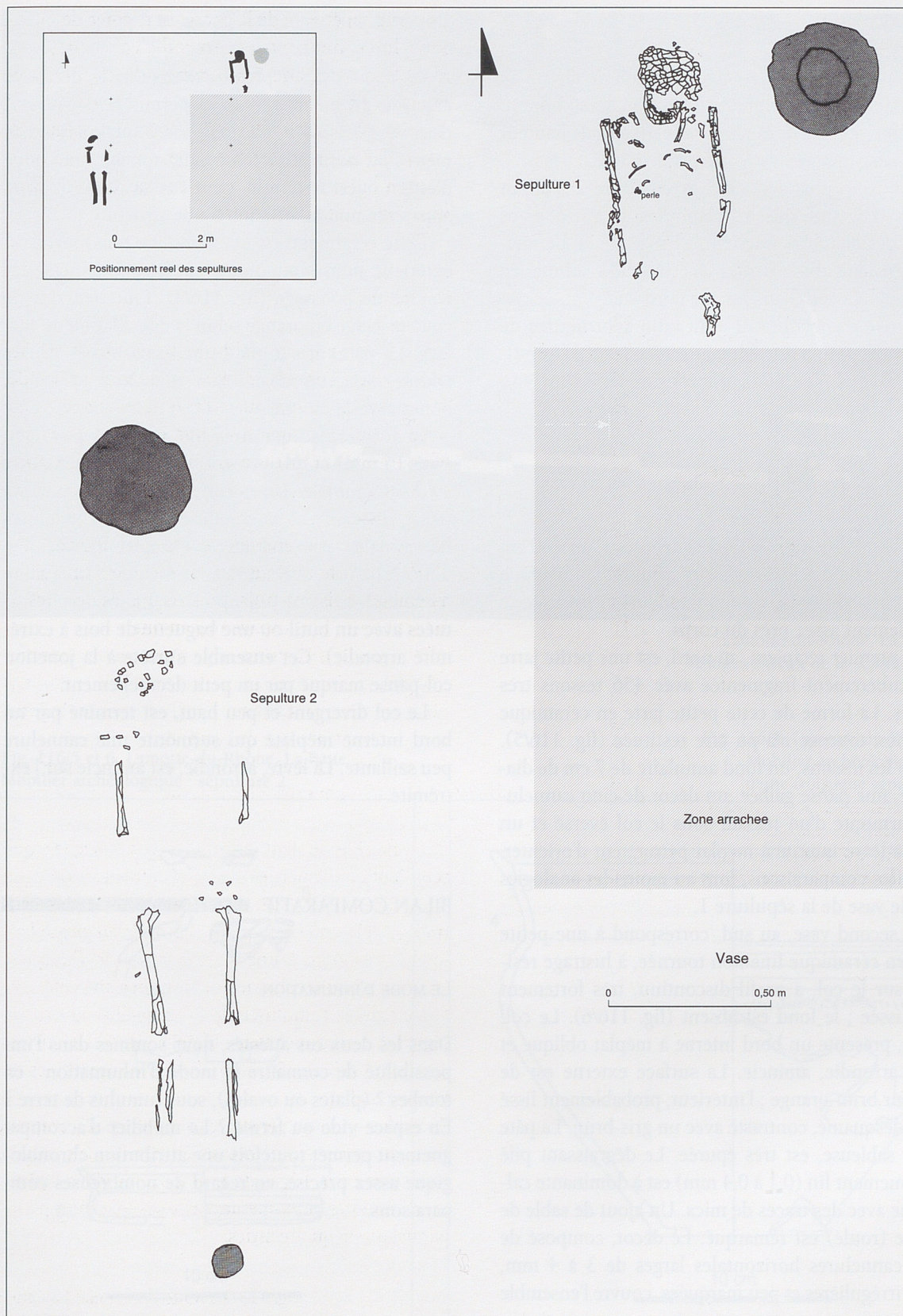
Les bracelets étaient assemblés par trois, ce que semblent confirmer les surfaces de contact de deux d'entre eux, complètement aplanies (bracelets centraux), alors que les quatre autres n'en possèdent qu'une, opposée à une surface arrondie (bracelets latéraux). Cette technique de finition a ainsi été observée dans le tumulus F4 de Cazevielle ou dans la tombe 1 de Camper (Gasco 1985, fig. 51 ; Genty et Guthertz 1978, fig. 3), sur des parures organisées de plusieurs éléments.

Le décor, identique sur les six pièces, se compose de quatre plages de fines stries transversales alternant avec cinq plages de trois espaces vides légèrement bombés, eux-mêmes espacés par des petits panneaux de quatre stries.

Fig. 115. Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Détail des sépultures 1 et 2.



Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Six bracelets en bronze.
(p. 250)



LA SÉPULTURE 2

Une extension au même niveau permet de mettre au jour une seconde inhumation, 2,60 m au sud-ouest. Les rares vestiges de la tête se situent à égale hauteur des pieds supposés de la première.

Beaucoup plus dégradée, la sépulture 2 n'offrirait plus à la lecture que les diaphyses de quelques os longs des membres inférieurs et supérieurs, permettant également d'orienter cet individu adulte en decubitus dorsal, dans un axe nord-sud.

À titre d'anecdote, il aura fallu sept heures de pompage pour véritablement accéder à la sépulture, la dessiner et la photographier avant son prélèvement.

LA CÉRAMIQUE

Deux vases non tournés ont été déposés : l'un à 30 cm au-dessus de la tête, l'autre aux pieds de l'individu, à 32 cm des fragments osseux inférieurs visibles, donc initialement assez près du corps.

Le premier récipient, au nord, est une petite jarre particulièrement fragmentée avec 456 tessons très altérés. La forme de cette petite jarre en céramique fine non tournée n'a pu être restituée (fig. 116/5). Parmi les tessons, un fond annulaire de 7 cm de diamètre, une panse galbée, un décor de cinq cannelures surmonté d'un ressaut sous le col éversé et un bord à lèvres interne à méplat permettent d'orienter, sinon les comparaisons, tout au moins les analogies avec le vase de la sépulture 1.

Le second vase, au sud, correspond à une petite jatte en céramique fine non tournée, à lustrage résiduel sur le col, à profil discontinu, très fortement surbaissée ; le fond est absent (fig. 116/6). Le col, évasé, présente un bord interne à méplat oblique et lèvres arrondies, amincies. La surface externe est de couleur brun-orange ; l'intérieur, probablement lissé mais desquamé, contraste avec un gris-brun. La pâte grise, sableuse, est très épurée. Le dégraissant pilé extrêmement fin (0,1 à 0,4 mm) est à dominante calcitique avec des traces de mica. Un ajout de sable de rivière (roulé) est remarqué. Le décor, composé de trois cannelures horizontales larges de 3 à 4 mm, assez irrégulières et peu marquées, couvre l'ensemble de la panse.

UNE TROISIÈME SÉPULTURE ?

À 30 m à l'est du premier individu, le décapage extensif, au même niveau, a permis la découverte d'un vase « isolé ». La présence, à quelques centimètres au nord, d'un fossé gallo-romain qui coupe d'est en ouest le terrain, peut être la cause de cette apparente non-association à une structure.

Cette céramique est une jarre fine non tournée, à extérieur noir, comportant encore localement des résidus de polissage (fig. 116/4). L'intérieur est de couleur beige ou orange selon la dégradation de surface. La pâte, gris à gris-brun, est sableuse et très épurée, avec un dégraissant pilé bien calibré, à dominante calcitique.

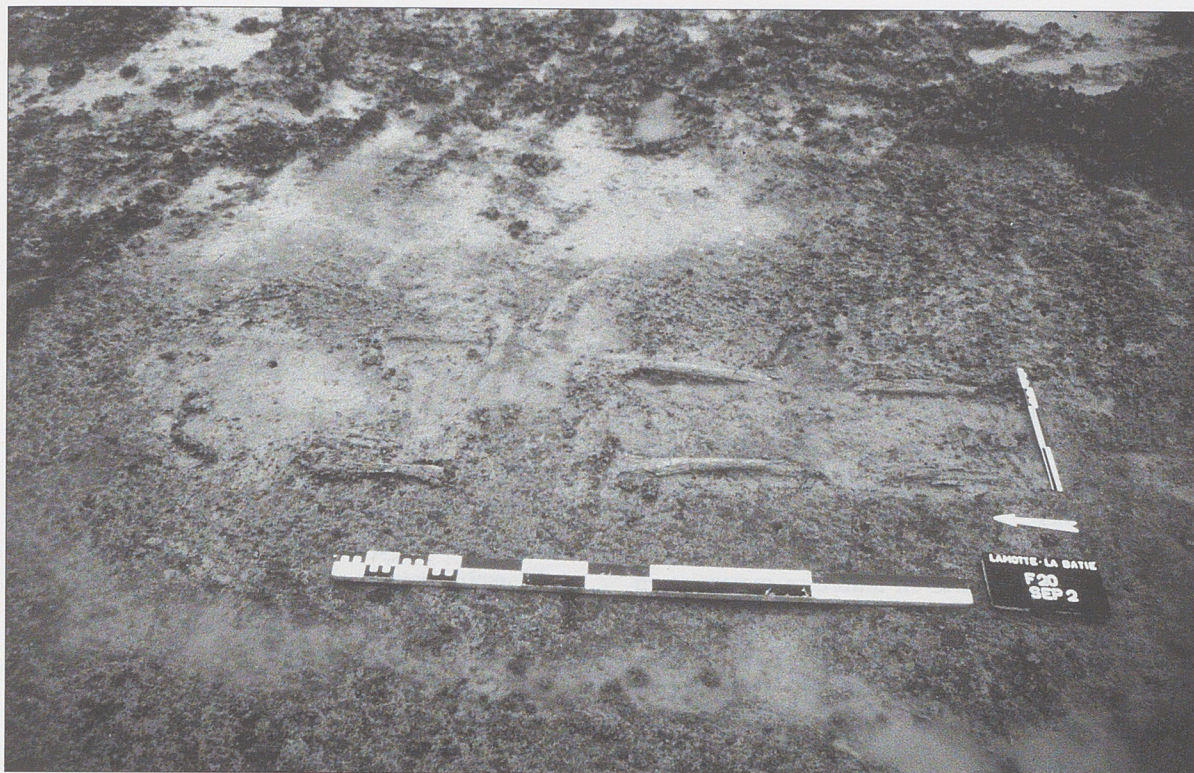
La forme restituée présente un fond plat, peu épais (5 mm) et une panse arrondie à segmentation médio-sommitale. Un décor couvre la partie supérieure du vase ; il se compose de cinq cannelures horizontales peu marquées, exceptée la dernière plus accentuée, que souligne une rangée irrégulière d'impressions sub-verticales peu profondes (effectuées avec un outil ou une baguette de bois à extrémité arrondie). Cet ensemble s'arrête à la jonction col-panse marqué par un petit décrochement.

Le col divergent et peu haut, est terminé par un bord interne méplaté qui surmonte une cannelure peu saillante. La lèvre, arrondie, est amincie sur l'extrémité.

BILAN COMPARATIF 

LE MODE D'INHUMATION

Dans les deux cas attestés, nous sommes dans l'impossibilité de connaître le mode d'inhumation : en tombes ? (plates ou ovales), sous tumulus de terre ? En espace vide ou fermé ? Le mobilier d'accompagnement permet toutefois une attribution chronologique assez précise, en regard de nombreuses comparaisons.



Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Vestiges osseux de la sépulture 2.

Fig. 116/5 et 6. Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Mobilier archéologique : sépulture 2.

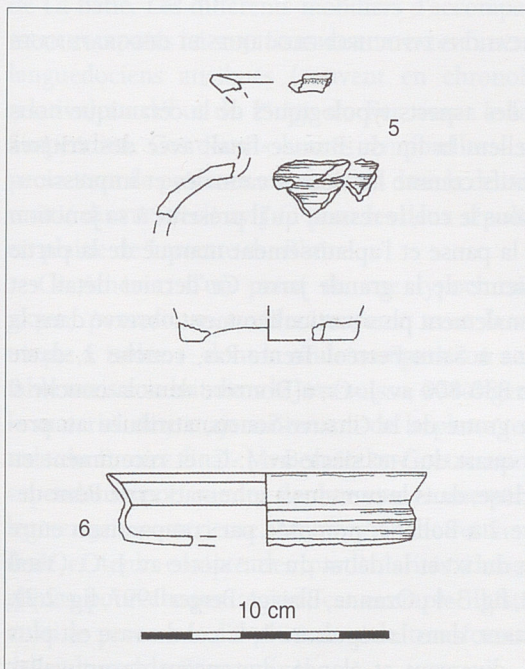
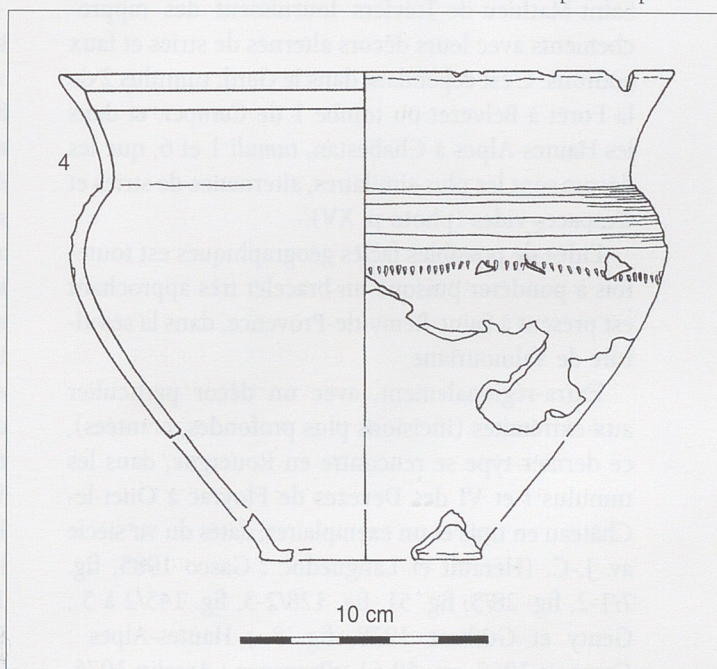


Fig. 116/4. Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Mobilier archéologique : vase isolé
d'une troisième sépulture possible.



LA SÉPULTURE 1

La forme de la jarre est bien attestée dans le Languedoc oriental où elle est remarquée, sans cannelure dans les tumuli D1 (incinération), D14 (inhumation, vase déposé à la tête, tumulus daté du troisième quart du VII^e siècle av. J.-C.), G7 (incinération) de Cazevieille dans l'Hérault (Gasco 1985, fig. 29/1, fig. 41/1, fig. 61/1), ou avec une cannelure dans le tumulus A2 de Saint-Martin-de-Londres ou celui de Conquette (Gasco 1985, fig. 115, fig. 125). C'est dans le Gard que les tombes 1 et 2 de Camper (Cornillon, Gard) fournissent ce type de vase à cannelures multiples (Genty et Gutherz 1978, fig. 4 ; 1981 : fig. 6/1).

La présence d'une perle en ambre se remarque en Aveyron, dans l'inhumation 3 du tumulus I de Vayssas à Séverac-le-Château, datée du VII^e siècle av. J.-C., qui en renfermait deux (Blanquet 1984, Gruat 1988b) ; dans les Alpes du Dauphiné, les restes du Tumulus 6 du Pont-de-Chabestan en ont livré un exemplaire (Courtois 1968, p. 60).

Les six bracelets ouverts et décorés, en bronze sont globalement bien documentés. Dans l'Hérault, les *tumuli* du pont de la Bénovie à Buzignargues, C4 et F4 de Cazevieille, ou le tumulus 4 du Lébous à Saint-Mathieu-de-Trévières fournissent des rapprochements avec leurs décors alternés de stries et faux godrons. C'est cependant dans le Gard, tumulus 2 de la Forêt à Belvezet ou tombe 1 de Camper, et dans les Hautes-Alpes à Chabestan, *tumuli* 1 et 6, que les décors sont les plus similaires, alternance de stries et d'espaces vides (photo p. XV).

L'idée de possibles faciès géographiques est toutefois à pondérer puisque un bracelet très approchant est présent à Saint-Rémy-de-Provence, dans la sépulture de Valmouriane.

Extra-régionalement, avec un décor particulier aux extrémités (incisions plus profondes, crantées), ce dernier type se rencontre en Rouergue, dans les tumulus I et VI des Devèzes de Floyrac à Onet-le-Château en trois et un exemplaires, datés du VII^e siècle av. J.-C. (Hérault et Languedoc : Gasco 1985, fig. 7/1-2, fig. 28/5, fig. 51, fig. 128/2-3, fig. 145/2 à 5 ; Genty et Gutherz 1978, fig. 3 ; Hautes-Alpes : Courtois 1968, pp. 60-61 ; Provence : Arcelin 1976,

fig. 1/19 ; Rouergue : Boisse 1874 ; Balsan 1946 ; Gruat 1988a, fig. 3A et 4D).

LA SÉPULTURE 2

La petite jatte à rebord disposée aux pieds de l'individu est un type de récipient assez peu répandu. Il a cependant été rencontré dans le Languedoc et en contexte funéraire, à Camper (Cornillon, Gard) (Genty et Gutherz 1981, fig. 6/2), à Cazevieille, dans les tumuli à inhumation B3 et D14, également aux pieds (Gasco 1985, fig. 21/1 et fig. 41/2), mais aussi à Soyons La Brégoule en Ardèche (Beeching, Vital et Dal Pra 1985, fig. 7/1 et 2) et à Sinzelles Caramontron en Haute-Loire (Vital 1988b, fig. 5/8 et 9).

La petite jarre au-dessus de la tête de l'individu trouve, nous l'avons dit, des analogies avec le vase de la sépulture 1.

LA CÉRAMIQUE « ISOLÉE »

C'est un vase de la station suisse de Mörigen sur la rive du lac de Biemme qui offre une surprenante réplique (Parzinger 1992, fig. 7/13, d'après Bernatzky-Goetze 1987) sans le renfort du décor impressionné.

IMPLICATIONS TYPOCHRONOLOGIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

Bien des aspects typologiques de la céramique nous rappellent la fin du Bronze final, avec des critères évolutifs comme les décors cannelés et impressionnés sous le col, le ressaut qu'il présente à sa jonction avec la panse et l'aplatissement marqué de la partie inférieure de la grande jarre. Ce dernier détail est régionalement plus particulièrement observé dans la Drôme à Saint-Ferréol-Trente-Pas, couche 2, datée entre 830-800 av. J.-C., à Donzère dans la couche 9 de la grotte de la Chauve-Souris, attribuée au premier quart du VIII^e siècle av. J.-C. et récemment en Vaucluse, dans le tumulus à inhumation de Pont-de-Pierre 2 à Bollène, proposée par comparaison entre la fin du IX^e et le début du VIII^e siècle av. J.-C. (Vital 1992, fig. 3-4 ; Ozanne, Blaizot, Berger 1997, fig. 2.2). Pourtant, dans la sépulture 1, le col du vase est plus haut, divergent et élané, annonçant de nouvelles

formes que l'on va rencontrer après le Bronze final dans le Languedoc oriental et qui verra, peu après, son expansion avec le faciès Suspendien.

La présence associée de bracelets ouverts et décorés, bien qu'en bronze, ou d'une perle en ambre, renforcent, par comparaisons, cette phase du début du I^{er} âge du Fer.

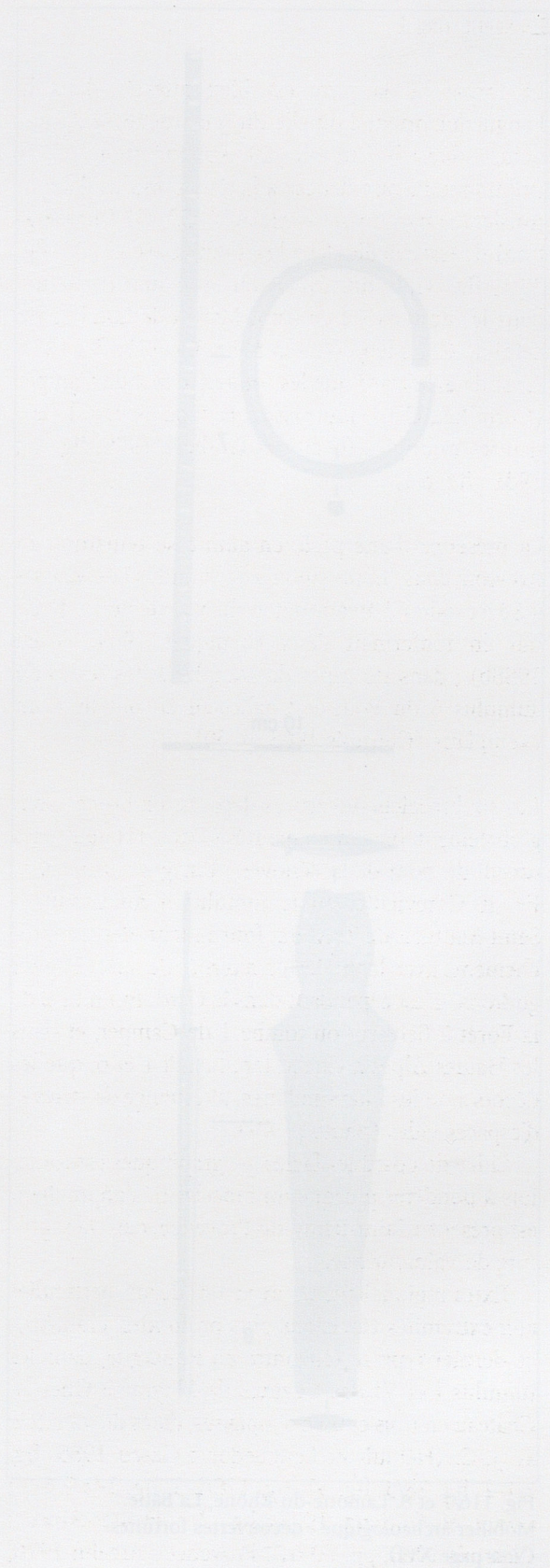
La petite jatte surbaissée de la sépulture 2, qui trouve, notamment, des équivalences en contexte funéraire (incinération ou inhumation) au début du I^{er} âge du Fer en Languedoc oriental permet de signer la contemporanéité relative des deux inhumations.

Ces observations prennent encore une valeur supplémentaire dans le caractère répétitif des analogies de leur mobilier respectif, avec le site de plein air de Camper à Cornillon dans le Gard (Genty et Guthertz 1978 et 1981) : jatte surbaissée, jarre(s) à cannelures ainsi que les bracelets assemblés par trois autour de l'articulation des pieds. On regrettera malheureusement, pour ces deux sites, l'absence de contexte connu du mode funéraire.

DATATION

Les datations radiocarbone mentionnées sur les sites médio-rhodaniens de la fin du Bronze final ont livré de la céramique qui semble précéder de peu les exemplaires de La Bâtie. Les différents mobiliers d'accompagnement comparés ici sont issus de contextes funéraires languedociens attribués (souvent en chronologie relative) au début du I^{er} âge du Fer, avant le faciès Suspendien. Ces deux « limites temporelles » nous permettent de proposer une datation dans la deuxième moitié du VIII^e siècle av. J.C. pour les deux sépultures en plaine de Lamotte-du-Rhône.

Ce schéma, d'un point de vue typochronologique, pourrait se trouver renforcé avec la céramique « isolée », dont la seule comparaison acceptable nous conduit dans le Jura suisse, à Mörigen, où le matériel date majoritairement de la phase terminale du Bronze final. M. Bernatzky-Goetze attribue cependant des éléments, dont ce vase, à une période légèrement postérieure. Même s'il faut rester prudent et tenir compte des particularités chronologiques pour chaque région, cet exemple illustre là aussi le processus d'évolution et de transformation des cultures du Bronze final.



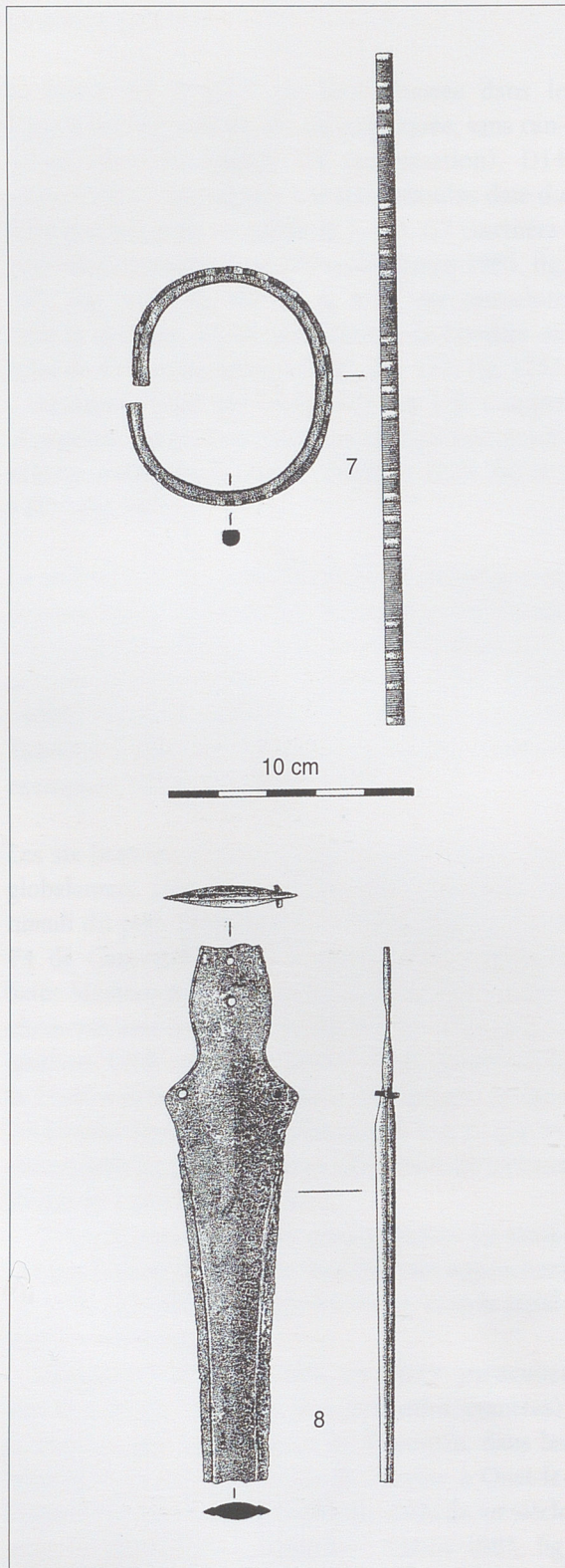


Fig. 116/7 et 8. Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Mobilier archéologique : découvertes fortuites.
(Voir page XVI)

LES DÉCOUVERTES FORTUITES LOCALES

Nous mentionnerons des ramassages de surface après labours d'un propriétaire voisin, M. Boisson : un bracelet identique à ceux de la sépulture 1 (fig. 117/7) et surtout une épée fragmentée, aimablement prêtée pour étude (fig. 117/8).

Il s'agit d'une épée hallstattienne en bronze du type de Gündlingen à languette tripartite, incomplète, brisée entre la fusée et le pommeau et au niveau du tiers proximal de la lame pistilliforme. Ses dimensions sont les suivantes :

longueur restante : 21,9 cm ;
largeur maximale de la lame : 5,5 cm ;
largeur de la lame à la cassure : 2,7 cm.

La garde comporte deux trous de rivets dont un est encore en place, deux trous sont observables sur la fusée et le pommeau devait en comporter un également. Le nombre et la disposition des perforations permettraient de rattacher cette arme au sous-type Lengenfeld (Gardsen 1989, fig. 2/7). L'emmanchement ainsi riveté, aujourd'hui disparu, était en matière organique.

La languette partielle est plate et sans rebord ; la lame, faiblement épaisse et renflée, s'apparente aux profils simples à section biconvexe. Un rainurage peu profond souligne son pourtour et s'arrête au sommet de la lame, crantée, immédiatement sous la garde.

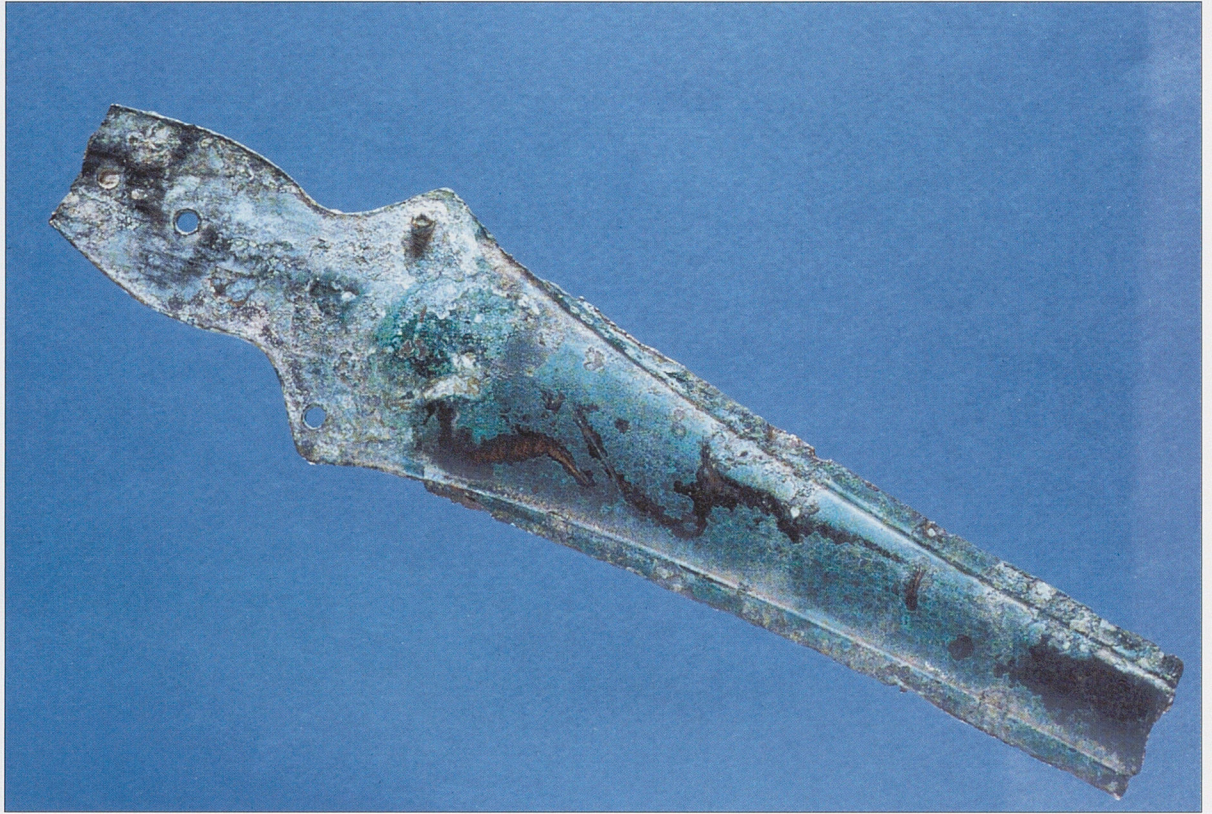
En l'absence de tout contexte, nous n'entrerons pas dans un travail comparatif approfondi. Rappelons néanmoins que ce type de matériel est presque exclusivement rencontré en contexte funéraire, associé aux mêmes mobiliers, tant céramique que métallique, précédemment décrits et analysés.

Ces épées, généralement longues (de 55 à 75 cm en moyenne) sont attribuées à la fin du Bronze final 3b (Gaucher et Mohen 1972) et au début du I^{er} âge du Fer (Gardsen 1989 ; Bichet et Millotte 1992, pp. 94-95), c'est-à-dire, très globalement, du milieu du IX^e au milieu du VII^e siècle avant J.-C., selon les régions.

En vallée du Rhône et en Languedoc oriental où elles sont très peu fréquentes on mentionnera l'exemplaire du tumulus II de Cazeville (Gasco 1985, fig. 86/3), alors qu'elles abondent dans les



Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Bracelet en bronze.
(p. 256)



Lamotte-du-Rhône, La Bâtie.
Épée hallstattienne en bronze.
(p. 256)

zones septentrionales comme la Bourgogne, la Franche-Comté, la Suisse, l'Allemagne du Sud ou l'Autriche.

RÉSUMÉ

Bien que fouillé dans des conditions météorologiques difficiles, le site de plein air de La Bâtie à Lamotte-du-Rhône a livré deux sépultures à inhumation avec du mobilier d'accompagnement (céramiques et parures) datable du début du I^{er} âge du Fer, que nous attribuons à la deuxième moitié du VIII^e siècle av. J.-C.

C'est la seconde fois dans la plaine alluviale du couloir rhodanien que ce type de découverte a lieu pour cette période. Mais, ici, comme à Cornillon dans le Gard, le mode d'ensevelissement n'a pu être mis en évidence et la question reste ouverte : tumulus ou tombes ?

Ce site du Nord-Vaucluse, de par les découvertes localement proches, en fouille ou en ramassage de surface, laisse présager de la présence d'autres dépôts funéraires, nous autorisant à parler de nécropole. Des investigations futures précédées d'une couverture systématique par photographie aérienne dans cette zone peu recouverte pourraient lever un coin du voile.

J.-C. O.

Lieu de dépôt	Dépôt de fouilles archéologiques de Donzère ; collection Boisson à Lamotte-du-Rhône.
Bibliographie	Ozanne, Blaizot et Berger 1996.